

Rapport d'Activités 2024

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	5
2	CHIFFRES CLES 2024	6
3	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	7
4	ORGANISATION DU CENTRE	8
4.1	L'HEBERGEMENT D'URGENCE	9
4.2	L'INSERTION	10
4.3	LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	11
4.4	L'ETINCELLE	13
5	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
6	RESSOURCES HUMAINES	14
6.1	LES EFFECTIFS (CHRS L'ÉQUINOXE & L'ETINCELLE)	14
6.2	LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL	16
6.3	REPARTITIONS DES AGENTS DU CHRS	17
6.3.1	<i>Répartition par sexe</i>	17
6.3.2	<i>Répartition par type de contrat (hors l'Étincelle)</i>	18
6.3.3	<i>Pyramide des âges</i>	19
6.3.4	<i>Rémunération globale</i>	20
6.3.5	<i>Adhésion à l'assurance chômage</i>	21
6.3.6	<i>Agents diplômés et non diplômés au sein du Pôle Social (hors l'Étincelle)</i>	21
6.4	LE TEMPS DE TRAVAIL.....	22
6.5	L'ABSENTEISME	22
6.6	LA FORMATION	22
6.6.1	<i>Plan de développement des compétences</i>	23
6.6.2	<i>Formation hors Plan</i>	24
6.6.3	<i>Groupe d'Analyse des Pratiques</i>	24
6.6.4	<i>La santé au travail</i>	24
6.7	LA RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT.....	25
6.7.1	<i>Accueil des stagiaires et apprentis</i>	25
6.7.2	<i>Accueil Service Civique</i>	25
6.8	REPRESENTATION DU PERSONNEL.....	25
6.9	ACTIVITE COLLECTIVE.....	26
7	POLE SOCIAL	27
7.1	CHIFFRES GLOBAUX	27
7.2	URGENCE (SAU)	29
7.2.1	<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	29
7.2.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur</i>	29
7.2.3	<i>Motif d'admission</i>	30
7.2.4	<i>Âge</i>	31
7.2.5	<i>Situation matrimoniale et familiale</i>	32
7.2.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	33
7.2.7	<i>Couverture santé</i>	34
7.2.8	<i>Situation socio-professionnelle</i>	35
7.2.9	<i>Ressources</i>	36
7.2.10	<i>Durée de séjour</i>	37
7.2.11	<i>Sorties et orientations</i>	38

7.2.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	39
7.2.12.1	Problématiques repérées en matière de logement.....	39
7.2.12.2	Démarches administratives effectuées	40
7.2.12.3	Droits sociaux ouverts	41
7.2.12.4	Formation et emploi.....	42
7.2.12.5	Vie quotidienne	42
7.2.13	<i>Soutien psychologique</i>	44
7.2.13.1	Publics reçus.....	44
7.2.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	44
7.2.13.3	Problématiques rencontrées.....	44
7.2.13.4	Orientations.....	45
7.3	URGENCE (CHU).....	46
7.3.1	<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	47
7.3.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur</i>	47
7.3.3	<i>Motif d'admission</i>	48
7.3.4	<i>Âge</i>	49
7.3.5	<i>Situation matrimoniale et familiale</i>	50
7.3.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	51
7.3.7	<i>Couverture santé</i>	52
7.3.8	<i>Situation socio-professionnelle</i>	53
7.3.9	<i>Ressources</i>	54
7.3.10	<i>Durée de séjour</i>	55
7.3.11	<i>Sorties et orientations</i>	56
7.3.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	57
7.3.12.1	Problématiques repérées en matière de logement.....	57
7.3.12.2	Démarches administratives effectuées	58
7.3.12.3	Droits sociaux ouverts	59
7.3.12.4	Formation et emploi.....	60
7.3.12.5	Vie quotidienne	60
7.3.13	<i>Soutien psychologique</i>	61
7.3.13.1	Publics reçus.....	61
7.3.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	62
7.3.13.3	Problématiques rencontrées	62
7.3.13.4	Orientations.....	63
7.3.14	<i>Soutien à la parentalité</i>	63
7.3.14.1	Public concerné	64
7.3.14.2	Les besoins éducatifs repérés.....	64
7.3.14.3	Accompagnements réalisés par l'EJE.....	64
7.4	INSERTION.....	67
7.4.1	<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	69
7.4.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur / Type de logement antérieur</i>	69
7.4.3	<i>Motif d'admission</i>	70
7.4.4	<i>Âge des adultes et des enfants</i>	71
7.4.5	<i>Sexe, situation matrimoniale et nombre d'enfants par ménage</i>	72
7.4.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	73
7.4.7	<i>Couverture santé</i>	74
7.4.8	<i>Situation socio-professionnelle</i>	75
7.4.9	<i>Ressources</i>	78
7.4.10	<i>Durée de séjour</i>	79
7.4.11	<i>Sorties et orientations</i>	80
7.4.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	82
7.4.12.1	Problématiques repérées	82
7.4.12.2	Démarches administratives effectuées	83
7.4.12.3	Droits sociaux ouverts	84
7.4.12.4	Formation et emploi.....	85
7.4.12.5	Vie quotidienne et travail des Maîtres/Maîtresses de Maison et Agents polyvalents	86
7.4.13	<i>Soutien psychologique</i>	88
7.4.13.1	Publics reçus.....	88
7.4.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	89

7.4.13.3	Entretiens de préadmission.....	89
7.4.13.4	Problématiques rencontrées.....	89
7.4.13.5	Orientations.....	91
7.4.14	<i>Soutien à la parentalité</i>	92
7.4.14.1	Public concerné.....	92
7.4.14.2	Besoins repérés.....	93
7.4.14.3	Accompagnements réalisés par l'EJE.....	94
7.5	BAUX GLISSANTS.....	98
7.6	ANIMATIONS.....	99
7.6.1	<i>Les ateliers ponctuels animés par des partenaires</i>	99
7.6.2	<i>Les ateliers et animations ponctuels animés en interne</i>	101
7.6.3	<i>Les sorties</i>	105
7.6.4	<i>Les actions de bénévolat</i>	106
7.6.5	<i>Les vacances</i>	106
8	LES LOCAUX	107
8.1	ACCUEIL.....	107
8.2	HYGIENE.....	107
9	POLE INTENDANCE ET MAINTENANCE	108
9.1	POLE INTENDANCE.....	108
9.1.1	<i>Organisation du Pôle Intendance</i>	108
9.1.2	<i>Suivi mensuel des VAD</i>	108
9.1.3	<i>Suivi hebdomadaire des réserves de l'établissement</i>	110
9.1.4	<i>Ateliers pédagogiques organisés par le Pôle Intendance</i>	110
9.1.5	<i>Maintien des relations avec les professionnels extérieurs liés aux logements en diffus</i>	111
9.1.6	<i>Gestion des flux énergétiques</i>	111
9.2	POLE MAINTENANCE.....	111
9.2.1	<i>Organisation du Pôle Maintenance</i>	111
9.2.2	<i>Interventions</i>	112
9.3	FLOTTE DE VEHICULES PROFESSIONNELS.....	113
9.4	LES CHEVRES DE L'ÉQUINOXE.....	114
	LE CHRS PREND SOIN DE SES 3 CHEVRES, POUR LE PLAISIR DES PERSONNES ACCUEILLIES ET DES PROFESSIONNELS.	114
	L'UNE D'ENTRE ELLES, NOISETTE, A ÉTÉ TRAITÉE DU FAIT D'UNE MALADIE BACTÉRIENNE MAIS SON ÉTAT EST DESORMAIS STABILISÉ.	114
10	NOS PARTENAIRES	114
11	CONCLUSION	115

1 Préambule

L'année 2024 a été une nouvelle année de consolidation après plusieurs années d'expansion pour le CHRS l'Équinoxe. Il a été essentiel de maintenir une dynamique d'accompagnement forte et adaptée aux besoins croissants des résident-e-s du CHRS. Cette phase de stabilisation a permis de renforcer nos services et d'explorer de nouvelles approches d'accompagnement.

L'année écoulée a également été dédiée à une meilleure compréhension d'un public avec des profils variés mais présentant de grandes fragilités psychologiques. Les troubles psychiques et les addictions présents chez certains résidents ont exigé des ajustements dans nos pratiques, afin de garantir un hébergement stable et un accompagnement adapté.

Nous avons continué notre investissement dans la formation continue de nos équipes, notamment par le biais des Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM). Nous avons formalisé notre quotidien dans le cadre de la démarche Qualité. En parallèle, des groupes de travail ont été organisés, favorisant les échanges inter-équipes pour traiter les dossiers les plus complexes. Cette année, nous avons aussi renforcé notre offre d'activités complémentaires, en parallèle de l'accompagnement social et administratif, pour favoriser l'insertion et le bien-être de nos résidents. Des sorties, des ateliers ont été mis en place. Les cours de Français Langue Étrangère ont été renforcés. Des cours d'informatique ont été organisés qui rencontrent un vif succès. Un CVS (Conseil de la Vie Sociale) solide est en relations régulières avec la Direction afin de mieux faire entendre la voix des hébergé-e-s.

Nous avons également accordé une attention particulière à l'environnement de nos résidents, en réaménageant et en rénovant leurs espaces de vie, pour leur offrir un cadre plus agréable et propice à leur épanouissement.

Nous cherchons à innover constamment dans l'accompagnement de nos résidents, et à leur répondre de manière individualisée tout en respectant les demandes et besoins des équipes du Centre. Ces dernières montrent un professionnalisme et un investissement qui permettent d'assurer un travail quotidien de qualité auprès de nos 187 résidents.

Isabelle MAURETTE

Directrice du CHRS l'Équinoxe

2 CHIFFRES CLES 2024

272

personnes suivies

175

ménages accompagnés
correspondant à

191
adultes

81

enfants
ou jeunes majeurs

93.63 %

de taux d'occupation
tous services confondus

SAU

29

personnes
prises en charge

CHU

76

personnes
prises en charge

Service Insertion

167

personnes accompagnées
correspondant à



80

familles

75

enfants

Durées moyennes* de séjour des ménages sortis dans l'année



10

SAU

18

CHU

22

Insertion

*en mois, arrondies à l'entier le plus proche

SAU : Service d'Accueil d'Urgence / CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

3 Présentation de l'établissement

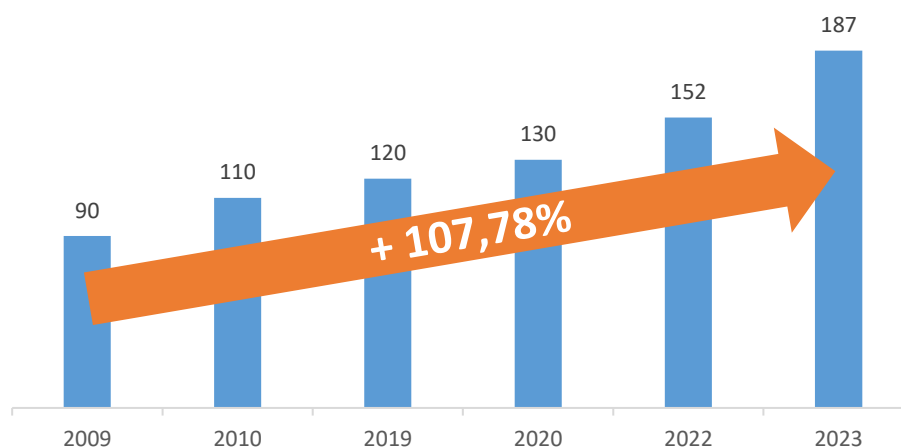
Le CHRS l'Equinoxe est un établissement public social au sens de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Il a pour mission d'assurer l'hébergement, l'accueil, notamment dans les situations d'urgence, le soutien, l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active, l'insertion sociale et professionnelle des personnes, des familles en difficulté ou en situation de détresse.

Créé par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Equinoxe a ouvert ses portes en octobre 2009 avec 90 places. En octobre 2010, il a obtenu, pour 20 places d'insertion supplémentaires, un agrément délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

En mai 2019, le CHRS l'Equinoxe s'est doté d'un nouveau service d'urgence, prenant la forme d'un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU). Entre 2019 et 2022, ce sont en tout 77 places de CHU, majoritairement pour femmes isolées, qui ont été ouvertes par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) des Yvelines.

En 2022, la DDETS des Yvelines a autorisé la transformation de 20 de ces places de CHU en places d'Insertion ; afin d'éviter des sorties sèches de personnes accueillies en CHU, il a été décidé de transformer ces places au fur et à mesure que la situation administrative des personnes concernées le permettait, de sorte qu'elles restent hébergées au même endroit, mais via un dispositif d'Insertion.

Évolution du nombre de places pérennes de 2009 à 2023



Ainsi, au 1^{er} janvier 2024, le CHRS l'Equinoxe dispose donc d'une capacité totale d'accueil de 187 places d'hébergement, toutes pérennes et intégrées au CPOM.

Au 31 décembre 2024, l'Equinoxe s'appuie sur deux dispositifs d'accueil :

- **l'hébergement d'urgence** avec 72 places ainsi réparties :
 - 15 places sur site (Service d'Accueil d'Urgence) ;
 - 57 places pérennes en appartements diffus (Centre d'Hébergement d'Urgence).

- **l'hébergement d'insertion** avec 115 places en habitat collectif et éclaté pour tout public :
 - 30 places sur le site du CHRS à Montigny-le-Bretonneux,
 - 85 places réparties sur divers logements localisés sur le périmètre de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans les communes de Coignières, Guyancourt, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Plaisir.

Toutes les personnes et familles en situation de détresse ou qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion ont vocation à être admises à l'Equinoxe.

Selon le principe de l'inconditionnalité de l'accueil, le CHRS accueille les personnes en situation irrégulière en hébergement d'urgence. En revanche, les personnes admises au service insertion doivent être en situation régulière ou en cours de régularisation au regard de la législation des étrangers sur le territoire français.

Les orientations des personnes vers le CHRS l'Equinoxe sont réalisées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 78). Depuis septembre 2022, les 15 places femmes isolées du Service d'Accueil d'Urgence ont été dévolues au 115, qui devient donc le service orienteur.

En fonction des places disponibles, et après évaluation des besoins et attentes des personnes, la Direction prononce l'admission.

4 Organisation du centre

SAU
Service d'Accueil
d'Urgence

15 places
in situ

CHU
Centre d'Hébergement
d'Urgence

57 places
en diffus

Insertion

115 places
in situ et en diffus

4.1 L'Hébergement d'Urgence

Au 31 décembre 2024, l'Equinoxe dispose d'une capacité d'hébergement de 72 places d'urgence, toutes intégrées au CPOM depuis le 1^{er} janvier 2023.

15 de ces 72 places sont des places de Service d'Accueil d'Urgence (SAU) sur site, destinées à des femmes isolées.

Les 57 autres places d'Urgence sont celles du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), toutes en diffus, dans des appartements localisés sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Si celles-ci sont majoritairement dédiées à l'accueil de femmes isolées, certaines ont néanmoins été dédiées à des ménages avec ou sans enfants.

L'orientation vers l'hébergement d'urgence se fait uniquement par le biais du SIAO78, en charge, après évaluation des situations, de coordonner les orientations vers les structures d'accueil du département. En hébergement d'urgence, aucune procédure de préadmission n'est mise en œuvre, dans le respect de l'inconditionnalité de l'accueil.

L'hébergement d'urgence est l'un des deux premiers dispositifs d'entrée dans le parcours de réinsertion sociale. Il a vocation à répondre en priorité aux besoins fondamentaux des personnes accueillies : toit, nourriture, hygiène, santé, obtentions de titres, ouverture de droits...

Il est ouvert à toute personne orientée par le SIAO, sans discrimination, selon le principe de l'accueil inconditionnel.

Au sein du Service d'Accueil d'Urgence, l'hébergement est assuré en chambres collectives ou en chambres individuelles pouvant accueillir, pour certaines, des personnes à mobilité réduite.

Les personnes accueillies sont prises en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat. La prise en charge est effectuée pour 21 jours, renouvelables, en application du principe de continuité de l'hébergement.

Toute place vacante au Service d'Accueil d'Urgence est immédiatement remise au 115, qui en est, depuis septembre 2022, le service orienteur.

Au sein du Centre d'Hébergement d'Urgence, l'hébergement est assuré en appartements extérieurs, en chambres partagées, dans des appartements collectifs pouvant accueillir de 2 à 6 personnes. Un logement dispose d'une place pour une personne seule.

Toute place vacante est immédiatement communiquée au SIAO78. Comme pour le Service d'Accueil d'Urgence, les personnes accueillies sont prises en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat, pour une durée de 21 jours, renouvelables, en application du principe de continuité de l'hébergement

Dans le cadre de l'accueil d'urgence, il est proposé une prise en charge individuelle assurée par la désignation d'un référent et d'un co-référent qui seront les interlocuteurs privilégiés de la personne accueillie et des partenaires extérieurs pendant toute la durée du séjour.

La personne accueillie est autonome dans l'élaboration de ses repas : cuisine mise à disposition pourvue des équipements nécessaires au stockage de la nourriture et à l'élaboration des repas, tickets services d'un montant de 40 € par semaine, destinés à l'achat de nourriture et de produits d'hygiène corporelle de première nécessité, fournis par le CHRS pour les personnes sans ressources.

Les personnes accueillies sans ressources avec des enfants sur le Centre d'Hébergement d'Urgence peuvent bénéficier de tickets services complémentaires, dans les conditions ci-dessous :

- Enfant de 0 à 12 mois : 25 € / semaine / enfant
- Enfant de 12 à 24 mois : 20 € / semaine / enfant
- Enfant de plus de 24 mois : 15 € / semaine / enfant

L'Équinoxe propose aux personnes accueillies des animations, ainsi que des activités collectives. Les temps de vie collective permettent à la fois de créer une dynamique de groupe mais également de favoriser la socialisation des personnes isolées qui ont connu la précarité, voire l'errance.

Au Service d'Accueil d'Urgence, des temps de régulation et d'échanges collectifs sont organisés régulièrement en présence de l'une des coordinatrices, d'un travailleur social, ainsi que du Cadre Socio-Educatif si nécessaire.

Au Centre d'Hébergement d'Urgence, des temps d'échanges collectifs sont organisés dans les appartements en fonction des besoins exprimés par les personnes accueillies ou des situations repérées par les professionnels, en présence de l'une des coordinatrices, des travailleurs sociaux concernés, ainsi que du Cadre Socio-Educatif si nécessaire.

4.2 L'Insertion

Le Service Insertion accueille toute personne majeure, avec ou sans enfant, en situation régulière ou en cours de régularisation sur le territoire, connaissant des difficultés économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, ayant besoin d'un accompagnement social, et orientée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) départemental.

Après un entretien d'évaluation mené par les professionnels du Pôle Social de la structure, et dans la mesure du possible, en présence de la psychologue, la situation du ménage est présentée en Commission, à l'issue de laquelle la Direction confirme, ou non, l'admission au sein de l'établissement.

Les personnes accueillies, prises en charge au titre de l'aide sociale de l'État, bénéficient d'un accompagnement social pendant toute la durée de leur séjour. La première prise en charge de 6 mois est renouvelée en fonction des besoins et du projet d'insertion.

Au 31 décembre 2024, l'Equinoxe dispose d'une capacité d'hébergement de 115 places d'Insertion, réparties ainsi qu'il suit :

- 30 places sur site, dans l'un des 14 studios ;
- 85 places en diffus, réparties dans divers logements dans le périmètre du Territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Maurepas, Plaisir, Trappes et Coignières).

Par ailleurs, il convient de noter que le partenariat avec des bailleurs sociaux a été maintenu pour les baux glissants toujours existants. Les familles bénéficient ainsi d'une période transitoire favorisant l'insertion durable dans le logement. Il est à noter qu'au 31 décembre 2024, 3 baux glissants étaient toujours en cours sur les 6 contrats d'origine, 3 ayant pu déboucher, lors des années précédentes, sur un glissement de bail au profit des personnes accueillies via ce dispositif. Pour les 3 contrats restants, la complexité des situations des familles concernées demeure problématique et ne permet pas encore le glissement du bail à leur profit.

4.3 Le Conseil de la Vie Sociale

En 2020, l'établissement a relancé le Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Cette instance, destinée à garantir le droit des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil, a été instituée par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisée par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, lui-même modifié par le Décret n° 2005-1367 du 2 novembre 2005.

Le Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 est venu modifier et compléter les précédents Décrets. Il a pour objectif de renforcer le rôle des conseils de la vie sociale et la participation plus globale des personnes accueillies.

Le Conseil de la Vie Sociale représente les personnes accueillies au sein des trois services du CHRS l'Equinoxe : Insertion (sur site ou en appartement extérieur), Service d'Accueil d'Urgence et Centre d'Hébergement d'Urgence.

C'est une instance qui permet aux personnes accueillies dans l'établissement de s'exprimer librement, de donner leur avis et d'être entendues par les professionnels. Les personnes accueillies peuvent faire des propositions sur le fonctionnement de l'établissement, par exemple sur les points suivants :

- l'organisation intérieure de l'établissement ;
- la vie quotidienne de l'établissement ;
- les activités et l'animation socio-culturelle ;
- les projets de travaux et d'équipement ;
- la nature et le prix des services rendus ;
- l'affectation des locaux collectifs ;
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants...

Les nouvelles dispositions légales introduites par le Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 relatives au Conseil de la vie Sociale ont été étudiées afin de se mettre en conformité avant l'organisation de nouvelles élections en mai 2024.

Conformément aux dispositions de l'article D. 311-10 modifié du CASF, l'établissement n'est pas contraint d'organiser des élections des représentants des personnes accueillies, chronophages et ne suscitant peu d'intérêt chez les personnes accueillies, puisqu'il lui est loisible de désigner les représentants des personnes accueillies avec leur accord.

L'établissement a donc opté pour cette solution, qui permet une plus grande souplesse et des délais de mise en œuvre plus courts.

Les modalités de désignation ont été précisées par le nouveau Règlement Intérieur du CVS, adopté en mai 2024. Il n'y a donc plus d'élection à proprement parler des représentants du CVS, mais une désignation sous forme de tirage au sort par l'AIPN parmi les personnes accueillies qui auront fait part de leur souhait de candidater au Conseil de la Vie Sociale.

Il a été décidé de maintenir le nombre de représentants des personnes accueillies à six (6), puisque le nombre de représentants des personnes accueillies doit toujours être supérieur à la moitié du nombre total des membres du Conseil de la Vie Sociale.

Il est rappelé que la Directrice de l'établissement (ou son représentant) siège au Conseil de la Vie Sociale avec voix consultative.

Il a été décidé qu'il n'y aura plus de distinction entre les membres titulaires et les membres suppléants en ce qui concerne les représentants des personnes accueillies, offrant ainsi une souplesse de fonctionnement interne à l'instance lorsque les représentants quittent l'établissement.

Le CHRS a décidé, outre la condition légale de recevabilité liée à l'âge du candidat (à partir de 11 ans), imposée par le CASF, de s'assurer que les personnes accueillies proposant leur candidature aient une compréhension minimale du français et au moins 2 mois de séjour dans l'établissement.

A la demande du Conseil de la Vie Sociale et en fonction de l'ordre du jour, pourront également siéger au CVS, des personnes invitées à titre consultatif.

Peuvent également demander à assister aux débats du Conseil de la Vie Sociale :

- Un représentant élu de la commune d'implantation de l'activité ou un représentant élu d'un groupement de coopération intercommunal,
- Un représentant du Conseil départemental,
- Un représentant de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation,
- Un représentant du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie,
- Une personne qualifiée mentionnée dans l'article L. 311-5,
- Le représentant du défenseur des droits.

Un appel à candidature a été adressé à l'ensemble des personnes accueillies et le tirage au sort par l'AIPN des six (6) nouveaux membres représentant les hébergés a eu lieu le 22 mai 2024.

Parallèlement, l'établissement a organisé des élections pour élire les professionnels de l'établissement au Conseil de la Vie Sociale, sous le format d'un professionnel élu titulaire et d'un professionnel élu suppléant, avec pour condition légale préalable une ancienneté au moins égale à six mois au sein de l'établissement.

La réunion d'installation du nouveau Conseil de la Vie Sociale s'est tenue le 12 juin 2024.

Puis, suite au départ de la structure de l'un des représentants des personnes accueillies, également Président de l'instance, un appel à candidature a été lancé auprès des hébergés au mois de novembre 2024 pour désigner un nouveau membre, soit le 6^{ème} du CVS.

Aucun hébergé ne s'étant manifesté, il a été décidé de poursuivre le Conseil de la Vie Sociale avec 5 représentants des personnes accueillies. Une nouvelle Présidente a été désignée à cette occasion.

4.4 L'Étincelle

Le CHRS assure l'Accueil départemental pour les femmes victimes de violences (qui fait l'objet d'un rapport d'activité séparé), l'Étincelle, qui se situe dans les locaux de l'Équinoxe et bénéficie de son infrastructure.

Il offre une prise en charge coordonnée qui a pour objectif d'inscrire les femmes se présentant à l'Étincelle dans un parcours d'émancipation et de résilience.

L'Étincelle est un lieu ressource clairement identifié sur le territoire qui propose des accompagnements personnalisés réalisés par quatre travailleurs de terrain ; un soutien est apporté avec nos partenaires, tant sur le plan juridique que psychologique, qui favorise la prise de conscience et les connaissances sur les outils d'action.

En 2021, afin d'étendre le maillage du dispositif et renforcer la dynamique du travail en réseau au sein du territoire, l'Étincelle a participé à un appel à projets de France Relance, dont elle a été désignée lauréate, pour son projet d'acquisition et de mise en service d'une structure mobile, permettant ainsi de déployer le dispositif dans tous les territoires du département des Yvelines.

Ainsi, depuis septembre 2022, le Bureau Mobile de l'Étincelle sillonne les routes des communes des Yvelines, et vient apporter un complément essentiel au dispositif déjà existant sur site. Il permet ainsi aux femmes victimes de violences qui ne sont pas en capacité de se déplacer de pouvoir accéder à ce point de permanence mobile en toute discrétion.

De nombreuses conventions ont été signées, à la fois avec des mairies et des CCAS, mais également avec des hôpitaux, tels que celui de Mantes, au Nord du département, et Rambouillet, au Sud, des bailleurs sociaux, tels qu'Adoma et 3 F, et enfin, le Centre Commercial de Chambourcy.

Le Bureau Mobile participe également au Mobil'Villages, rassemblement de tous les dispositifs mobiles d'accompagnement proposés dans les Yvelines, particulièrement en milieu rural.

Deux travailleurs de terrain, formés et spécialisés dans les violences faites aux femmes, assurent ces moments d'écoute, d'aide et d'orientation du Bureau Mobile. L'intervention du Bureau Mobile permet ainsi de renforcer l'offre d'écoute et d'orientation vers des services adaptés pour les femmes victimes de violences qui le sollicitent.

5 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, instance décisionnelle du CHRS l'Equinoxe, s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2024, les 4 avril, 24 juin, 24 octobre et 10 décembre.

La composition de ce Conseil est la suivante :

Membres ayant voix délibérative
Six représentants de la Communauté d'agglomération Dont un nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration
Un représentant de la commune d'implantation (Montigny-le-Bretonneux)
Deux représentants du personnel
Deux représentants du Conseil de la Vie Sociale
Deux personnes qualifiées
Membres consultatifs
Directeur de la DDETS des Yvelines ou son représentant
Directrice du CHRS L'EQUINOXE
Trésorier Principal

A l'occasion de ces Conseils, les Administrateurs définissent la politique générale du CHRS l'Equinoxe et de l'Étincelle, particulièrement sur les investissements, les rapports d'activité, ainsi que les budgets.

6 Ressources Humaines

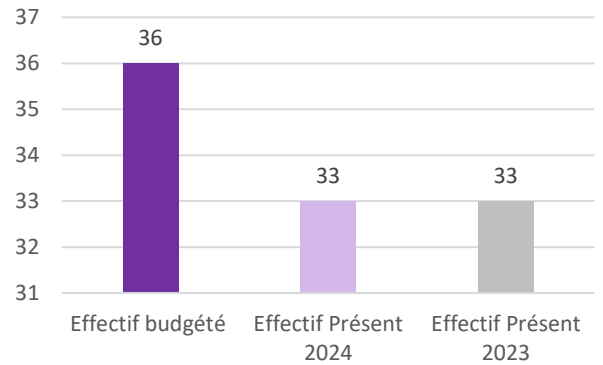
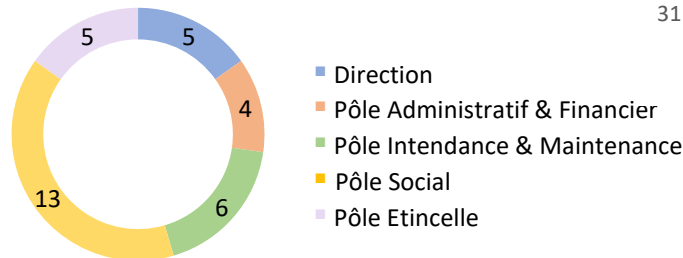
6.1 Les effectifs (CHRS L'Equinoxe & l'Étincelle)

L'effectif total du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'Equinoxe au 31 décembre 2024 est de 33 agents : 28 agents sont affectés au CHRS l'Equinoxe et 5 agents à l'Étincelle (22 contractuels dont 9 CDI, 11 titulaires).

A l'origine de la création du CHRS l'Equinoxe, un effectif précis de 36 ETP avait été budgété.

A la lecture du graphique ci-contre, nous pouvons observer un équilibre et une stabilité de l'établissement en termes d'ETP sur les deux dernières années.

La répartition des 33 agents, par Pôle, est établie de la manière suivante :

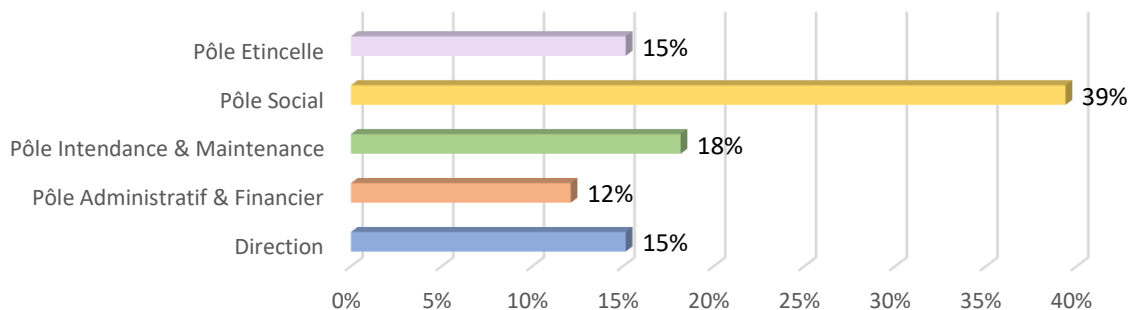


Au 31 décembre 2024, l'équipe de Direction est représentée par :

- La Directrice,
- Le Responsable Administratif & Financier,
- La Cadre Socio-Educatif,
- La Responsable de l'Accueil de Jour l'Etincelle & Chargée de mission DUI et Communication,
- Le Responsable Intendance & Maintenance.

Depuis plusieurs années, le CHRS l'Equinoxe s'est engagé à maintenir un effectif dédié principalement à l'activité sociale. De ce fait, plus de la moitié de l'effectif global est affecté à cette mission afin d'offrir un accompagnement de qualité aux personnes accueillies au CHRS et à l'Accueil de Jour l'Etincelle : au 31 décembre 2024, cet effectif représente 55 % de l'effectif global.

Afin de garantir une qualité d'entretien et de maintenance des biens mobiliers et immobiliers, le Pôle Intendance & Maintenance représente 18 % de l'effectif global. Le Pôle Direction/Encadrement et le Pôle Administratif & Financier représentent, quant à eux, 27 % de l'effectif global.

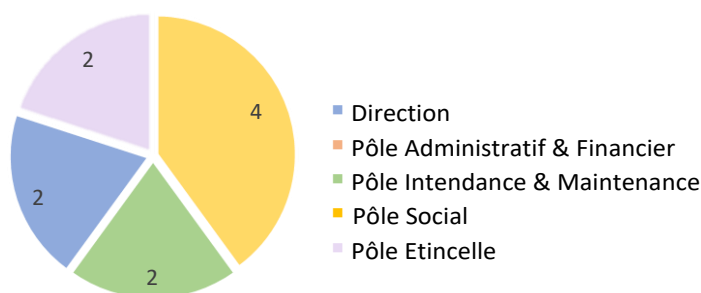


6.2 Les mouvements de personnel

La ligne directrice de la Direction est identique depuis 2021 : fidéliser les anciens comme les nouveaux professionnels intégrant la structure. Cette volonté de fidélisation se caractérise par :

- Une communication interne et un dialogue social accru ;
- La valorisation du travail de chaque agent (titulaires et contractuels ; pour ces derniers par l'obtention de CDI) ;
- Une disponibilité et une ouverture de la Direction vers les agents ;
- La mise en place d'une politique de recrutement avec des profils divers et variés permettant d'apporter une nouvelle dynamique dans les équipes.

En termes de recrutement en 2024, 10 embauches sont comptabilisées et leur répartition, par pôle, est la suivante :

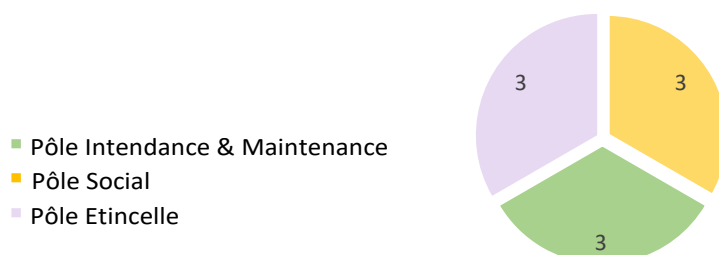


9 Contrats en CDD conclus
1 Contrat de détachement

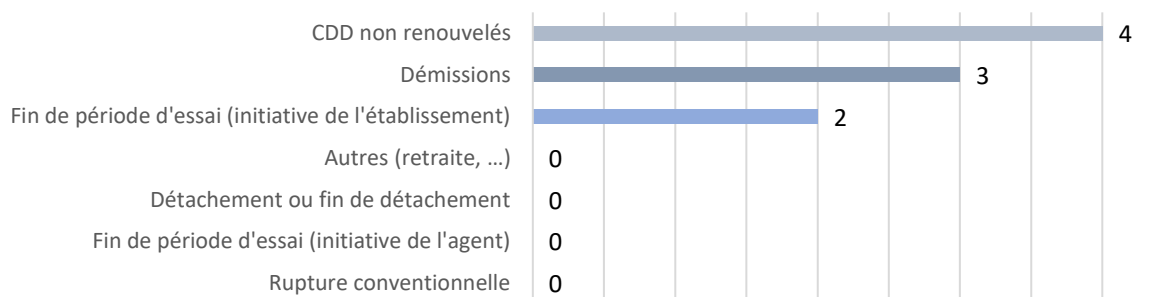


En 2024, la fidélisation des salariés et le renouvellement des contrats des agents en poste ont permis de stabiliser le nombre d'embauche en contrats à durée déterminée (CDD), mais également de diminuer quelque peu le turn-over de l'établissement.

Concernant les départs, 9 en ont été comptabilisés (10 en 2023) et leur répartition par Pôle est la suivante :



Les motifs de départ du CHRS l'Equinoxe sont liés au non-renouvellement de 3 contrats à durée déterminée, ainsi qu'à 3 démissions. Enfin, 22 % des départs sont liés à la fin de période d'essai à l'initiative de l'agent.



En parallèle des entrées et sorties de l'année 2024, 4 agents sont toujours actuellement sortis temporairement des effectifs à raison de 1 détachement et 3 disponibilités renouvelées.

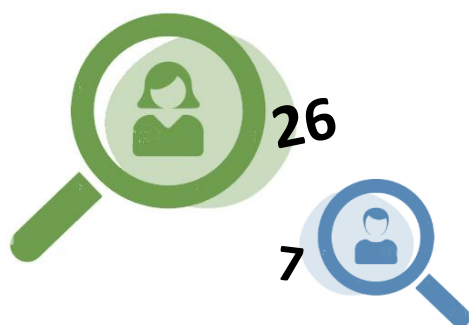
En 2024, la gestion du Pôle Accueil est toujours confiée à la société de sécurité privée extérieure SPG. Le contrat liant la structure et la société de sécurité privée prendra fin en février 2026.

Le recours à la prestation de cette société permet d'assurer **une présence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, par des agents SSIAP formés pour la protection des personnes et des biens, et permet de répondre efficacement aux urgences.



6.3 Répartitions des agents du CHRS

6.3.1 Répartition par sexe

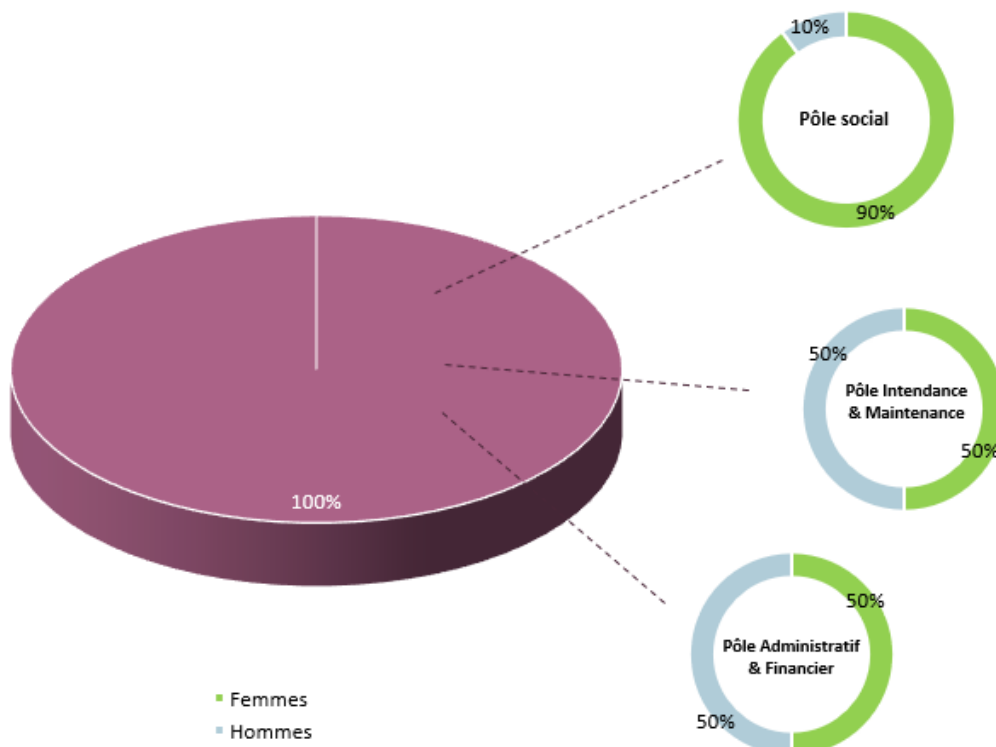


Au 31 décembre 2024, l'établissement compte au sein de son effectif 79 % de collaboratrices (soit une hausse de 4 % par rapport à 2023) et 21 % de collaborateurs.

Cette forte représentation de collaboratrices reflète le secteur de l'activité sociale. Sur les 33 agents présents, 26 sont des femmes.

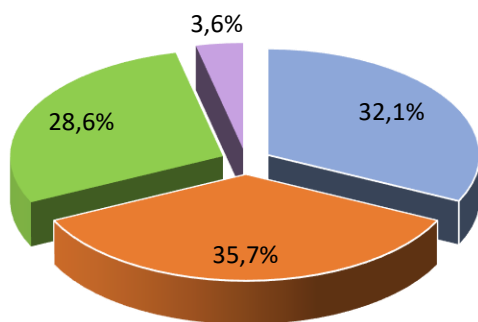
La volonté de la Direction est de mettre en place une parité entre les hommes et les femmes sur l'ensemble des Pôles. A ce jour, le Pôle Social est représenté à 90 % par des femmes. Il est rare de recevoir des candidatures masculines lors des recrutements.

Quant aux Pôles Intendance & Maintenance et Administratif & Financier, ils sont représentés à 50 % par des hommes.



6.3.2 Répartition par type de contrat (hors l'Étincelle)

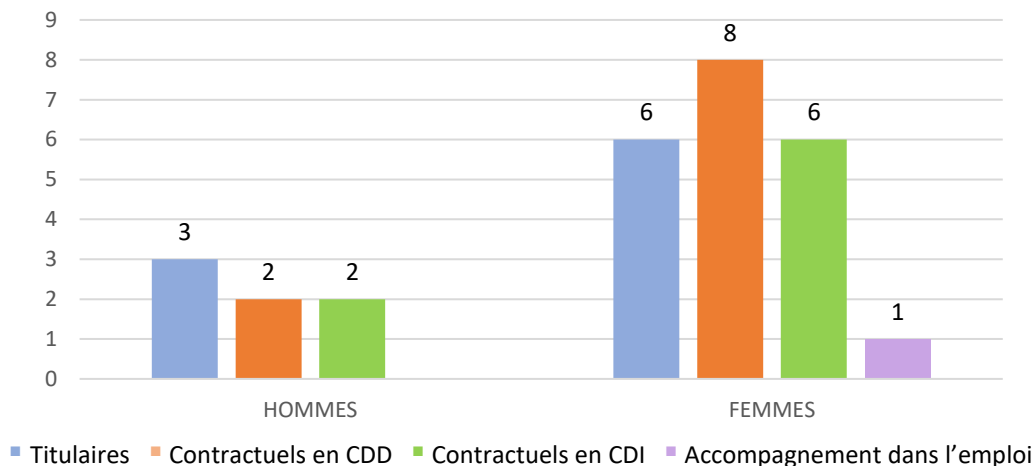
Au 31 décembre 2024, pour le CHRS l'Equinoxe, 28 agents sont rémunérés et leur répartition par type de contrat est la suivante :



Les agents titulaires représentent 32 % des effectifs. Concernant les contractuels, ils représentent 68 % des effectifs (une donnée en légère baisse en comparaison avec 2023). 29 % des agents sont en CDI, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2023.

■ Titulaires ■ Contractuels en CDD ■ Contractuels en CDI ■ Accompagnement dans l'emploi

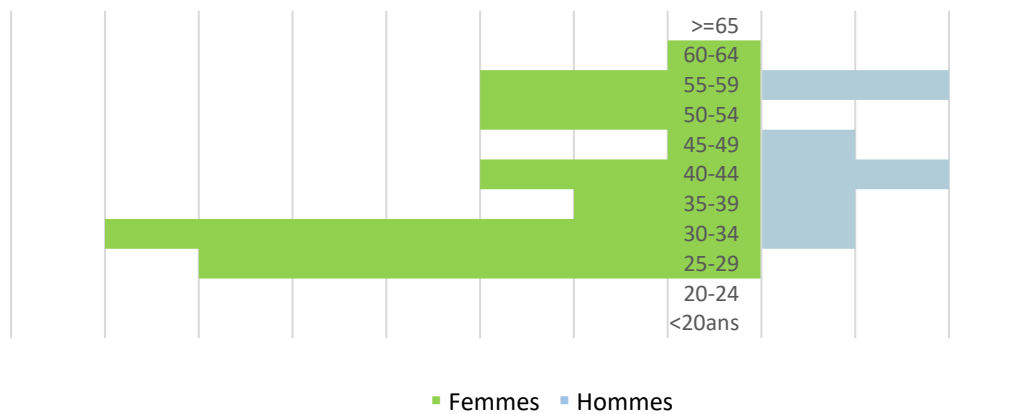
Le graphique ci-après expose la répartition des agents en fonction du type de contrat et du sexe.



6.3.3 Pyramide des âges

Au 31 décembre 2024, en observant la pyramide des âges, il est constaté que celle-ci montre le réel impact de la stratégie établie par le CHRS l'Equinoxe, dans le cadre de la politique de fidélisation et d'attractivité enclenchée depuis plusieurs années.

En effet, nous pouvons observer que les agents embauchés bénéficient d'une expérience significative et les jeunes diplômés recrutés les dernières années ont évolué au sein de la structure.

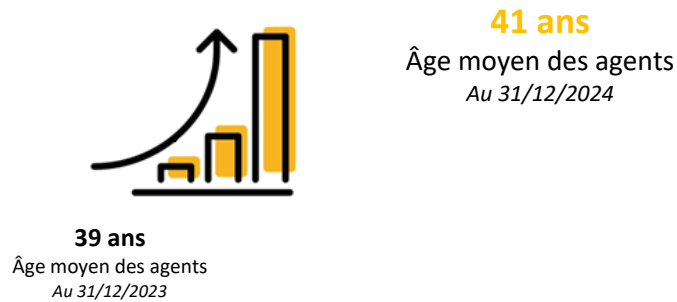


17 agents ont un âge inférieur à 40 ans (dont 6 ont moins de 30 ans) et 9 agents ont un âge supérieur à 50 ans (dont 1 a plus de 60 ans).

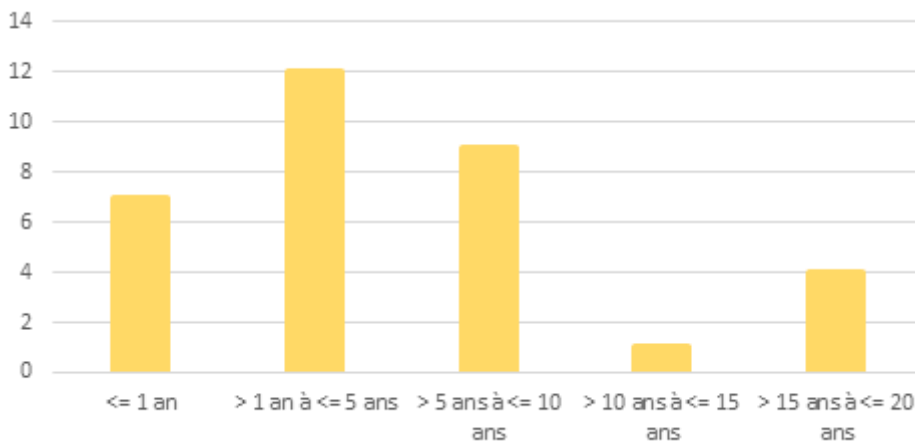


Agents de moins de 50 ans

Au 31 décembre 2024, la moyenne d'âge des professionnels présents s'établit à 41 ans (contre 39 ans en 2023). Quant à la durée moyenne d'ancienneté, elle est en légère hausse (0,6 %).

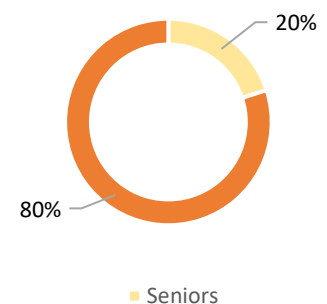


Le graphique ci-dessous expose la répartition des agents par tranches d'ancienneté. 37 % des agents ont une ancienneté comprise entre 1 et 5 ans. 12 % ont plus de 10 ans d'ancienneté.



5
Années d'ancienneté moyenne
Au 31/12/2024

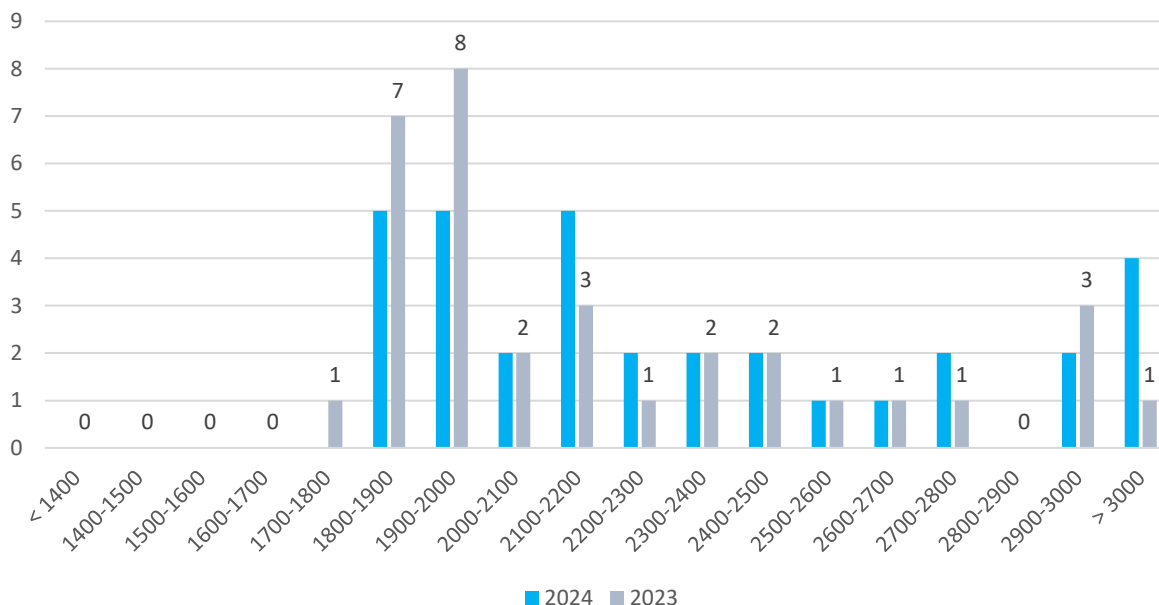
Malgré une difficulté liée à l'attractivité des profils seniors en raison d'un secteur d'activité concurrentiel au secteur privé et associatif, le pourcentage d'agents seniors progresse néanmoins et atteint 20 % de l'effectif global au 31 décembre 2024.



6.3.4 Rémunération globale

En étudiant le graphique ci-dessous, il est observé que 85 % des agents ont un traitement de base indiciaire supérieur à 1.900 €, soit une hausse de 9 % par rapport à 2023.

Ce graphique reflète une volonté de l'établissement de promouvoir et de continuer ses efforts concernant l'augmentation des bas salaires et des postes occupés par des collaborateurs seniors.



6.3.5 Adhésion à l'assurance chômage

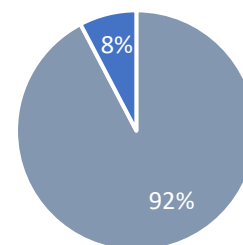
Depuis 2009, le CHRS l'Equinoxe était en auto-assurance. Il assurait donc la charge de l'indemnisation et versait lui-même les allocations d'assurance chômage à ses anciens agents contractuels, s'ils en remplissaient les conditions. Ce système d'auto-assurance étant intéressant lorsque l'ensemble des agents sont titulaires de la fonction publique, il n'avait plus lieu d'être au regard de la proportion élevée de contractuels au sein de la structure.

Aussi, en fin d'année 2019, il a été décidé d'adhérer à l'assurance chômage pour les nouveaux agents contractuels. Cette adhésion a pris effet le 1er mai 2020.

En 2024, le CHRS l'Equinoxe a versé des allocations chômages à hauteur de 1 277,10 € pour 1 agent titulaire restant à la charge de l'établissement. Ce chiffre est en nette baisse par rapport à 2023.

6.3.6 Agents diplômés et non diplômés au sein du Pôle Social (hors l'Étincelle)

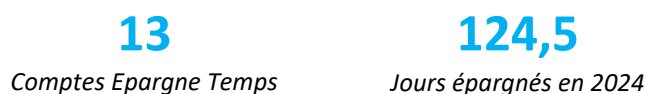
La proportion d'agents ayant un Diplôme d'Etat en lien avec le domaine social est de 92 %, ce qui représente 12 agents sur 13 présents.



- Diplômes issus du domaine social
- Diplômes issus d'un autre secteur

6.4 Le temps de travail

Au 31 décembre 2024, 1 agent a demandé l'ouverture d'un compte épargne temps (CET).

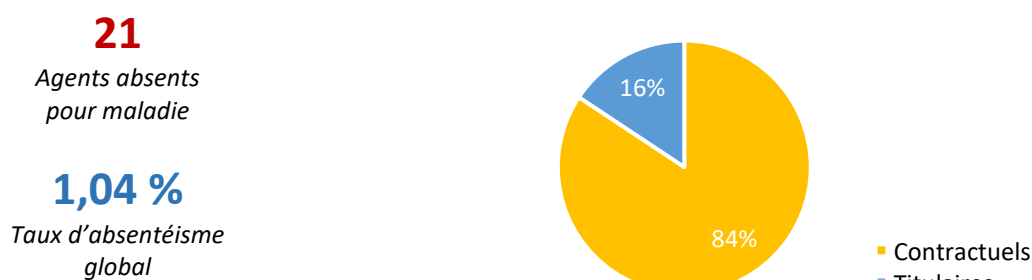


6.5 L'absentéisme

Une légère augmentation des jours d'absence a été observée. Au 31 décembre 2024, 663 jours d'absence sont comptabilisés contre 656 jours en 2023.



Les maladies ordinaires représentent 632 jours, soit 95,3 % des absences. Pour les 4,7 % restants, les congés maternité ou paternité et accidents du travail représentent 31 jours d'absences.



6.6 La formation

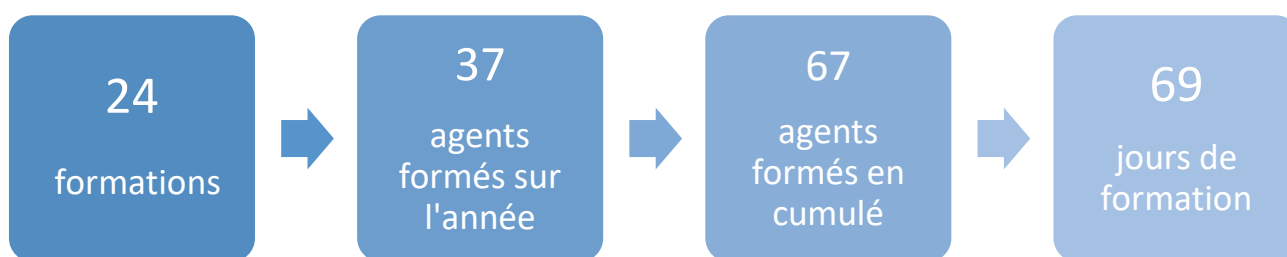
La politique de formation doit permettre d'offrir à chaque collaborateur l'opportunité de développer ses compétences. Afin de répondre aux exigences du CHRS l'Equinoxe, un budget est déterminé pour permettre d'assurer la formation professionnelle continue des agents.

En 2024, le montant pédagogique a été budgétisé à hauteur de 29 500,00 €. Le montant total qui a été alloué à la formation en 2024 s'élève à 31 958,13 €.



Ce montant correspond aux prises en charge par l'ANFH (soit 20 603,16 €) et par le CHRS (soit 11 354,97 €).

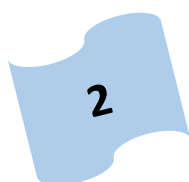
Au 31 décembre 2024, le plan de développement des compétences comptabilise au total :



Le CHRS a optimisé les formations pour permettre au plus grand nombre d'y participer. Les formations réalisées et prises en charge par l'ANFH, tout au long de l'année 2024, sont classées dans les catégories suivantes :

- Accompagnement du public accueilli (personnes sous addictions, détection des troubles psychiques, accès au logement, à la santé publique...)
- Formations réglementaires et obligatoires (Sauveteur Secouriste du Travail, Premiers Secours en Santé Mentale, habilitation électrique...)
- Formations syndicales ;
- Management et administratif ;
- Violences faites aux femmes.

Chaque agent a pu, en moyenne, bénéficier d'au moins 2 formations au cours de l'année.



6.6.1 Plan de développement des compétences

Dans le cadre de son adhésion à l'ANFH, le CHRS l'Equinoxe comptabilise :



L'enveloppe budgétaire ANFH de 20 603,16 € a été utilisée dans sa totalité en 2024.

6.6.2 Formation hors Plan

Au-delà des formations prises en charge par l'ANFH, une enveloppe supplémentaire de 11 354,97 € a été allouée à la formation des agents.



En 2024, le CHRS l'Equinoxe a accepté deux formations longues (4 mois à 2 ans) et diplômantes (CAFERUIS et Diplôme Universitaire), ainsi qu'une formation CPF.

Les formations longues représentent :



Une enveloppe de 5 000 € a été attribuée pour les Groupes d'Analyse des Pratiques (CHRS l'Equinoxe et l'Étincelle).

6.6.3 Groupe d'Analyse des Pratiques

Depuis septembre 2021, un Groupe d'Analyse des Pratiques a été mis en place à destination des membres de l'équipe sociale afin qu'ils puissent échanger avec un formateur, mais également entre eux-mêmes, sur les situations et les possibles difficultés rencontrées dans les accompagnements proposés aux hébergés.

En 2024, un Groupe d'Analyse des Pratiques a également été mis en place pour les membres du CODIR.

6.6.4 La santé au travail

Chaque agent est à jour de sa visite médicale. Quatre agents bénéficient d'un suivi renforcé, avec un examen médical d'aptitude périodique tous les deux ans, du fait de leur habilitation électrique.

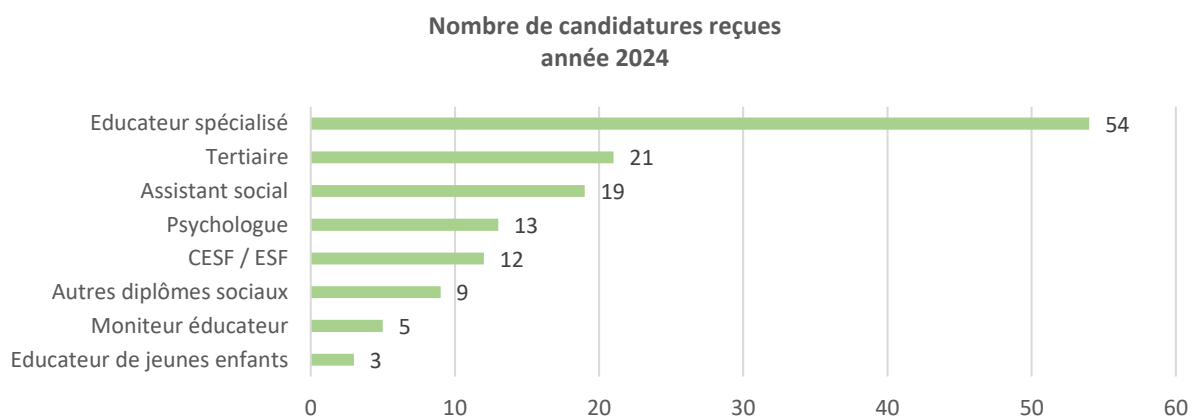
Le Document Unique et d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été mis à jour en fin d'année.



6.7 La responsabilité sociale de l'établissement

6.7.1 Accueil des stagiaires et apprentis

Chaque année, de nombreuses demandes de stage parviennent au CHRS. Ainsi, en 2024, 136 demandes ont été enregistrées. Un choix est établi afin de ne pas déstabiliser l'homéostasie de l'établissement et d'offrir à chaque stagiaire retenu un accompagnement personnalisé de qualité.



Le CHRS l'Equinoxe prend au sérieux l'accompagnement et la transmission du savoir auprès des stagiaires. Aussi, en raison d'une importante activité du centre qui n'aurait pas pu, en 2024, permettre un accompagnement de qualité, il a été décidé de reporter l'accueil de stagiaires à l'année suivante.

6.7.2 Accueil Service Civique

Le Service Civique a toute sa place au sein du CHRS l'Equinoxe, lequel œuvre pour l'intérêt général. Le CHRS est convaincu que le Service Civique propose une autre forme d'engagement totalement complémentaire avec les profils des professionnels du CHRS.

De ce fait, un renouvellement d'agrément pour une durée de 5 ans a été réalisé en 2023. En 2024, le CHRS n'a pas eu de Service Civique ; la structure a publié une offre et a reçu 60 candidatures mais celles-ci n'étaient pas en adéquation avec le profil recherché ou répondaient finalement par la négation au moment du 1^{er} contact téléphonique.



Le CHRS s'engage à renouveler l'accompagnement de Service Civique dans les prochaines années.

6.8 Représentation du Personnel

Le 8 décembre 2022, des élections professionnelles ont eu lieu au sein du CHRS l'Equinoxe pour élire une nouvelle organisation syndicale. Lors du dépouillement, il avait été constaté une répartition des voix identique entre 2 syndicats et un tirage au sort avait alors eu lieu sous l'égide de l'AIPN.

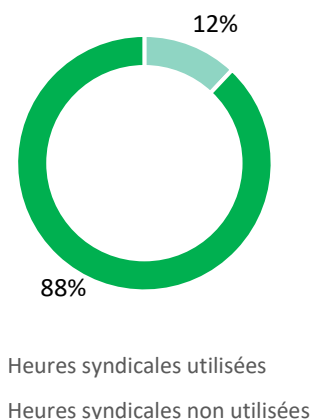
De ce fait, depuis janvier 2023, 2 organisations syndicales animent les réunions du CSE :

- La CGT avec 2 titulaires et 2 suppléants ;
- La CFDT avec 1 titulaire et 1 suppléant.

Des réunions du CSE sont organisées régulièrement avec la Direction, selon les besoins et les thèmes abordés, et 2 agents du CSE sont présents à chaque Conseil d'Administration du CHRS.

Plusieurs réunions d'informations à destination des agents du CHRS ont parfois été conjointement réalisées entre les 2 syndicats (soit 49 heures 30 pour l'année 2024).

Concernant la vue globale des heures syndicales utilisées comparativement aux heures disponibles indiquées dans le graphique ci-contre, 12% de ces heures ont été utilisées.



	Heures disponibles	Heures utilisées en commun	
		CFDT	CGT
Art 5-6 Réunions statutaires ou d'informations des OS	396	49,5	

Les heures syndicales (art 13, 15 et 16) utilisées par les 2 instances représentatives représentent 13 % des heures disponibles.

	Heures disponibles	Heures utilisées par syndicat	
		CFDT	CGT
Art 13 Congrès syndicaux et réunions des organismes	140	52,5	0
Art 15 Instances de l'établissement	216	20,5	33,5
Art 16 Exercice du mandat syndical pendant les heures de services	416,5	10	1

6.9 Activité collective

Afin de favoriser la cohésion d'équipe et de remercier le personnel pour le travail accompli, le CHRS a organisé une journée institutionnelle au cours de laquelle les agents ont pu profiter d'une croisière chantante sur la Seine et la Marne en juin 2024.

7 Pôle social

Au 31 décembre 2024, le CHRS l'Equinoxe proposait un total de 187 places d'hébergement, par le biais de deux dispositifs d'accueil : d'une part, l'hébergement d'urgence qui se scinde en deux services, le Service d'Accueil d'Urgence (SAU) et le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), et, d'autre part, l'hébergement d'Insertion, sur site et en appartements extérieurs.

L'hébergement d'urgence a vocation à apporter des solutions immédiates et théoriquement de courtes durées. L'hébergement d'urgence est accessible aux personnes sans-abri et en situation de détresse, sans condition de régularité de séjour, de nationalité, d'âge, de sexe, de composition familiale... selon le principe d'inconditionnalité de l'accueil.

Les structures d'hébergement d'urgence offrent des prestations de première nécessité (gîte, couvert, hygiène), apportent une première évaluation sociale, médicale et physique, et tendent à une orientation vers une structure d'insertion adaptée ou un logement, lorsque la situation, notamment administrative, le permet.

Le principe de continuité prévoit que toute personne accueillie dans une structure d'urgence doit pouvoir y rester, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation adaptée lui soit proposée.

L'hébergement d'insertion a vocation à assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Toutes les personnes et familles en situation de détresse ou qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, ont vocation à être admises à l'Equinoxe.

L'orientation des personnes vers le CHRS l'Equinoxe, en Urgence comme en Insertion, est réalisée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation départemental (SIAO 78), en fonction des places disponibles et des besoins et attentes des personnes. Depuis septembre 2022, l'orientation sur les places d'urgence du dispositif du Service d'Accueil d'Urgence sont dévolues au 115. La Direction prononce l'admission.

Chaque personne accueillie est suivie par un référent social de l'Equinoxe, ainsi qu'un co-référent. Elle bénéficie d'un accompagnement social et éducatif global de proximité.

7.1 Chiffres globaux

Au cours de l'année 2024, l'Equinoxe a réalisé un total de 64 081 journées d'occupation, sur un total prévisionnel de 68 442, ce qui représente un taux global d'occupation des places d'hébergement de 93,63 %, relativement stable par rapport à l'année précédente (- 0,24 %).

Sur le service Insertion, le taux d'occupation en 2024 s'est élevé à 90,97 % (contre 90,11 % en 2023). Le taux de renouvellement est de 59,13 % pour les entrées et de 54,78 % pour les sorties.

Le taux d'occupation des deux services d'Urgence (CHU et SAU) reste également relativement stable : 97,16 % pour le SAU (contre 96,99 % en 2023) et 98,06 % pour le CHU (contre 99,70 % en 2023).

Pour le SAU, le taux de renouvellement est de 93,33 % tant pour les entrées que pour les sorties.

Pour le CHU, le taux de renouvellement est de 33,33 % pour les entrées et de 38,60 % pour les sorties.

	Nombre théorique de journées pour l'année	Nombre réalisé de journées pour l'année	Taux d'occupation	Taux d'occupation N-1	Evolution Taux d'occupation
INSERTION	42090	38290	90,97%	90,11%	0,86%
URGENCE	5490	5334	97,16%	96,99%	0,17%
CHU	20862	20457	98,06%	99,70%	-1,64%
TOTAL	68442	64081	93,63%	93,87%	-0,24%

Taux de renouvellement		
	Entrées	Sorties
INSERTION	59,13%	54,78%
URGENCE	93,33%	93,33%
CHU	33,33%	38,60%

Tous services confondus, ce sont 101 entrées qui ont été enregistrées au cours de l'année 2024, dont 69 adultes et 32 enfants (contre 99 entrées en 2023, dont 73 adultes et 26 enfants).

En parallèle, 99 sorties ont été comptabilisées, dont 66 adultes et 33 enfants (contre 109 sorties en 2023, dont 78 adultes et 31 enfants).

Au total, sur l'année 2024, ce sont 272 personnes qui ont été hébergées et suivies sur les trois services de l'Equinoxe, sur une capacité d'accueil de 187 places. Elles représentaient un total de 175 familles, composées de 81 enfants et 191 adultes. Parmi ces adultes, on dénombrait 165 femmes et 26 hommes.

	Nb de personnes suivies	Nb de familles	Nb d'enfants et JM	Nb d'adultes	Nb de femmes	Nb d'hommes
INSERTION	167	80	75	92	70	22
URGENCE	29	29	0	29	29	0
CHU	76	66	6	70	66	4
TOTAL	272	175	81	191	165	26

7.2 Urgence (SAU)

Le Service d'Accueil d'Urgence de l'Equinoxe accueille des femmes seules et majeures, en situation de rupture d'hébergement. Sa capacité d'accueil maximale est de 15 places, toutes sur site, se décomposant en 1 chambre de 4 personnes (accessible aux personnes à mobilité réduite), 3 chambres de 3 personnes (dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite), et 2 chambres individuelles.

Ce service qui, à son ouverture, accueillait les hébergées uniquement pour la nuit (de 17 heures à 9 heures) est, depuis le 1^{er} novembre 2019, ouvert 24h/24. Cette ouverture a représenté une véritable amélioration des conditions d'hébergement et de vie des personnes accueillies.

Les femmes accueillies ont la possibilité de stocker leurs denrées alimentaires et de cuisiner, dans un espace aménagé qui leur est dédié. Pour les hébergées n'ayant aucunes ressources, des tickets services d'un montant de 40 euros sont distribués chaque semaine, sur la base de 35 euros pour l'achat de denrées alimentaires et 5 euros pour l'achat de produits d'hygiène corporelle de première nécessité. Les femmes disposant de revenus règlent mensuellement une participation aux frais d'hébergement équivalent à 17 % de leurs ressources (contre 15 % auparavant).

Grâce à la politique de décroisement entre les divers services de l'Equinoxe, les hébergés des Services d'Accueil d'Urgence, Insertion et Centre d'Hébergement d'Urgence, peuvent tous accéder aux mêmes activités socio-culturelles, animations et salles communes du centre. L'objectif de ce décroisement de l'Equinoxe est, notamment, de développer une dynamique de groupe qui pourra être déclencheur de cohésion et d'insertion sociale.

7.2.1 Nombre de personnes accompagnées

Au cours de l'année 2024, 29 femmes isolées ont été hébergées et suivies sur le Service d'Accueil d'Urgence, contre 31 en 2023. Ce chiffre est demeuré relativement stable par rapport à l'année précédente. Le delta entre les deux nombres trouve son origine du fait qu'y a eu moins de sorties et, en particulier, de mouvements internes entre services réalisés en 2024.

7.2.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur

58,6 % des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence proviennent du TAD de Saint-Quentin-en-Yvelines, soit 17 femmes sur 29 (en 2023, ce chiffre était de 51,6 %).

Parole d'hébergée

« Merci de ce que vous faites pour nous. Je vous raconte des choses que j'ai déjà racontées mais rien n'a bougé avant. J'espère que vous allez pouvoir m'aider. »
Hébergée au SAU depuis avril 2024.

Le nombre de femmes provenant du TAD de Seine Aval, soit 4 femmes (13,8 % du total), est en baisse comparé à l'année précédente (19,4 %, soit 6 femmes en 2023).

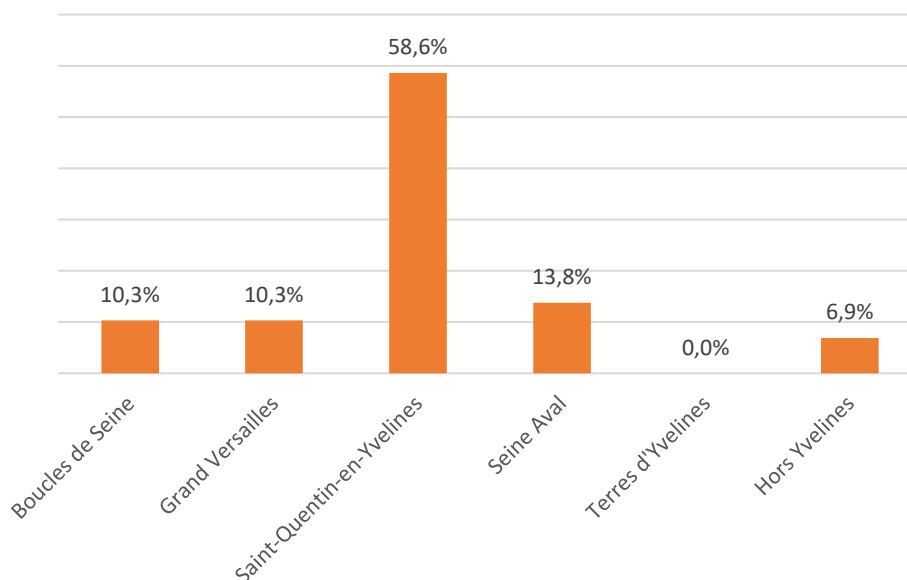
10,3 % des femmes proviennent du TAD Grand Versailles (3 femmes), relativement stable par rapport à 2022 (6,5 % soit 2 femmes).



10,3 % des femmes proviennent du TAD Boucles de Seine (3 femmes), en baisse comparé à 2023 où elles représentaient 5 femmes.

Enfin, 2 femmes (6,9 %) sur les 29 femmes hébergées proviennent d'un TAD hors département, identique à 2023.

Répartition des femmes hébergées au SAU en 2024
en fonction du TAD de rattachement



* TAD : Territoire d'Action Départemental

7.2.3 Motif d'admission

Depuis plusieurs années, et pour l'année 2024 également, il ressort des données que le premier motif d'admission au Service d'Accueil d'Urgence concerne les sorties de structures. Ainsi en 2024, 72,4 % des femmes, soit 21 femmes sur 29, ont été admises pour ce motif. Il est souligné toutefois que pour la première fois depuis 2018, ce chiffre est en diminution, potentiellement en raison de préconisations vers d'autres dispositifs adaptés.

Pour les années antérieures, ce motif d'admission concernait :

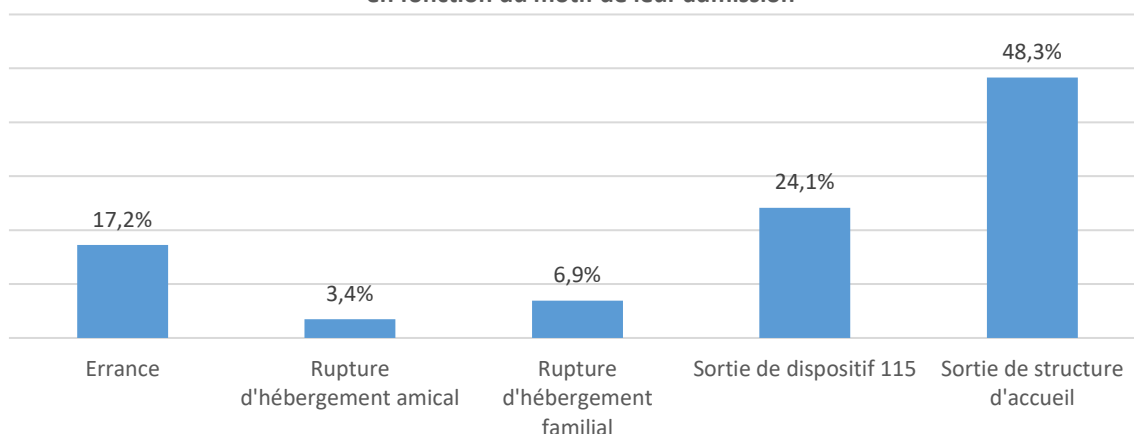
	Pourcentage de femmes concernées
2018	29,00 %
2019	42,40 %
2020	70,00 %
2021	74,10 %
2022	73,50 %
2023	77,40 %

Il s'agit pour 24,1 % de sorties de dispositif 115 (7 femmes) et pour 48,3 % de sorties de structures (CADA, CHU, HUDA, etc. pour 14 femmes).

Dans 10,3 % des cas (3 femmes sur 29), l'admission au Service d'Accueil d'Urgence faisait suite à une rupture d'hébergement amical ou familial (contre 16,1 % en 2023, représentant 5 femmes).

Il est à noter que 17,2 % des femmes admises dans ce service (soit 5 femmes sur 29) venaient de la rue (6,5 % en 2023, soit 2 femmes). La tendance à l'augmentation constatée l'année passée quant aux situations d'errance des femmes accueillies au SAU se confirme nettement pour 2024.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2024 en fonction du motif de leur admission



Au cours de l'année 2024, 1 femme a refusé son admission après orientation vers le Service d'Accueil d'Urgence par le 115 (7 femmes avaient refusé en 2022, aucune en 2023). L'établissement n'a, de son côté, refusé aucune orientation du 115 sur ce service (aucun refus en 2023, 1 refus en 2022).

Le SIAO, de son côté, a procédé à l'annulation d'une orientation en raison de l'inadéquation de l'état de santé de la personne avec la place proposée.

Parole d'hébergée

« J'ai été bien accueillie à mon arrivée, j'ai eu la chance d'avoir une bonne référente. J'ai beaucoup apprécié les orientations, les conseils lors des rendez-vous. »
Hébergée au SAU en 2024.

7.2.4 Âge

En 2024, la tranche d'âge la plus représentative des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence est celle des 36-45 ans, représentant 27,6 % (soit 8 femmes sur 29), suivie de celle des 26-35 ans, représentant 20,7 % (soit 6 femmes sur 29).

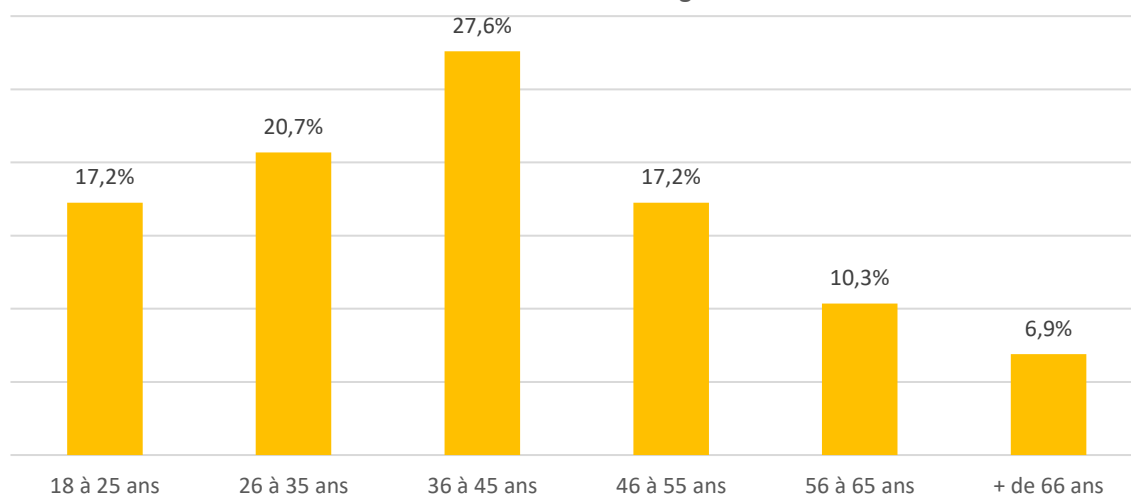
Sur les dernières années, il ressortait des données que le public orienté au SAU était de plus en plus âgé. Ainsi, les femmes âgées de 46 ans à plus de 66 ans représentaient 24,3 % des femmes hébergées en 2019 ; 36,6 % en 2020 ; 44,4 % en 2021, 38,2 % en 2022 et, enfin, 45,2 % en 2023. Pour l'année

2024, les femmes âgées de 46 ans à plus de 66 ans représentaient 34,4 % des femmes hébergées, en diminution par rapport aux années précédentes.

Néanmoins, le service a accueilli, en 2024, 5 femmes dont l'âge est compris entre 56 ans et plus, représentant 17,2 % du total des femmes accueillies au SAU (35,5 % du total en 2023 ; 29,4 % du total en 2022 ; 18,5 % du total en 2021). Il est important de souligner qu'une femme a plus de 70 ans, et une autre vient d'atteindre 80 ans, ce qui questionne sur la pertinence de leur accueil sur ce service, leur état physique et psychique réclamant parfois des soins adaptés qui relèvent d'un établissement médico-social et non d'un CHRS.

La tranche d'âge des 18-25 ans, pour 17,2 %, soit 5 femmes sur 29, est, quant à elle, en hausse en 2024. Ainsi, en 2022, elle représentait 5,9 % des femmes hébergées sur ce service, et 9,7 % en 2023.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur âge



7.2.5 Situation matrimoniale et familiale

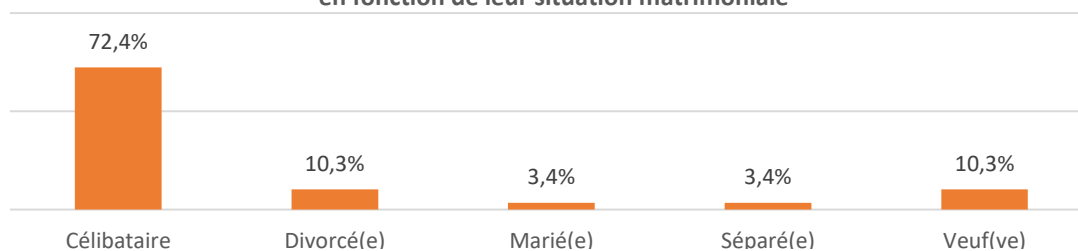
En 2024, la répartition des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en fonction de leur situation matrimoniale confirme la tendance des années précédentes : une large majorité, soit 72,4 %, est célibataire, ce qui représente 21 femmes sur les 29 accueillies dans le service. Elles représentaient 23 femmes sur 31 accueillies dans le service en 2023 et 22 femmes sur 34 en 2022.

Une femme hébergée sur le SAU en 2024 est mariée, son conjoint étant resté dans le pays d'origine.

Les femmes divorcées ou séparées représentent 13,8 %, soit 4 femmes sur 29 (12,9 % en 2023).

10,3 % d'entre elles, soit 3 femmes sur 29, sont des femmes veuves (9,7 % en 2023).

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur situation matrimoniale

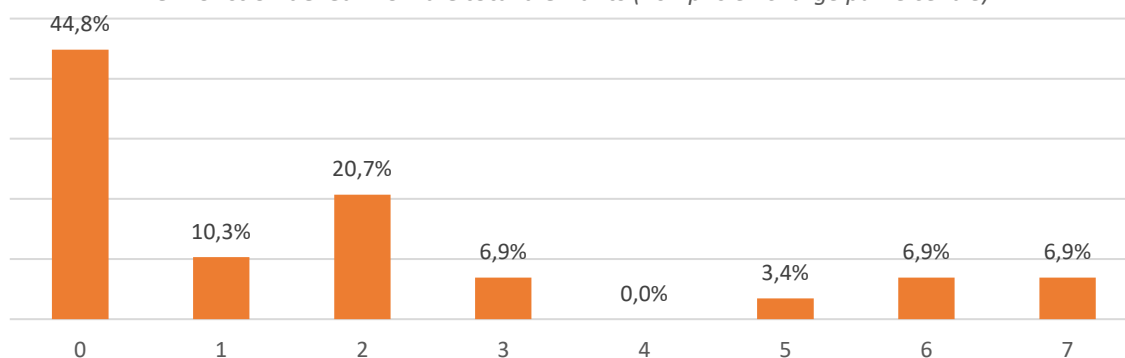


55,2 % des femmes hébergées sur le service ont au moins un enfant ou plusieurs enfants (contre 53,6 % en 2023).

En parallèle, 44,8 % des femmes hébergées, soit 13 femmes sur 29, n'ont aucun enfant (13 femmes sur 31 en 2023).

Pour les femmes ayant un ou plusieurs enfants, ceux-ci ne sont pas hébergés sur site avec leur mère, mais pris en charge soit par le second parent, soit par un membre de la famille, soit par une institution. La majorité de ces enfants se trouvent encore dans le pays d'origine de leur mère. Pour certains d'entre eux, ces enfants sont désormais des majeurs.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur nombre total d'enfants (*non pris en charge par le centre*)

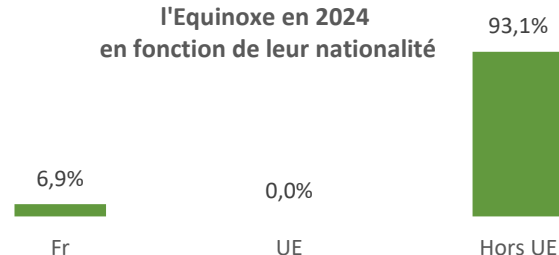


7.2.6 Nationalité et situation administrative

En 2024, la quasi-totalité des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence était issue de pays hors Union Européenne, soit 93,1 % (27 femmes sur 29). En 2023, elles représentaient 90,3 % des femmes accueillies au SAU ; en 2022, 94,1 %.

2 femmes sont françaises ; aucune n'est issue d'un pays de l'Union Européenne.

Répartition des femmes hébergées au SAU par
l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur nationalité



Comparatif entrée/sortie de la situation administrative des femmes étrangères :

A l'entrée, seules 3 femmes sur les 27 femmes étrangères hébergées dans le service (11,1 %) étaient en situation régulière (contre 30 % en 2023).

Parmi ces 3 femmes, 2 d'entre elles (7,4 %) bénéficiaient d'un titre de séjour ou d'une protection internationale (BPI) ; 1 femme (3,7 %) avait un récépissé de dépôt de demande de titre de séjour auprès des autorités compétentes.

Parole d'hébergée

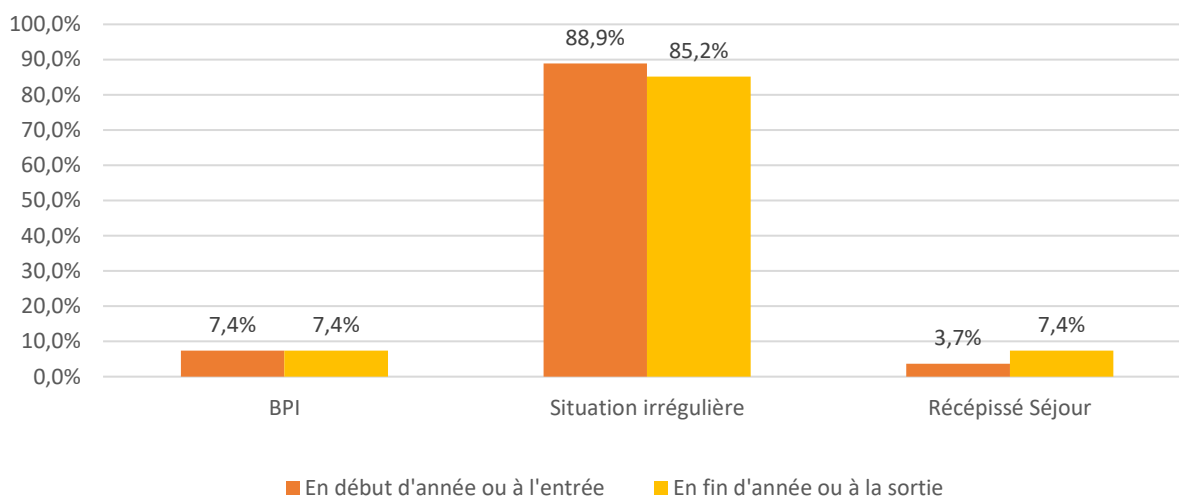
« Je me sens bien au CHRS, tout va bien et je ne veux pas changer de structure. Dans la chambre, c'est mieux, je dors bien et c'est bien. »

Hébergée du SAU passée sur le CHU en mai 2024.

24 femmes sur les 27 femmes étrangères hébergées dans le service (soit 88,9 %) étaient en situation irrégulière (contre 70 % en 2023 et 75,8 % en 2022). Le nombre de femmes en situation irrégulière hébergées au SAU est donc très important en 2024, avec assez peu de perspectives de régularisation sur le territoire.

A la sortie ou en fin d'année 2024, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, le nombre de femmes étrangères en situation irrégulière perd un point, ce qui représente 23 femmes sur 27, soit 85,2 % du total (63,3 % en 2023). Ainsi, grâce notamment à l'accompagnement global mis en œuvre par l'Equinoxe, 1 femme étrangère a pu bénéficier d'un récépissé de demande de titre de séjour.

Répartition des femmes étrangères hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur situation administrative

**7.2.7 Couverture santé****Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :**

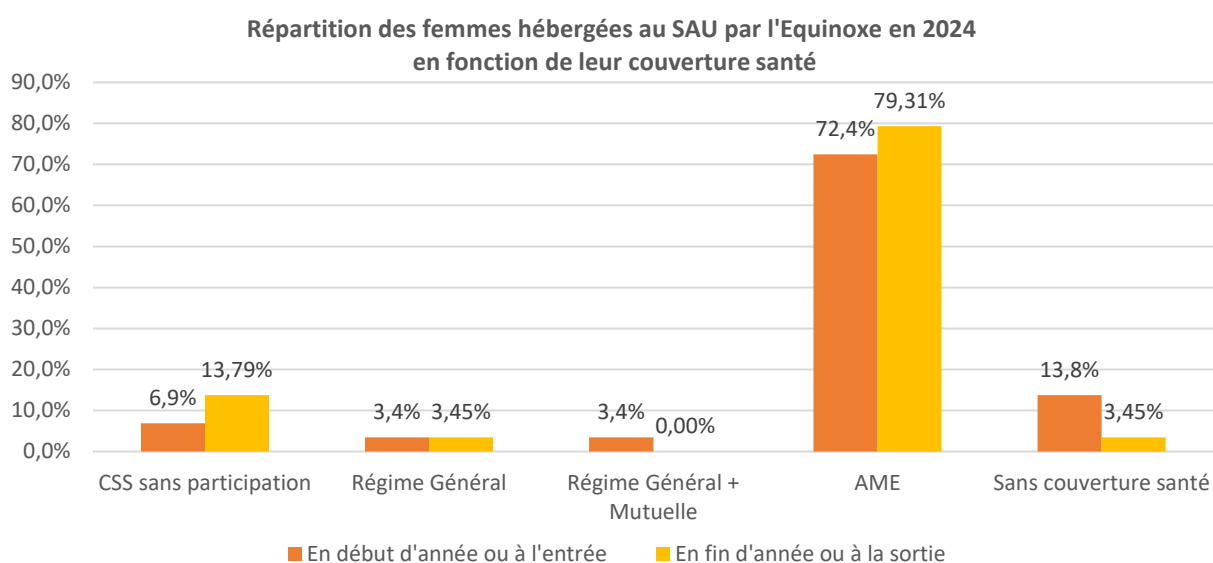
A l'entrée dans le service, 25 femmes sur 29 hébergées (86,2 %) disposaient d'une couverture santé. A titre de comparaison, en 2020, 93,3 % des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence bénéficiaient d'une couverture sociale à l'entrée ; en 2021, 92,6 % ; en 2022, 85,3 % et en 2023, 70 % d'entre elles.

2 femmes (6,9 %) bénéficiaient de la CSS*, tandis que 21 femmes (72,4 %) bénéficiaient de l'AME**. Il est à noter, en lien avec l'augmentation de femmes en situation irrégulière, une forte hausse du nombre de bénéficiaires de l'AME.

2 femmes (6,9 %) étaient affiliées au régime général de la Sécurité Sociale, dont l'une bénéficiait également d'une complémentaires santé.

4 femmes (13,8 %, contre 30 % en 2023) ne bénéficiaient d'aucune couverture santé à leur entrée dans le service.

A la sortie ou en fin d'année 2024, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, 1 femme sur 29 (contre 3 sur 31 en 2023) est sans couverture sociale. 23 femmes sur 29 (79,31 %) bénéficiaient de l'AME, 4 d'entre elles (13,79 %) de la CSS, 1 était affiliée au régime général.



* CSS : Complémentaire Santé Solidaire - ** AME : Aide Médicale d'Etat

7.2.8 Situation socio-professionnelle

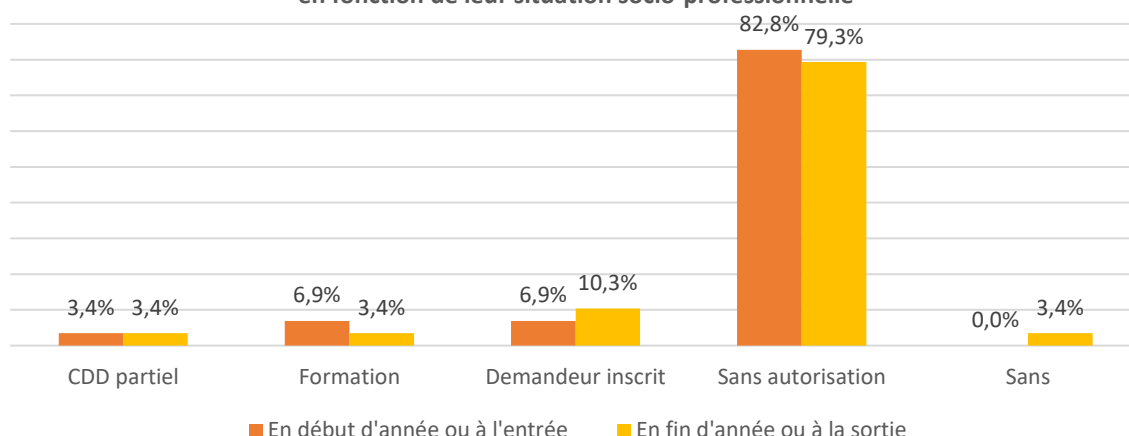
Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

A l'entrée dans le service, seule 1 femme sur les 29 femmes hébergées occupait un emploi, en CDD à temps partiel. En 2022, 4 femmes sur les 34 femmes hébergées, et en 2023, 2 femmes sur 31 femmes hébergées, avaient un emploi à l'entrée dans le service.

2 femmes suivaient une formation ; 2 autres femmes étaient demandeuses d'emploi, inscrites à France Travail.

La situation dans l'emploi est intimement liée à la situation administrative. En effet, les femmes en situation irrégulière ne peuvent prétendre à entrer dans l'emploi, l'accès à celui-ci ne leur étant pas autorisé. 24 femmes sur les 29 hébergées, soit 82,8 % d'entre elles (contre 64,5 % en 2023 ; 70,6 % en 2022) n'avaient pas d'autorisation de travail à l'entrée.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur situation socio-professionnelle



A la sortie ou en fin d'année 2024, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, 23 femmes sur 29 hébergées (79,3 %) étaient toujours sans situation socio-professionnelle, notamment en raison de l'impossibilité administrative de travailler.

1 femme supplémentaire a pu s'inscrire à France Travail en qualité de demandeuse d'emploi.

7.2.9 Ressources

En France, le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du revenu médian de la population, s'établit à 1.110 euros par mois pour une personne seule. Le revenu médian s'établit, quant à lui, à 1.850 euros par mois pour une personne seule (contre 1.789 euros en 2022).

Parole d'hébergée

« J'ai beaucoup apprécié l'aide financière d'Equinoxe, les chèques services, ça a été un grand plus et je remercie Equinoxe pour cela. »
Hébergée au SAU en 2024.

Le premier seuil de ressources retenu est celui du montant du RSA à taux plein pour une personne seule, lequel s'établit en 2024 à 637 €.

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus pour les 29 femmes hébergées en 2024 sur le Service d'Accueil d'Urgence, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.110 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

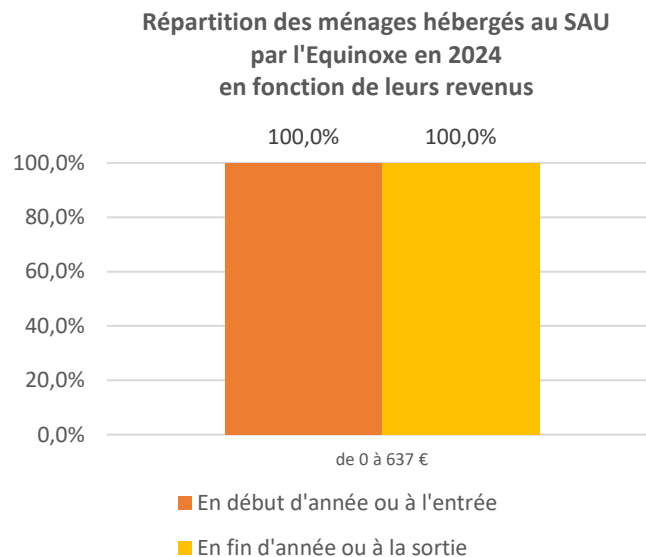
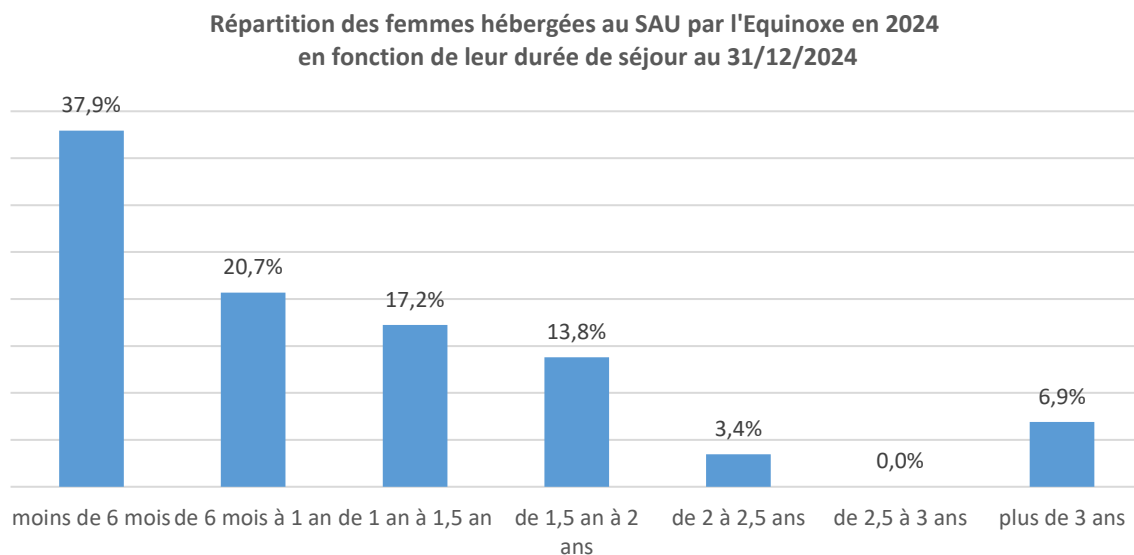
100 % des femmes hébergées, soit les 29 femmes hébergées dans le service en 2024, vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.110 euros :

- 26 femmes (89,65 %) n'avaient aucunes ressources ;
- 3 femmes (10,34 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 637 euros.

Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

Aucune femme hébergée n'avait de ressources atteignant le seuil de pauvreté, pas plus que le revenu médian.

A la sortie ou en fin d'année 2024, pour les femmes toujours hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, les 29 femmes vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté.

**7.2.10 Durée de séjour**

En 2024, la durée moyenne de séjour sur le Service d'Accueil d'Urgence a été de 389 jours (soit 12,85 mois), en hausse significative puisqu'en 2023, elle était de 280 jours (soit 9,24 mois). En 2022, la durée moyenne de séjour sur ce même service était de 308 jours (soit 10,16 mois, et en 2021, de 298 jours (soit 9,82 mois).

Il ressort des données chiffrées au 31 décembre 2024, que 11 des 29 femmes hébergées sur le service, soit 37,9 %, y sont restées moins de 6 mois.

6 femmes (20,7 %) ont été hébergées entre 6 et 12 mois.

9 d'entre elles (31 %), ont été hébergées sur une période comprise entre 1 et 2 ans.

1 d'entre elles (3,4 %) a été hébergée sur une période comprise entre 2 et 3 ans.

Enfin, 2 femmes (6,9 %) sont hébergées depuis plus de 3 ans.

7.2.11 Sorties et orientations

14 femmes sont sorties du Service d'Accueil d'Urgence en 2024, contre 16 en 2023, 19 en 2022 et 12 en 2021. Parmi elles, 9 ont été réorientées en interne, après régularisation auprès du SIAO, vers le Centre d'Hébergement d'Urgence de l'Equinoxe.

1 femme ayant régularisé sa situation administrative au regard du droit au séjour a été orientée vers le Service d'Insertion du CHRS l'Equinoxe. 1 autre femme, bénéficiaire d'une protection internationale, a pu être orientée vers un dispositif adapté.

2 autres femmes ont fait le choix d'un départ volontaire de la structure, ayant pris la décision de repartir dans leur pays d'origine.

Parole d'hébergée

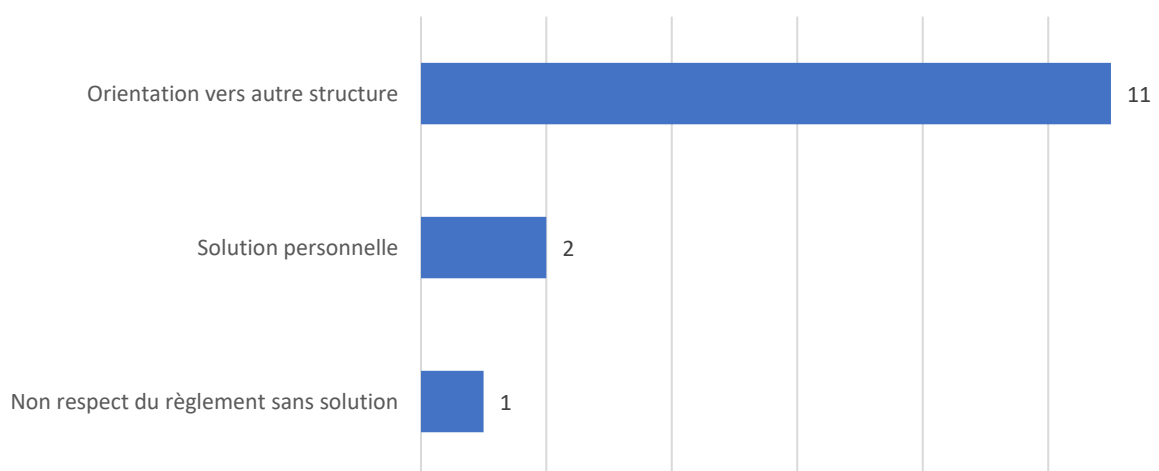
« Je suis ravie d'avoir été réorientée vers un centre mère-enfant. J'espère que ça sera comme ici. Les règles ce n'était pas difficile ici. C'était agréable pour moi, je suis contente, je pars avec un petit pincement au cœur quand même.

Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait. »

Hébergée du SAU étant restée 4 mois en 2024.

Enfin, une fin de prise en charge a concerné 1 femme, pour non-respect du Règlement de fonctionnement, puisqu'elle n'est pas revenue après une autorisation exceptionnelle d'absence.

Répartition des hébergées au SAU sorties de l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur motif de sortie



7.2.12 Accompagnement social et éducatif

Il est important de rappeler que, pour une grande majorité d'entre elles, les femmes qui intègrent le Service d'Accueil d'Urgence ne bénéficiaient pas d'accompagnement, ni de suivi social de secteur. Si les travailleurs sociaux les orientent vers les services compétents, en fonction de chaque besoin spécifique, il est rappelé que, depuis 2019, le CHRS l'Équinoxe a mis en œuvre un accompagnement social de proximité pour chacune des résidentes, au sein du service même. Ce changement a été motivé par les difficultés récurrentes rencontrées par les résidentes, ainsi que par l'équipe sociale, à trouver, à l'extérieur, un accompagnement pérenne et stabilisant.

Les axes d'accompagnement sont multiples, à l'image des diverses problématiques personnelles rencontrées ; les parcours de vie de chacune étant uniques.

7.2.12.1 Problématiques repérées en matière de logement

Face à des besoins très importants en matière de logement, en particulier pour les publics les plus fragiles, il est indispensable pour les professionnels et pour les demandeurs de bien disposer des notions de base qui permettent d'évaluer les capacités de la personne à être locataire et de l'accompagner vers le logement autonome, ou vers un hébergement approprié.

Le rôle du travailleur social consiste donc à aider la personne à se projeter dans un futur réaliste, en adéquation avec sa situation familiale et financière, mais aussi en fonction de l'offre locale.

Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, et dans ce cadre précis, sont intimement liées à leur situation administrative, leur possibilité d'accéder ou non à l'emploi, et enfin, à leur capacité à appréhender leur environnement.

- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.
- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.
- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en 2024 sont indiqués dans le graphique ci-dessous. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacune des femmes hébergées pour chaque item présenté.

Répartition des problématiques repérées
chez les femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2024



Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la gestion de la vie quotidienne.

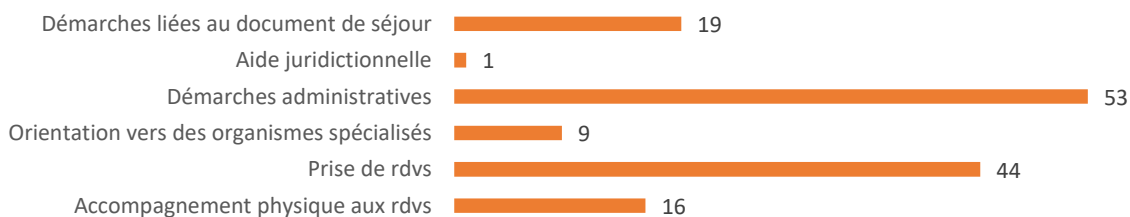
7.2.12.2 Démarches administratives effectuées

En 2024, l'équipe sociale du CHRS L'Equinoxe a mis l'accent sur les accompagnements relatifs à la situation administrative des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, notamment en raison du nombre croissant d'hébergées en situation irrégulière.

Parole d'hébergée

« Je voudrais régler ma situation pour avoir mes papiers. Mais ici je ne manque de rien, j'ai mes tickets, on s'entend bien avec les référentes. J'ai juste besoin de voir ma famille. La France est mon pays de cœur, ce pays m'a tout donné. »
Hébergée au SAU depuis juillet 2022.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe
relatifs à la situation administrative des femmes hébergées au SAU en 2024

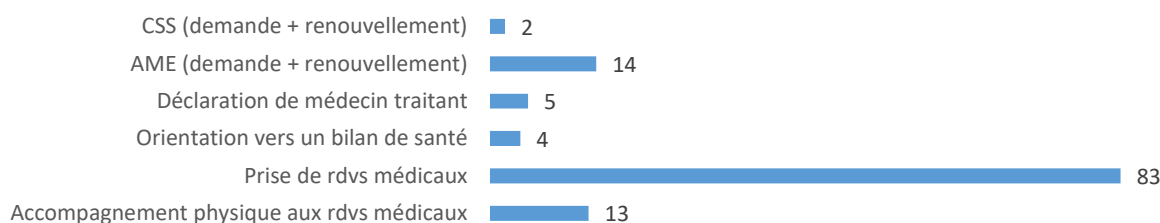


De nombreux dossiers ont ainsi pu être constitués avec le soutien des professionnels, notamment dans l'optique de pouvoir régulariser la situation des femmes accueillies en termes de droit au séjour. En

corrélation, plusieurs rendez-vous ont pu être pris auprès des administrations, auxquels les femmes hébergées ont été majoritairement accompagnées par leurs référentes sociales.

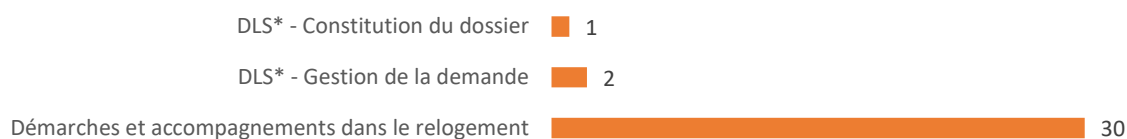
7.2.12.3 Droits sociaux ouverts

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la santé des femmes hébergées au SAU en 2024



En 2024, les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leurs démarches de santé. Le nombre de prises de rendez-vous médicaux et les accompagnements associés sont en augmentation par rapport à 2023, témoignant ainsi de la vulnérabilité et de la fragilité des femmes hébergées en service d'urgence.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs au logement des femmes hébergées au SAU en 2024



En 2024, les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, dont la situation administrative permettait de pouvoir s'inscrire dans une démarche liée à un relogement, ont pu être accompagnées par les professionnels, notamment dans les démarches de gestion de leurs demandes de logement social.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la gestion budgétaire des femmes hébergées au SAU en 2024



En 2024, après évaluation des travailleurs sociaux référents, seule 1 femme hébergée au Service d'Accueil d'Urgence a pu bénéficier d'un accompagnement budgétaire ; les autres femmes n'étaient pas concernées compte tenu de leur situation personnelle.

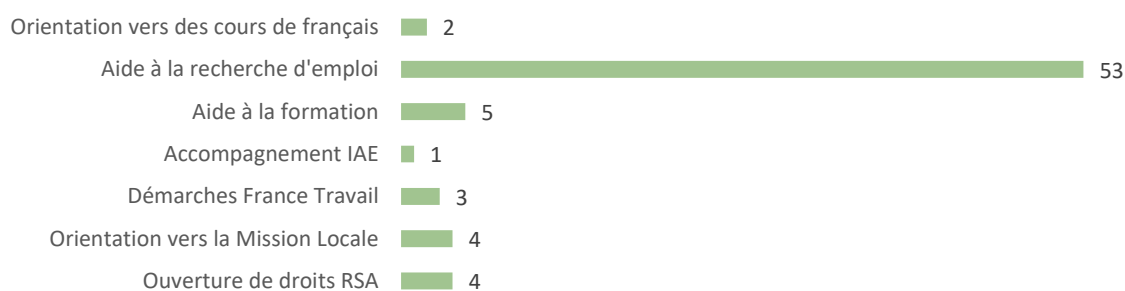
7.2.12.4 Formation et emploi

Les démarches entreprises pour le compte des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en matière de formation et d'emploi sont relativement ponctuelles, dans la mesure où un grand nombre d'entre elles ne dispose pas d'une autorisation administrative leur permettant de s'engager dans l'emploi.

Néanmoins, les femmes en situation administrative régulière ont pu bénéficier d'un accompagnement soutenant dans leurs recherches d'emploi et dans les formalités administratives qui y sont associées.

Enfin, les travailleurs sociaux orientent, lorsque la situation le permet, les femmes en difficulté par rapport à la maîtrise de la langue française, vers des cours de français. Depuis septembre 2023, une convention a été signée avec le Centre Alfred de Vigny (Voisins-le-Bretonneux), permettant ainsi à des personnes accueillies au sein de l'Equinoxe, dont des femmes du Service d'Accueil d'Urgence, de bénéficier de cours de français in situ, mais également à Voisins-le-Bretonneux, de façon gratuite. D'autres femmes ont également pu, à leur demande, être orientées majoritairement vers d'autres associations du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des femmes hébergées au SAU en 2024



7.2.12.5 Vie quotidienne

L'accompagnement à la vie quotidienne s'effectue à travers les différentes tâches de la vie courante (tâches ménagères, achats de premières nécessités, alimentation...).

Parole d'hébergée

*« Merci de votre accompagnement, du matériel mis à disposition et de toutes les actions mises en place pour notre confort à tous les hébergés. »
Hébergée au SAU depuis juin 2023.*

Ce rôle éducatif est assuré par les maîtresses et maîtres de maison, qui gèrent en parallèle l'intendance du Service d'Accueil d'Urgence, ainsi que par les travailleurs sociaux, lors des soirées et des week-ends.

Depuis l'ouverture du SAU 24h/24, cette mission a pris de l'ampleur, en termes d'implication éducative et de temps de travail.

Les maîtresses et maîtres de maison assurent l'accompagnement des temps de repas du midi, ce qui est une occasion de travailler avec les résidentes les actes de la vie quotidienne : l'entretien et l'aménagement de leur cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et électroménagers, le tri des déchets...

Ces moments d'échanges avec les résidentes permettent une transmission de repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ».

La vie collective inhérente au SAU implique le « vivre ensemble ». Des personnes accueillies, qui ne se connaissent pas, doivent cohabiter.

Cette vie commune non choisie suscite parfois des conflits entre elles. L'utilisation des espaces communs et le partage des lieux de vie nécessitent fréquemment l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergées.

Des temps de réunion, dits de régulations, ont lieu de façon régulière, afin de faciliter les échanges entre les résidentes, mais aussi avec l'équipe de l'Equinoxe.

Ces réunions, animées par une Coordinatrice et un travailleur social, permettent de rappeler les règles de vie, lorsque cela est nécessaire, et d'y apporter du sens. Le Cadre socio-éducatif et la Directrice y participent lorsque cela s'avère nécessaire. Ces réunions permettent également aux résidentes de poser des questions précises quant au fonctionnement du service ou de formuler des demandes intéressant le collectif.

La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacune des résidentes dans les tâches qui leur incombent.

La vie quotidienne au CHRS s'articule aussi autour des activités internes ou externes, via les maisons de quartier ou associations caritatives, qui sont proposées. Cela permet d'inscrire les résidentes dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et cohésion de groupe, à l'occasion des anniversaires, d'ateliers bien-être, des fêtes de fin d'année...

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collecte de dons, le CHRS peut faire face de manière ponctuelle aux besoins de vêtements et de produits d'hygiène.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la vie quotidienne des femmes hébergées au SAU en 2024



7.2.13 Soutien psychologique

7.2.13.1 Publics reçus

Le soutien psychologique au Service d'Accueil d'Urgence est mis en œuvre à la demande de la personne accueillie. Il peut aussi être suggéré par un travailleur social, référent ou non, qui évalue un besoin d'étayage de la personne au moment de l'admission ou en cours de séjour.

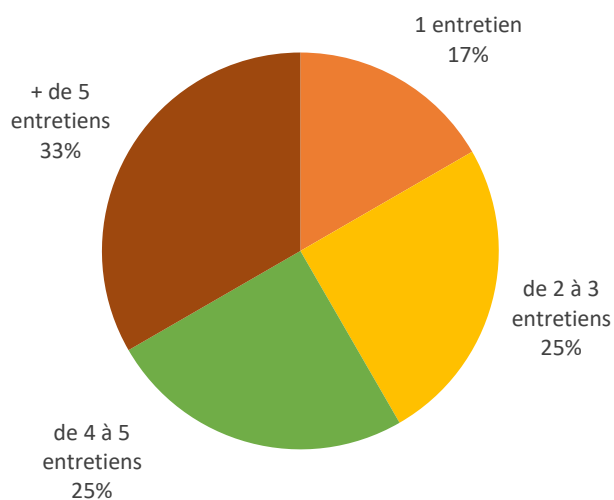
7.2.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

Les personnes accueillies ont pu bénéficier, à leur demande, d'au moins un entretien de soutien psychologique en interne.

En 2024, 12 femmes sur les 29 accueillies au Service d'Accueil d'Urgence ont investi l'espace de parole proposé durant le soutien psychologique. La psychologue a ainsi mené un total de 55 entretiens au cours de l'année 2024 avec les femmes de ce service.

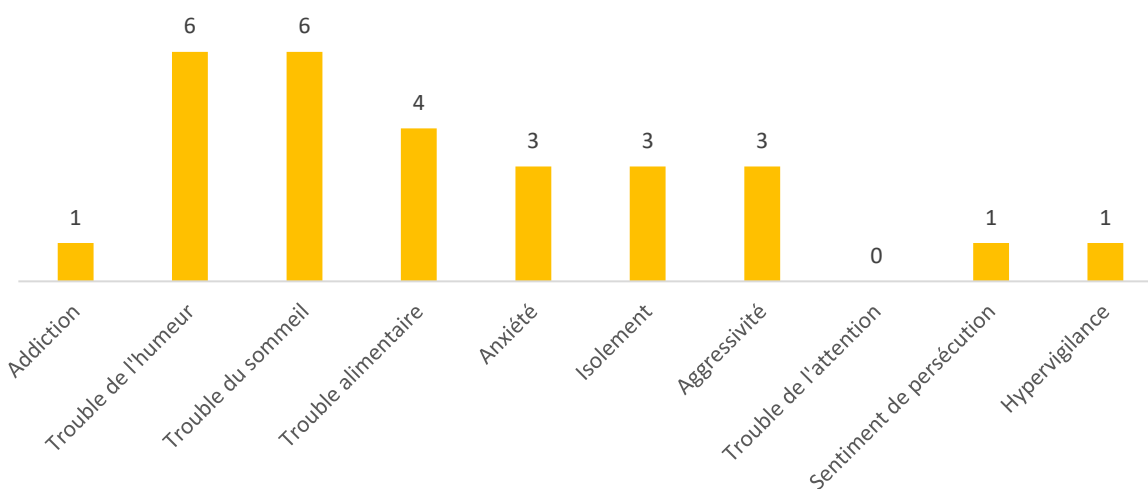
6 d'entre elles sont venues à au moins 5 rendez-vous. Les femmes suivies ont donc ressenti la nécessité d'un suivi régulier, ce qui est le signe manifeste d'un besoin de parole.

Fréquences des entretiens réalisés par la psychologue du CHRS avec les hébergées au SAU pour l'année 2024



7.2.13.3 Problématiques rencontrées

Tableau représentatif des constats pour l'ensemble des hébergées au SAU sur l'année 2024



Comme les années précédentes, les constats mettent en exergue le fait que les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence souffrent majoritairement d'un trouble de l'humeur, assorti d'un trouble du sommeil. Cela pourrait également expliquer le fait que ces dernières investissent de façon plus régulière les entretiens de soutien psychologique. Il est à noter qu'il y a une hétérogénéité dans les divers maux qui ont pu être exprimés.

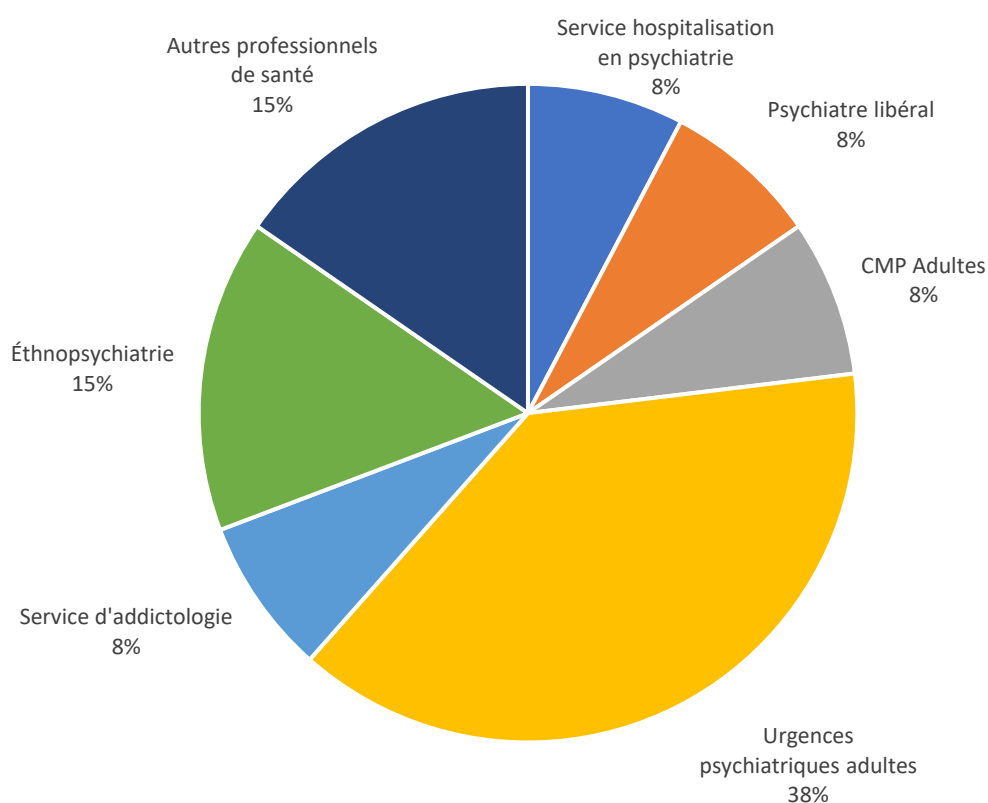
Pour exemple, certaines femmes font part d'un sentiment d'anxiété lié certainement à un sentiment d'isolement.

7.2.13.4 Orientations

En 2024, 4 femmes sur les 29 accueillies au Service d'Accueil d'Urgence ont pu bénéficier d'une orientation vers des services d'urgence psychiatrique. La santé mentale a donc prédominé cette année avec des soins en ambulatoire et une hospitalisation nécessaire.

Les partenaires de soins tels que le groupe E.R.I.C. (Équipe Rapide d'Intervention de Crise) ou encore les centres médico-psychologique adulte de secteur ont pu être sollicités.

Nombres d'orientations préconisées au SAU en 2024



7.3 Urgence (CHU)

Suite à l'accord de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Yvelines, notifié en 2022, il a été décidé de transformer 20 places de CHU en places d'Insertion. Afin d'éviter des sorties sèches de personnes accueillies en CHU, il a été convenu de transformer ces places au fur et à mesure que la situation administrative des personnes concernées le permettait, de sorte qu'elles restent hébergées au même endroit, mais via un dispositif d'Insertion.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2023, tenant compte de la transformation de 6 places de CHU en places d'Insertion en fin d'année 2022, le Centre d'Hébergement d'Urgence comptabilisait 71 places, majoritairement à destination des femmes seules et majeures, avec cependant quelques places dédiées à des femmes seules avec un enfant, à des familles et à des couples.

A compter du 1^{er} janvier 2024, l'intégralité des 20 places de CHU avaient été transformées en places d'Insertion, comme cela avait été convenu avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Yvelines ; le Centre d'Hébergement d'Urgence comptabilisait donc 57 places, ainsi réparties :

- 42 places dédiées à des femmes isolées ;
- 11 places dédiées à des familles (2 familles de 3, 1 famille de 5) ;
- 2 places dédiées à une femme isolée avec un enfant (1 femme et son enfant) ;
- 2 places dédiées à 1 couple.

Au 31 décembre 2024, le Centre d'Hébergement d'Urgence dispose de 14 appartements extérieurs :

- 1 appartement T1 à Plaisir, pouvant accueillir 1 personne ;
- 2 appartements T2 à Plaisir, pouvant accueillir chacun 2 personnes ;
- 2 appartements T2 à Plaisir, pouvant accueillir chacun 3 personnes ;
- 1 appartement T3 à Elancourt, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Voisins-le-Bretonneux, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Montigny-le-Bretonneux, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Trappes, pouvant accueillir 5 personnes ;
- 1 appartement T3 à Guyancourt, pouvant accueillir 5 personnes ;
- 4 appartements T4 à Guyancourt, pouvant accueillir chacun 6 personnes.

Tout comme sur le Service d'Accueil d'Urgence, pour les personnes accueillies n'ayant aucune ressource, un bon d'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène corporelle de première nécessité d'un montant de 40 euros est distribué chaque semaine. Pour les femmes ou familles hébergées sans ressources avec un ou plusieurs enfants, des tickets services complémentaires sont alloués, dans les proportions suivantes :

- Enfant de 0 à 12 mois : 25 € / semaine / enfant
- Enfant de 12 à 24 mois : 20 € / semaine / enfant
- Enfant de plus de 24 mois : 15 € / semaine / enfant

Les personnes accueillies disposant de revenus règlent mensuellement une participation aux frais d'hébergement équivalant à 17 % de leurs ressources, pour les femmes seules, couples et personnes isolées avec un enfant, et à 12 % de leurs ressources pour les familles à partir de 3 personnes.

Parole d'hébergée

« Ça s'est bien passé, j'ai bien été accueillie et bien suivie par vous. Je croise les doigts pour trouver une solution par rapport à ma situation. Le fait que l'animatrice me propose régulièrement des activités, ça me fait plaisir. »
Hébergée au SAU depuis juin 2023.

7.3.1 Nombre de personnes accompagnées

Au cours de cette année, le Centre d'Hébergement d'Urgence a accueilli 76 personnes, représentant 66 ménages, composées de 6 enfants et 70 adultes. Parmi ces 70 adultes, on comptait 66 femmes et 4 hommes. A titre de comparaison, en 2023, le Centre d'Hébergement d'Urgence a accueilli 88 personnes, représentant 70 ménages.

7.3.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur

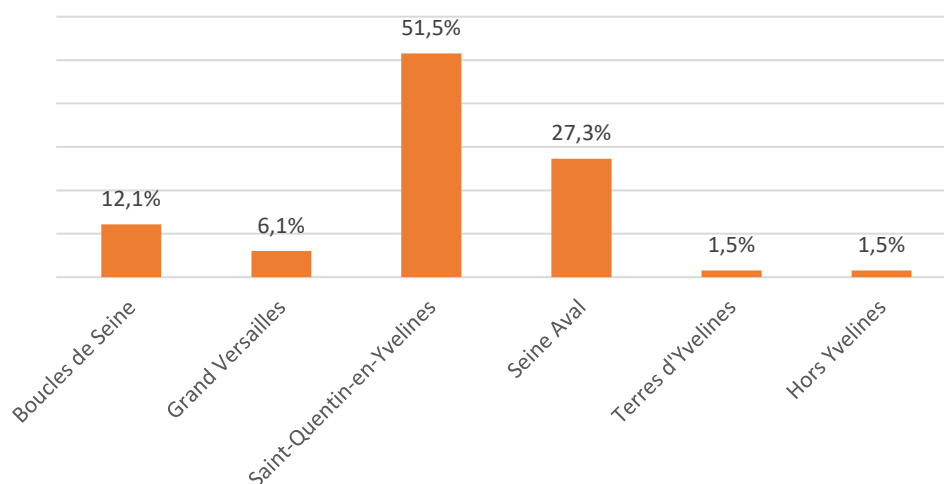
La répartition des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en fonction du Territoire d'Action Départemental (TAD) de rattachement montre une prédominance du TAD de Saint-Quentin-en-Yvelines pour 51,5 % (contre 47,1 % en 2023) représentant 34 ménages, suivi du TAD de Seine Aval, pour 27,3 % (contre 30 % en 2023), représentant 18 ménages.

12,1 % (8 ménages) proviennent du TAD Boucles-de-Seine (11,4 % en 2023), tandis que 4 ménages (6,1 %) proviennent du TAD Grand Versailles (5,7 % en 2023).

Seul 1 ménage (1,5 %) est issu du TAD Terres d'Yvelines (1,4 % en 2023).

Enfin, il est à noter qu'1 autre ménage est issu d'un TAD hors département (4,3 % en 2023).

Répartition des ménages hébergés au CHU en 2024
en fonction du TAD de rattachement



7.3.3 Motif d'admission

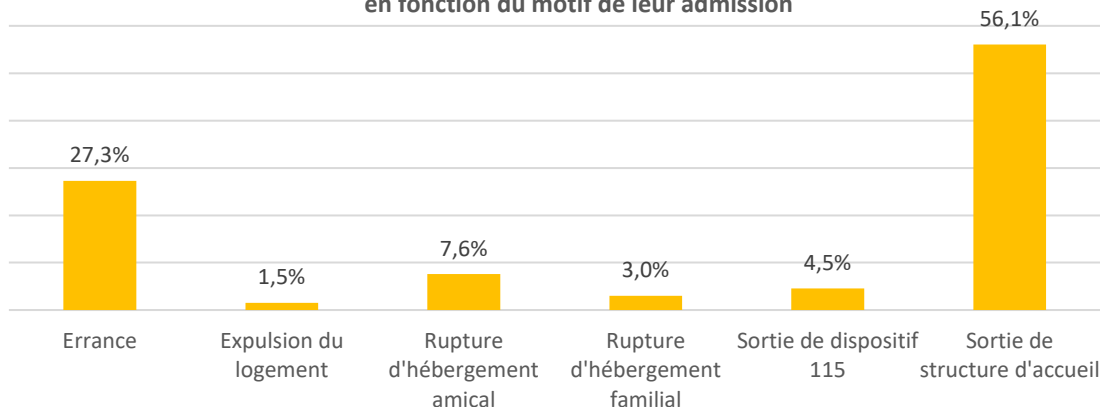
Comme en 2023, le premier motif d'admission au Centre d'Hébergement d'Urgence pour 2024 concerne les sorties de structures. Ainsi, 40 ménages sur 66, représentant 60,6 % du total, ont indiqué comme motif d'admission une sortie de structure (56,9 % du total des admissions en 2021 ; 54,1 % en 2022 ; 57,1 % en 2023). Il s'agit pour 56,1 % de sorties de structures (CADA, CHU, etc. pour 37 ménages) et pour 4,5 % de sorties de dispositif 115 (3 ménages).

En 2024, 27,3 % des ménages (18 ménages) ont été admis avec pour motif déclaré une situation d'errance, qui reste donc le deuxième motif d'admission en 2024. Cette tendance à la hausse avait été particulièrement observée en 2022, où déjà 23 ménages sur 85 venaient de la rue, soit 27,1 % des admissions (15,5 % en 2021 ; 4,2 % en 2020). En 2023, ce sont 21 ménages sur 70 (30 %) qui venaient de la rue.

Dans 10,6 % des cas (7 ménages), l'admission au Centre d'Hébergement d'Urgence faisait suite à une rupture d'hébergement, troisième motif d'admission (contre 11,4 % soit 8 ménages en 2023). Parmi eux, 5 ménages (7,6 %) étaient en rupture d'hébergement amical et 2 autres (3 %) en rupture d'hébergement familial.

On recense enfin 1 ménage admis pour un motif d'expulsion locative (situation identique à 2022 et 2023).

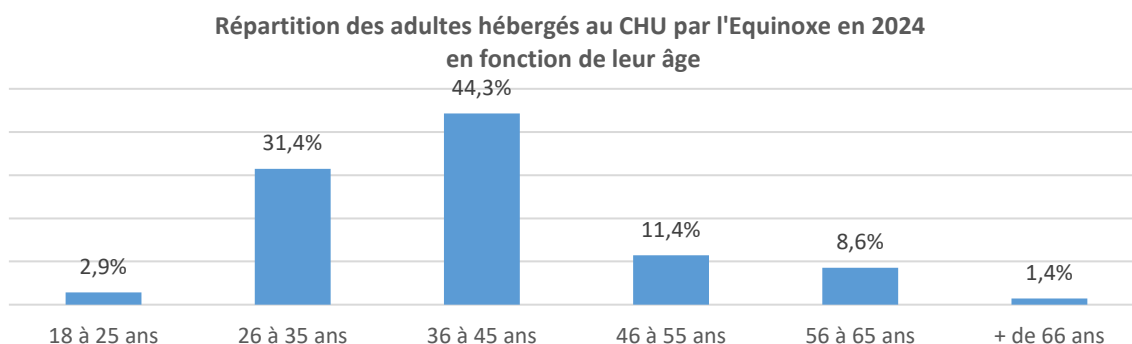
Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2024 en fonction du motif de leur admission



Au cours de l'année 2024, 14 ménages ont été orientés par le SI-SIAO78 sur une place de CHU. 11 ménages ont été effectivement admis sur ce service. 2 ménages ont refusé l'orientation proposée par le SIAO vers le CHU l'Equinoxe, pour des raisons qui leur sont propres (contre 1 refus ménage en 2023).

De son côté, l'établissement a refusé l'orientation de 1 ménage (contre 5 refus CHRS en 2023), dont les problématiques étaient de nature à mettre en péril les cohabitations existantes.

7.3.4 Âge



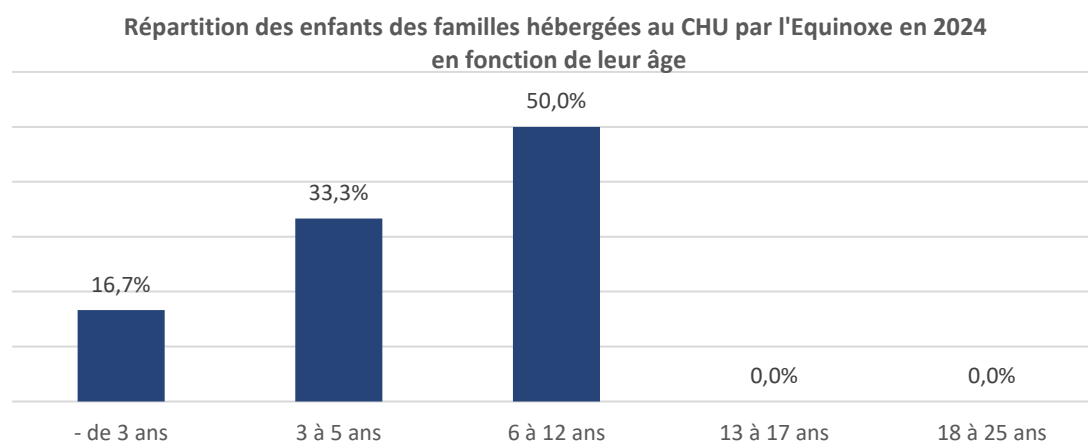
En 2024, la tranche d'âge la plus représentative des adultes hébergés sur le Centre d'Hébergement d'Urgence reste celle des 36-45 ans pour 44,3 % (contre 39,5 % en 2023), représentant 31 adultes sur 70.

22 adultes se situaient dans la tranche d'âge des 26-35 ans (soit 31,4 %, contre 34,2 % en 2023).

La part des adultes âgés de 46 à 55 ans est, quant à elle, relativement stable puisqu'elle s'établit à 11,4 % (contre 12,1 % en 2021 ; 11,9 % en 2022 ; 13,2 % en 2023), soit 8 adultes sur 70.

Les 18-25 ans ne représentent que 2,9 % du total, soit 2 adultes (3,9 % en 2023).

Il est important de souligner que la part des adultes de plus de 55 ans demeure élevée. Ainsi, en 2024, elle représente 10 %, soit 7 adultes. En 2023, elle représentait 8,7 % ; en 2022, une part de 9,2 % ; en 2021, une part de 10,2 % et en 2020, une part de 12,5 %.



Concernant les enfants accueillis avec leur mère ou leur famille au Centre d'Hébergement d'Urgence :

- 1 sur 6 avait moins de 3 ans (soit 16,70 %) ;
- 2 sur 6 avaient entre 3 et 5 ans (soit 33,30 %) ;
- 3 sur 6 avaient entre 6 et 12 ans (soit 50,00 %) ;
- Aucun enfant n'avait plus de 12 ans.

7.3.5 Situation matrimoniale et familiale

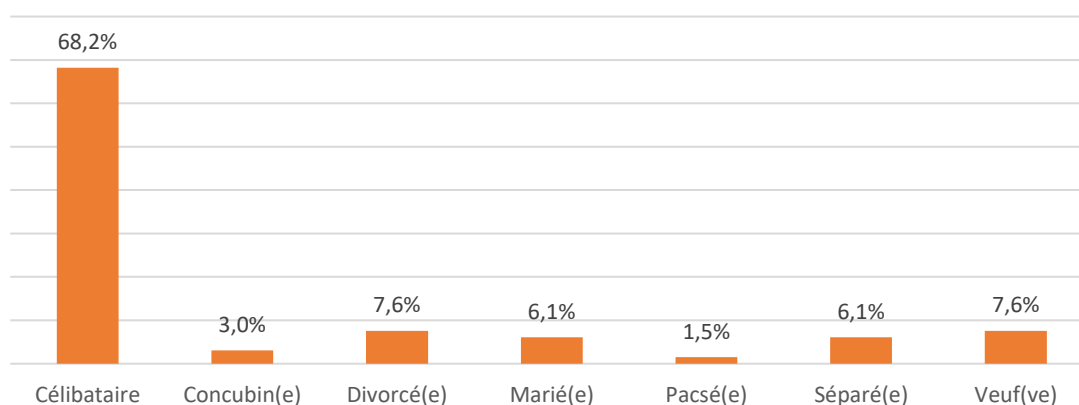
La répartition des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en fonction de leur situation matrimoniale est la suivante : une large majorité, soit 68,2 % (45 ménages sur 66) est célibataire contre 7,6 % de ménages mariés ou pacsés (5 ménages sur 66). Cette tendance demeure stable comparée à celle de 2023 où 68,6 % (48 ménages sur 70) étaient célibataires contre 7,1 % de ménages mariés ou pacsés (5 ménages sur 70).

Par ailleurs, 2 ménages vivent en concubinage (soit 3 % contre 4,3 % en 2023).

5 ménages sont divorcés (4 en 2023) et 4 autres sont séparés (5 en 2023), représentant un total de 13,6 %.

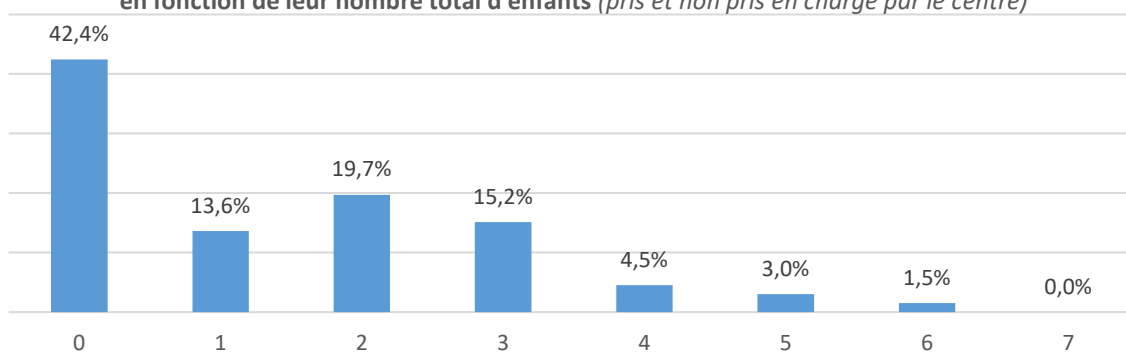
7,6 % d'entre eux sont veufs, soit 5 ménages (5 en 2023).

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur situation matrimoniale



Par ailleurs, 57,6 % des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence ont au moins un enfant, pris en charge ou non par l'établissement. Certains de ces enfants peuvent être pris en charge soit par le second parent, soit par un membre de la famille, soit par une institution. La majorité d'entre eux se trouve dans le pays d'origine.

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur nombre total d'enfants (pris et non pris en charge par le centre)



7.3.6 Nationalité et situation administrative

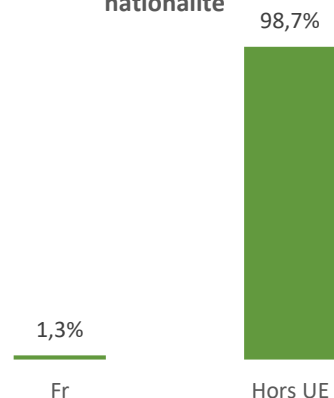
La quasi-totalité des personnes hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence était issue d'un pays hors Union Européenne (98,7 % soit 75 personnes sur 76). En 2023, 87 personnes sur 88 étaient issues d'un pays hors Union Européenne (98,9 %).

1 personne (soit 1,3 %) est française.

Aucune personne hébergée au Centre d'Hébergement d'Urgence n'est issue d'un pays de l'Union Européenne.

Comparatif entrée/sortie de la situation administrative des adultes de nationalité étrangère :

Répartition des personnes hébergées au CHU par l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur nationalité



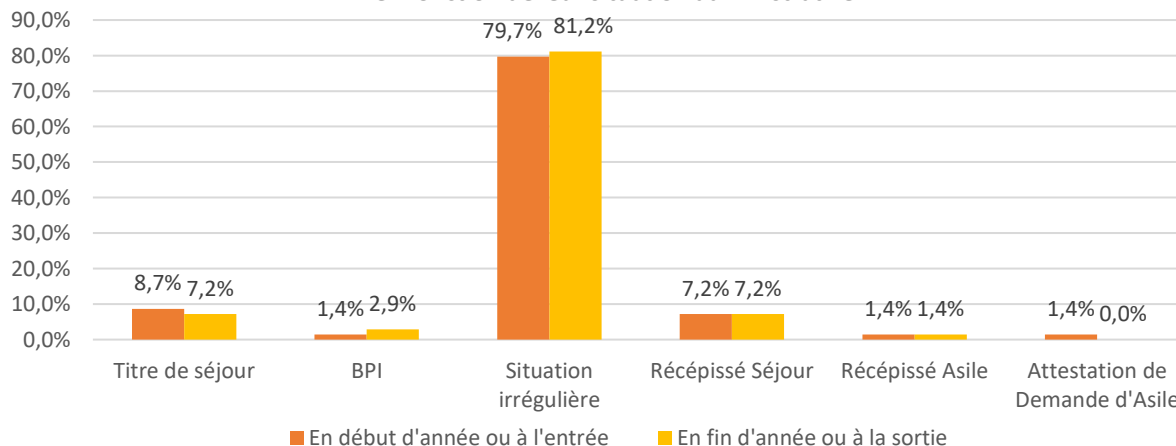
Parole d'hébergée

« Depuis que je suis arrivée à l'appartement, ça va. C'est vrai que j'ai un poids qui s'est libéré : je ne pense plus à où je vais être logée, ce que je vais manger, où je vais dormir. Puis, au pays, ça va aussi. J'ai moins de pression parce que ma sœur me rassure, elle fait beaucoup d'efforts et j'ai confiance en elle pour mes enfants. Elle s'occupe bien d'eux. Elle m'encourage aussi, elle me dit que ça va aller, que ça va s'arranger, que j'ai les capacités. En plus, la petite passe le bac l'année prochaine et je sais qu'avec ma sœur, elle est entre de bonnes mains. Ça m'angoisse mais il y a ma sœur. »
Hébergée depuis mai 2024.

Les adultes de nationalité étrangère représentent 69 personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence.

A l'entrée, un peu plus d'un cinquième d'entre eux était en situation régulière, soit 14 personnes sur les 69 personnes de nationalité étrangères hébergées, représentant 20,3 % du total (contre 22,4 % en 2023). Parmi eux, 6 adultes bénéficiaient d'un titre de séjour (8,7 %) ; 1 adulte (1,4 %) avait une carte de résident au titre d'une protection internationale ; 5 adultes (soit 7,2 %) avaient un récépissé de dépôt de demande de titre de séjour auprès des autorités compétentes ; 1 adulte (soit 1,4 %) avait un récépissé en qualité de bénéficiaire de la protection internationale en attente de la délivrance de sa carte de résident. Enfin, 1 adulte (soit 1,4 %) avait une attestation de demande d'asile, en cours d'instruction.

Répartition des adultes étrangers hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur situation administrative



55 adultes (soit 79,7 %) étaient en situation irrégulière. En 2023, ils représentaient 77,6 % de notre public accueilli au Centre d'Hébergement d'Urgence ; 71,6 % en 2022 ; 48,1 % en 2021 ; et, enfin, 40,5 % en 2020. Ce chiffre ne cesse de croître depuis plusieurs années.

A la sortie ou en fin d'année 2024, les personnes en situation irrégulière représentent désormais 81,2 % du total des adultes de nationalité étrangère, soit 56 personnes. Néanmoins, 1 adulte a obtenu sa carte de résident au titre d'une protection internationale et 1 autre a obtenu un récépissé de dépôt de demande de titre de séjour bénéficiaire de la protection internationale auprès des autorités compétentes.

7.3.7 Couverture santé

Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :

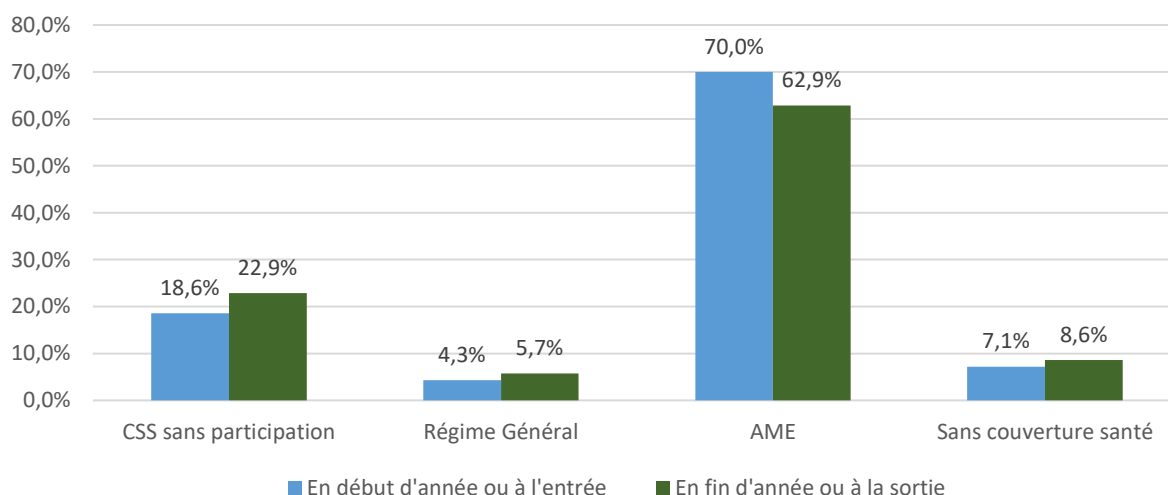
A l'entrée dans le service, 65 sur 70 adultes hébergés (92,9 %) disposaient d'une couverture santé (contre 90,8 % en 2023).

13 adultes (18,6 %) bénéficiaient de la CSS, tandis que 49 adultes (70 %) bénéficiaient de l'AME.

3 adultes étaient affiliés au régime général de la Sécurité Sociale.

5 adultes (7,1 %) ne bénéficiaient d'aucune couverture santé à leur entrée dans le service (contre 9,2 % en 2023).

Répartition des adultes hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur couverture santé



A la sortie ou en fin d'année 2024, pour les adultes toujours hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence, on constate que le nombre de personne sans couverture sociale a légèrement progressé, passant de 5 adultes (7,1 %) à 6 adultes (8,6 %). La proportion d'adultes bénéficiant de l'AME a diminué au profit du nombre d'adultes bénéficiant de la CSS, en raison de la régularisation administrative de leur situation, leur ouvrant de nouveaux droits à la Sécurité Sociale.

7.3.8 Situation socio-professionnelle

Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

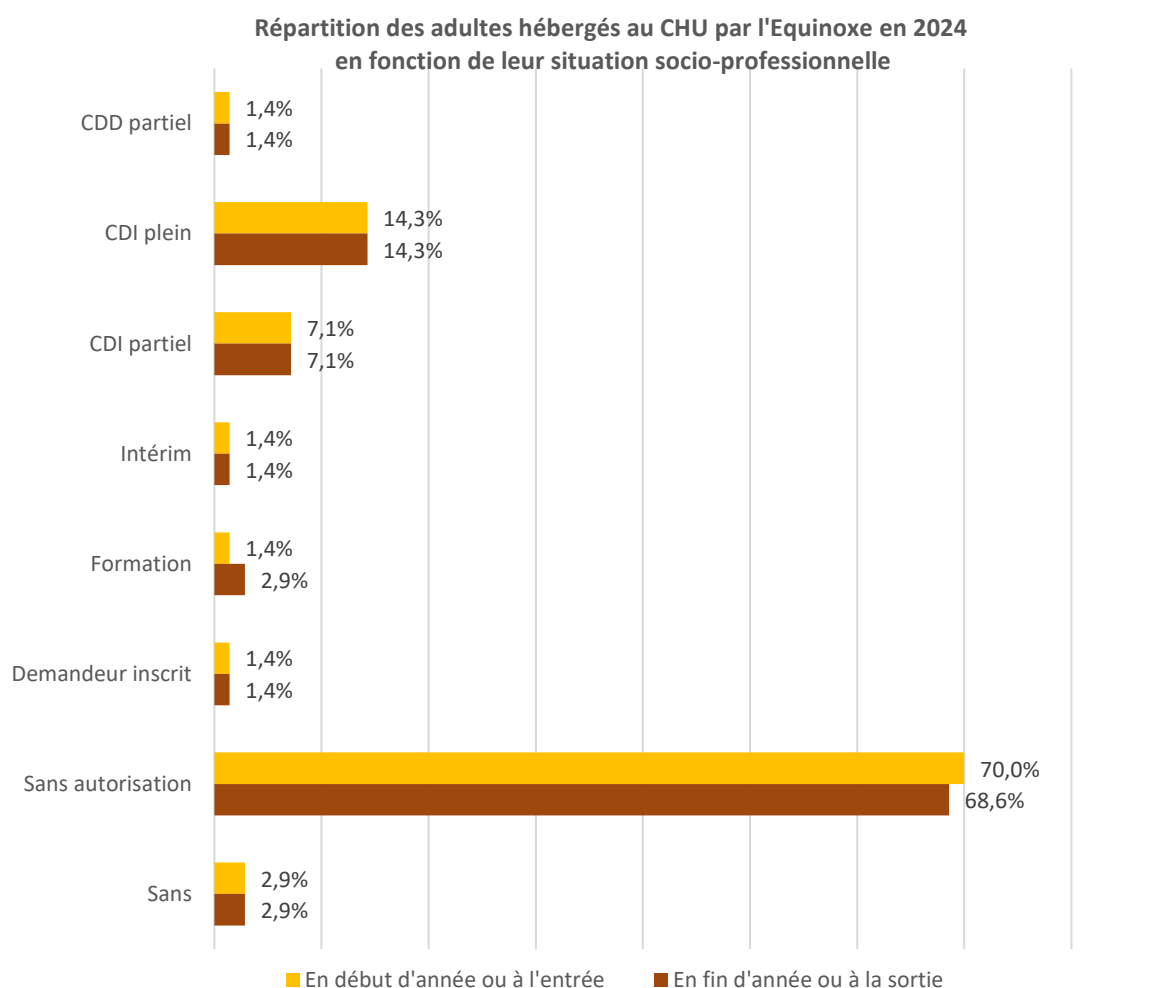
A leur entrée, 51 adultes sur 70 (soit 72,9 %) n'avaient pas d'emploi ou n'avait aucune situation socio-professionnelle. En 2023, les personnes sans emploi représentaient 77,6 % des adultes hébergés à leur entrée au Centre d'Hébergement d'Urgence.

Il est important de souligner que parmi ces 51 adultes, 49 d'entre eux (70 %) n'étaient pas en mesure d'exercer une activité du fait qu'ils n'en avaient pas l'autorisation administrative, en raison de l'irrégularité de leur séjour.

Parmi les personnes ayant la capacité administrative de travailler, 1 adulte (1,4 %) était demandeur d'emploi, inscrit à France Travail.

17 personnes étaient en emploi : 10 personnes avaient un emploi en CDI à temps plein, 5 un emploi en CDI à temps partiel, et, enfin, 1 un CDD à temps partiel. 1 autre personne était en intérim. Ainsi, 24,3 % des adultes hébergés étaient en emploi.

1 personne était en formation.



A la sortie ou pour les personnes toujours hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence en fin d'année 2024, les chiffres demeurent quasiment inchangés par rapport à l'entrée.

1 personne supplémentaire est entrée en formation.

48 personnes demeuraient sans autorisation de travail (68,6 %).

7.3.9 Ressources

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus, pour les 66 ménages hébergés en 2024 au Centre d'Hébergement d'Urgence, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.110 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

53 ménages (80,3 % des ménages hébergés) vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.110 euros :

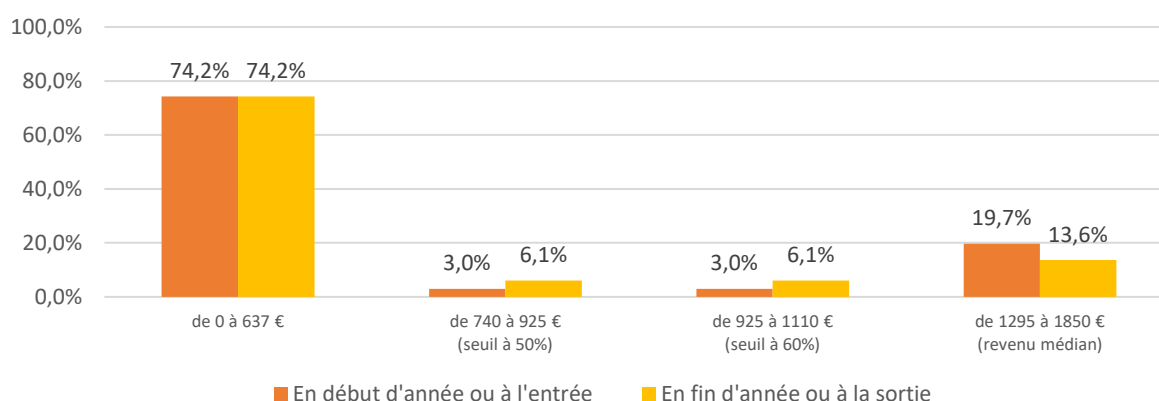
- 46 ménages (68,64 %) n'avaient aucunes ressources ;
- 3 ménages (5,66 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 637 euros ;
- 2 ménages (3 %) avaient un revenu mensuel compris entre 740 et 925 euros ;
- 2 ménages (3 %) avaient un revenu mensuel compris entre 925 et 1.110 euros.

Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

19,7 % des ménages hébergés, soit 13 d'entre eux, vivaient au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du revenu médian, avec un revenu mensuel compris entre 1.295 et 1.850 euros.

A l'entrée, aucun ménage n'avait de revenu supérieur au revenu médian.

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leurs revenus



A la sortie ou pour les ménages toujours hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en fin d'année 2024, 57 ménages sur 66 vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté.

- 45 ménages (68,18 %) n'avaient aucunes ressources ;
- 4 ménages (6,1 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 637 € ;
- 4 ménages (6,1 %) avaient un revenu mensuel compris entre 740 et 925 euros ;
- 4 ménages (6,1 %) avaient un revenu mensuel compris entre 925 et 1.110 euros.

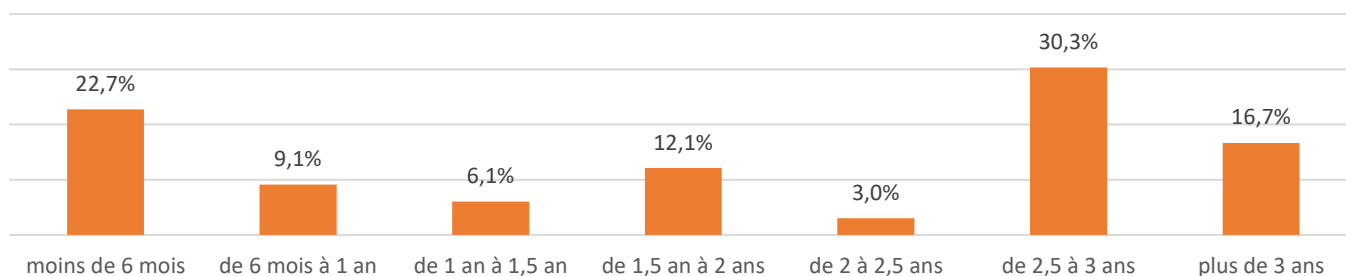
Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

9 ménages sur 66 ménages hébergés vivaient au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du revenu médian, avec un revenu mensuel compris entre 1.295 et 1.850 euros.

A la sortie, aucun n'avait de revenu supérieur au revenu médian.

7.3.10 Durée de séjour

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur durée de séjour au 31/12/2024



En 2024, la durée moyenne de séjour sur le Centre d'Hébergement d'Urgence a été de 780 jours, soit 25,73 mois ; en 2023, elle était de 575 jours, soit 18,99 mois.

Il est important de tenir compte du fait que les personnes accueillies sur ce service sont majoritairement en situation irrégulière. Il est donc particulièrement difficile de pouvoir trouver une nouvelle solution d'hébergement, le relogement n'étant, quant à lui, accessible qu'aux seules personnes en situation régulière sur le territoire.

Il ressort des données chiffrées, au 31 décembre 2024, que 15 des 66 ménages hébergés sur le service, soit 22,7 %, sont restés moins de 6 mois sur le service (15,7 % en 2023).

Parole d'hébergée

« Tout se passe bien, mon assistante sociale m'accompagne psychologiquement dans mes difficultés, elle m'explique bien. Quand il y a des problèmes dans mes papiers, je m'en occupe. Malgré les difficultés, ça se passe bien. J'ai une bonne nouvelle, j'ai commencé à travailler avec un enfant, la dame m'a déclarée. Quand il y a des fêtes à l'Equinoxe, je viens toujours, j'aime bien participer, je rencontre les autres. Tous les samedis, je fais du bénévolat avec le Secours Catholique. J'aime m'occuper et je n'aime pas rester tout le temps à la maison. »

Hébergée depuis 2020.



6 ménages (9,1 %) ont été hébergés entre 6 et 12 mois (15,7 % en 2023).

12 ménages (18,2 %), ont été hébergés pendant une période comprise entre 1 et 2 ans (45,7 % en 2023).

22 ménages (33,3 %) ont été hébergés pendant une période comprise entre 2 ans et 3 ans (12,9 % en 2023).

Enfin, 11 ménages (16,7 %) ont été hébergés pendant une période de plus de 3 ans.

7.3.11 Sorties et orientations

22 ménages sont sortis du Centre d'Hébergement d'Urgence, contre 23 en 2023, 31 en 2022 et 26 en 2021.

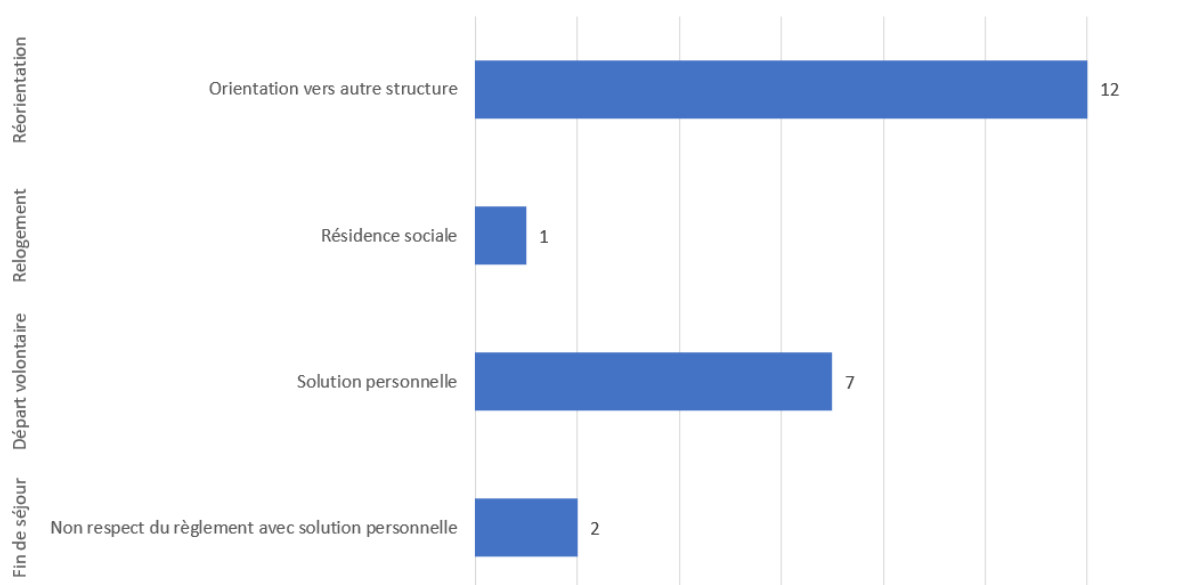
Parmi eux, 8 ménages ont été réorientés en interne, après régularisation auprès du SIAO, vers le Service d'Accueil d'Urgence de l'Equinoxe (6 ménages) ou, lorsque la condition de régularité sur le territoire était remplie, vers le service Insertion (2 ménages). 4 ménages ont été réorientés vers une autre structure d'hébergement adaptée à leur situation.

1 ménage a été orienté en résidence sociale.

7 ménages ont décidé de quitter volontairement l'Equinoxe, soit pour retourner auprès de leurs proches, soit pour rejoindre le logement d'un conjoint/concubin, soit parce qu'ils avaient trouvé un emploi dans un autre département.

La structure a signifié une fin de séjour à 2 ménages pour non-respect du Règlement de Fonctionnement.

Répartition des ménages hébergés au CHU sortis de l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur motif de sortie



7.3.12 Accompagnement social et éducatif

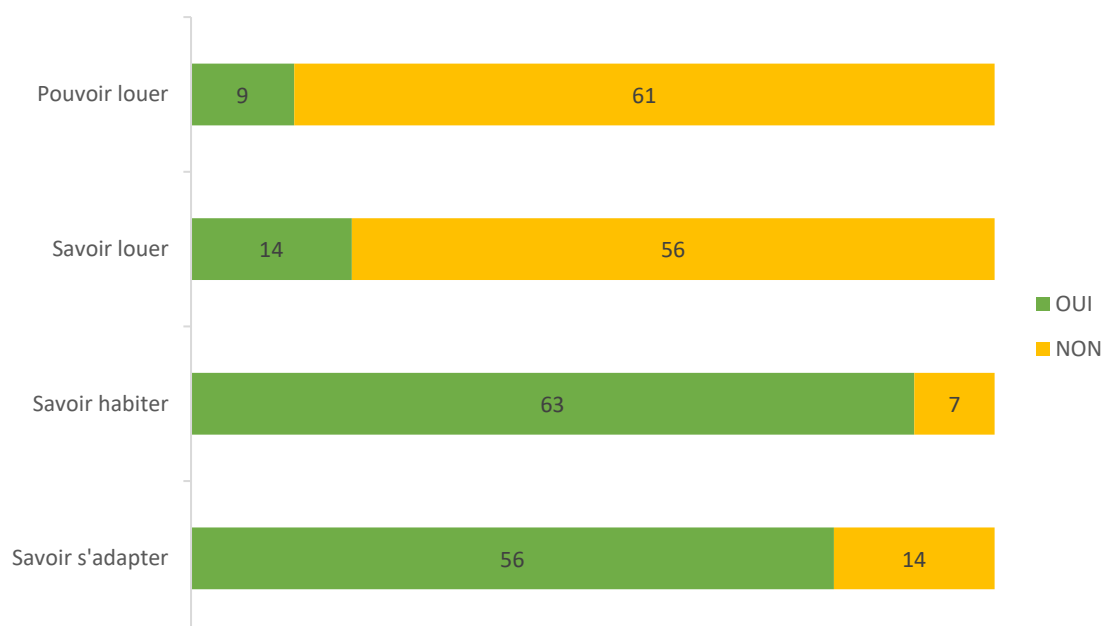
7.3.12.1 Problématiques repérées en matière de logement

Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence, et dans ce cadre précis, sont intimement liées à leur situation administrative, leur possibilité d'accéder ou non à l'emploi, et enfin, à leur capacité à appréhender leur environnement.

- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.
- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.
- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en 2024 sont indiqués dans le graphique ci-dessous. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacune des femmes hébergées pour chaque item présenté.

Répartition des problématiques repérées
chez les adultes des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2024



Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la vie quotidienne. La barrière de la langue, qui représente un véritable enjeu d'intégration, nécessite une adaptation de l'accompagnement social pour se faire comprendre des personnes accueillies.

En 2024, le CHRS l'Equinoxe a ouvert une ligne budgétaire pour permettre aux travailleurs sociaux de pouvoir recourir aux services d'un interprète par téléphone, lorsqu'une thématique nécessite une parfaite compréhension de la part tant de la personne accueillie, que du professionnel.

7.3.12.2 Démarches administratives effectuées

En 2024, l'équipe sociale du CHRS l'Equinoxe a renforcé les accompagnements relatifs à la situation administrative des personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence, notamment en raison du nombre croissant de personnes en situation irrégulière. De nombreux rendez-vous ont été pris pour les personnes accueillies, auxquels les professionnels les ont parfois accompagnés, en fonction de leur degré d'autonomie.

Parole d'hébergée

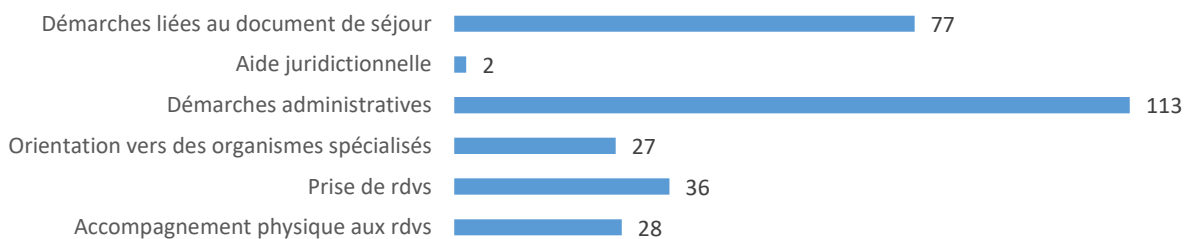
« On a fait la demande pour la CAF. Il y a eu la régularisation administrative grâce à vous. Aujourd'hui j'ai réussi à avoir une activité en Intérim. En ce qui concerne la maison, tout va bien, rien à signaler et aucun manque. »

Hébergée depuis 2022.

Le nombre de rendez-vous pour réaliser des démarches liées aux documents de séjour et, plus

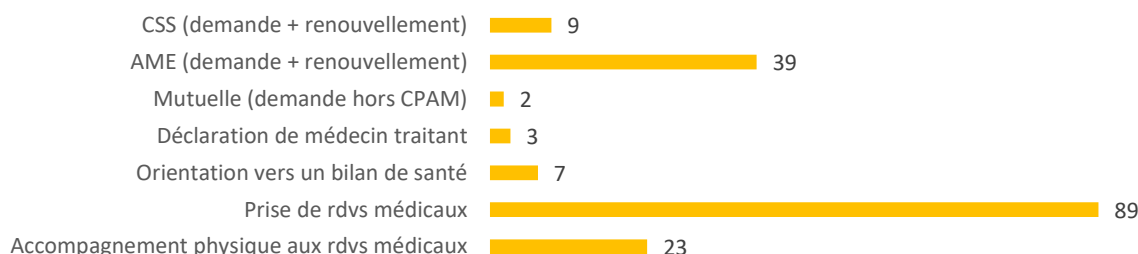
généralement, aux démarches administratives, est en constante augmentation. Enfin, les orientations des personnes accueillies vers des organismes spécialisés, permettant de réfléchir à des perspectives de régularisation, se sont également multipliées en 2024, notamment en raison de la complexité des situations.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la situation administrative des femmes hébergées au CHU en 2024



7.3.12.3 Droits sociaux ouverts

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la santé des femmes hébergées au CHU en 2024



En 2024, les personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de leurs démarches de santé. Les travailleurs sociaux ont ainsi ouvert et/ou renouvelé de nombreux droits CSS et/ou AME. Le nombre de prises de rendez-vous médicaux et les accompagnements associés est en constante progression.

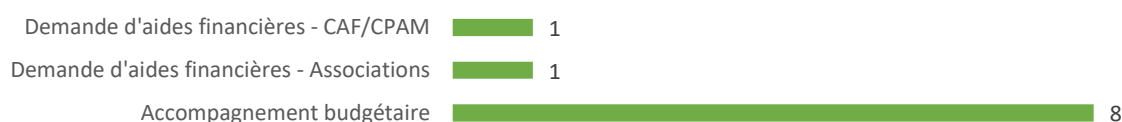
Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs au logement des femmes hébergées au CHU en 2024



* DLS : Demande de Logement Social - ** FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

Pour les hébergés dont la situation administrative le permettait, correspondant à un nombre restreint de personnes, les travailleurs sociaux ont pu constituer et/ou renouveler des demandes de logement social.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la gestion budgétaire des femmes hébergées au CHU en 2024



En 2024, l'accompagnement budgétaire n'a pas constitué une priorité pour les femmes hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence. En effet, seul un petit nombre d'entre elles était en situation administrative régulière, leur permettant de travailler la gestion budgétaire.

Parole d'hébergée

« Côté activité, je n'ai pas de travail mais je continue le bénévolat au Secours Catholique. Je fais partie du CVS, on m'a donné un téléphone pour le secrétariat. Je suis très contente pour le CVS. »
Hébergée depuis 2022.

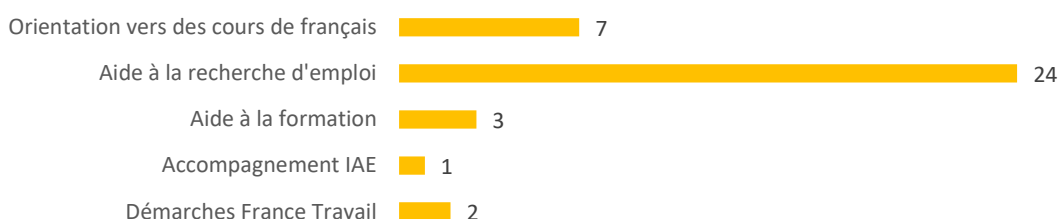


7.3.12.4 Formation et emploi

Comme en 2023, cette année 2024 a été marquée par l'orientation vers des cours de français afin de favoriser la compréhension et l'expression des personnes accueillies. Ainsi, pour la deuxième saison consécutive, des cours de français ont été proposés in situ par des bénévoles du Centre Alfred de Vigny de Voisins-le-Bretonneux.

Pour toutes les personnes qui pouvaient accéder à ce dispositif, les inscriptions à France Travail ont été effectuées et des aides à la recherche d'emploi proposées.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des femmes hébergées au CHU en 2024



7.3.12.5 Vie quotidienne

L'accompagnement à la vie quotidienne se déroule à travers les actes de la vie courante (tâches ménagères, achats de première nécessité, alimentation...).

Cet accompagnement est assuré par le référent social, les maîtres et maîtresses de maison, les agents polyvalents, lors des visites à domicile, qui ont lieu de façon régulière.

A cette occasion, les professionnels s'assurent de la bonne tenue des logements : l'entretien et l'aménagement du cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et de l'électroménager, le tri des déchets... sont autant de sujets abordés.

Ces moments d'échanges avec les personnes accueillies permettent une transmission de repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ».

En outre, les visites à domicile permettent de veiller au bien-être des résidents, d'échanger avec eux autour de leurs besoins et projets.

Dans le cadre des cohabitations « vivre ensemble » est parfois difficile. Cette vie commune non choisie suscite parfois des conflits entre les personnes accueillies. L'utilisation des espaces communs, le partage des lieux de vie, les tours de nettoyage nécessitent l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergés.

Parole d'hébergée

« Dans l'ensemble ça va, on arrive à s'adapter les unes aux autres. Et en vrai, on s'entend bien dans le logement. »
Hébergée depuis 2023.

La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacun des résidents dans les tâches qui leur incombent.

La vie quotidienne au CHRS s'articule aussi autour des activités internes ou externes, via les maisons de quartier ou associations caritatives qui sont proposées. Cela permet d'inscrire les personnes accueillies dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et une implication dans la vie institutionnelle.

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collectes de dons, le CHRS peut faire face de manière occasionnelle aux besoins de vêtements et de produits d'hygiène.

L'accueil en diffus nécessite néanmoins des capacités d'autonomie chez les personnes accueillies.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Équinoxe relatifs à la vie quotidienne des femmes hébergées au CHU en 2024



Pour l'année 2024, il est important de souligner que les personnes accueillies ont pu bénéficier de dons, particulièrement vestimentaires, pour les adultes. Les familles avec enfants ont également pu se voir distribuer des vêtements, des jouets, mais également des produits tels que des couches ou du lait maternisé.

Parole d'hébergée

« Les cours de français, j'y pense beaucoup car j'ai vraiment besoin de ça. Et j'ai envie de travailler pour être indépendante. »
Hébergée depuis 2022.

7.3.13 Soutien psychologique

7.3.13.1 Publics reçus

En 2024, ce sont 27 femmes qui ont sollicité au moins un entretien de soutien psychologique. Il est à noter un nombre croissant de demandes de soutien psychologique pour les femmes hébergées au sein de ce service.

La présence de la psychologue a été sollicitée en 2024 pour les entretiens de soutien individuels, pour certaines situations lors de l'admission, mais également pour des temps d'échange et d'apaisement directement au sein des hébergements.

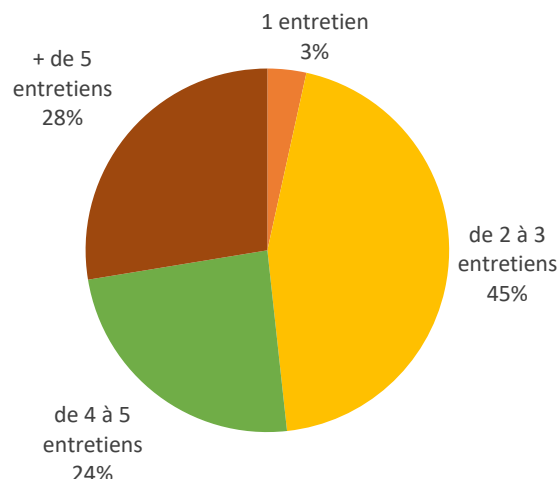
7.3.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

Parmi les 27 femmes ayant été reçues en 2024, 24 % d'entre elles sont venues à 4 ou 5 entretiens.

28 % ont pu bénéficier de plus de 5 entretiens au cours de l'année. La nécessité d'un espace de parole est clairement exprimée.

Au total, ce sont 132 entretiens qui ont ainsi été réalisés en 2024 auxquels se sont ajoutés 9 entretiens réservés aux enfants et aux adolescents, en présence ou non de leur parent, ainsi qu'aux hommes.

Fréquences des entretiens réalisés par la psychologue du CHRS avec les hébergées au CHU pour l'année 2024

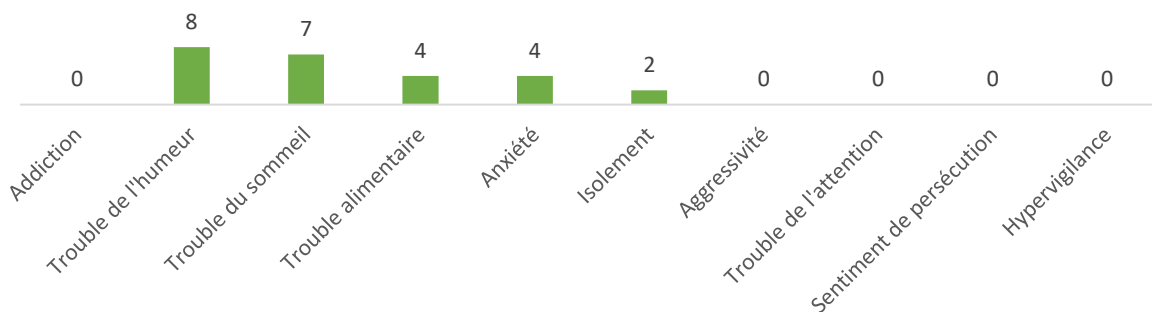


7.3.13.3 Problématiques rencontrées

Un grand nombre de femmes présente des difficultés de sommeil. En effet, la multitude de difficultés rencontrées durant leur parcours, et qui n'ont pas été traitées, semblent directement et majoritairement impacter la qualité du sommeil. De plus, les troubles de l'humeur viennent compléter le tableau sémiologique.

6 femmes, soit un quart des femmes reçues, ont été orientées directement vers le service de l'Étincelle pour travailler en individuel ou en groupe autour des violences subies, soit sur leur parcours de migration, soit en raison de violences conjugales, représentant une augmentation de 50 % en 2024 par rapport à 2023.

Tableau représentatif des constats pour l'ensemble des hébergées au CHU sur l'année 2024



7.3.13.4 Orientations

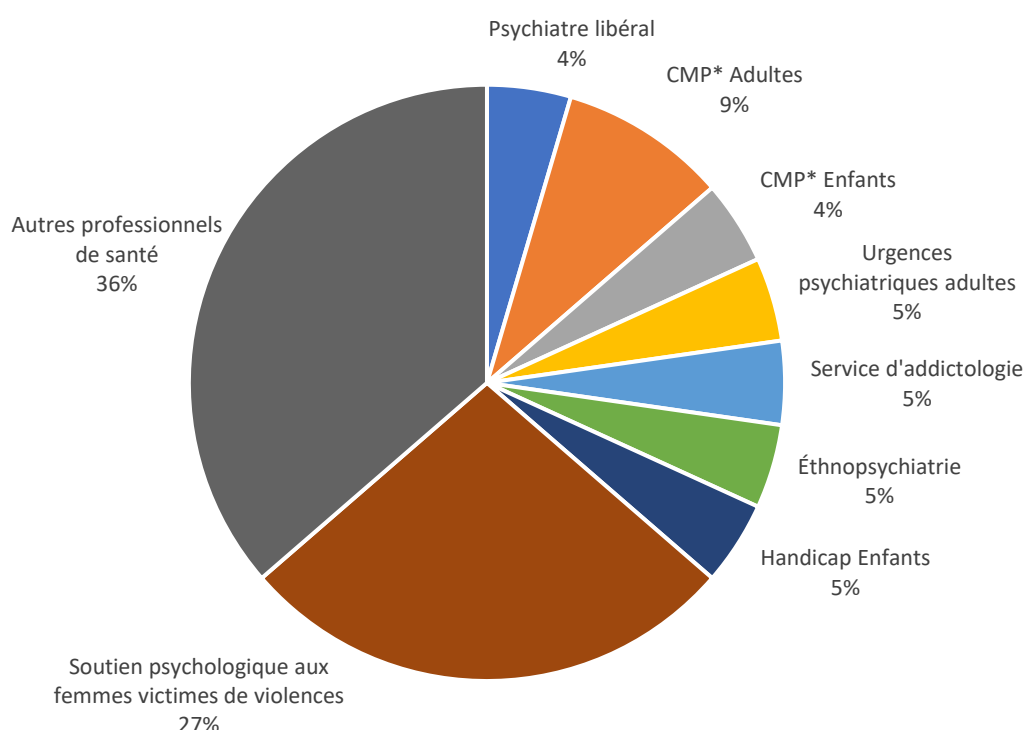
Les résidentes reçues présentant des pathologies psychosomatiques nécessitent un accompagnement médical.

Cette année, 8 d'entre elles ont été orientées vers un médecin, afin qu'elles puissent bénéficier d'un traitement médicamenteux adapté.

Une seule a été orientée vers un service d'hospitalisation psychiatrique, à savoir l'hôpital Mignot (U72).

6 d'entre elles ont été orientées vers le service de l'Étincelle afin de travailler le trauma en plus du traitement médicamenteux.

Nombres d'orientations préconisées au CHU en 2024



7.3.14 Soutien à la parentalité

Les actions de soutien à la parentalité mises en œuvre au sein du service CHU du CHRS l'Equinoxe visent à accompagner et soutenir les parents en difficulté dans leurs fonctions parentales au quotidien.

Proposées aux familles dès leur arrivée, c'est à leur demande, par le biais d'entretiens individuels, familiaux, ou lors de visites à domicile, que l'Éducatrice de Jeunes Enfants assure un travail d'écoute, d'observation, de soutien et d'orientation.

7.3.14.1 Public concerné

Les actions de soutien à la parentalité sont d'autant plus complexes lorsqu'il y a une absence de droit et/ou de ressources impactant au quotidien la vie des familles accueillies.

En fonction des besoins exprimés, l'Educatrice de Jeunes Enfants a ainsi accompagné 4 familles sur 5, représentant 7 enfants au total. Ce nombre est en baisse en comparaison de l'année 2023, en raison de la régularisation de plusieurs familles, qui ont ensuite pu bénéficier d'un accompagnement au service Insertion.

Les enfants et adolescents hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence de l'Equinoxe étaient hébergés sur les communes de :

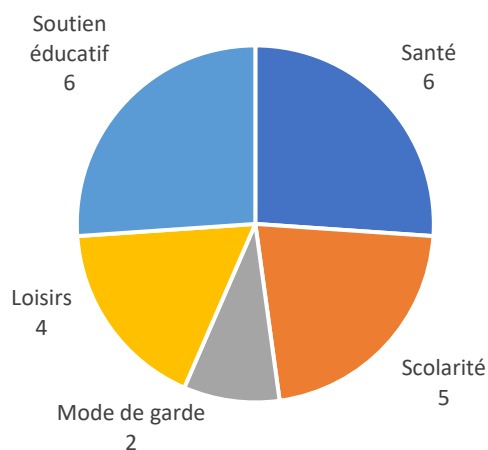
- Trappes ;
- Plaisir ;
- Montigny-le-Bretonneux.

7.3.14.2 Les besoins éducatifs repérés

Les échanges avec les familles ont permis de déterminer des axes de travail pour les 7 enfants accompagnés :

- Santé (6 enfants) ;
- Scolarité (5 enfants) ;
- Soutien éducatif (6 enfants) ;
- Loisirs (4 enfants) ;
- Mode de garde (2 enfants).

Besoins et problématiques repérés sur les enfants des ménages hébergés au CHU en 2024

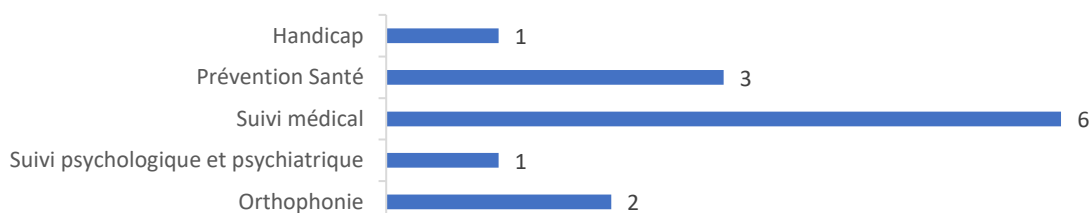


7.3.14.3 Accompagnements réalisés par l'EJE

Le passif douloureux (violences conjugales, traumatismes liés au parcours de vie ou migratoire...) mais également la situation de grande précarité familiale (déracinement, instabilité en termes d'hébergement ou financière, etc.), entraînent souvent des troubles chez les enfants, impactant non seulement leur santé mais également leur scolarité.

En matière de santé, de prévention et de dépistage, l'Educatrice de Jeunes Enfants oriente les familles, selon les besoins repérés et l'ouverture ou non des droits vers les prises en charge adaptées (PMI, PASS dans les hôpitaux, Associations de médecins bénévoles, centre de vaccination, PCO, centre de santé sexuelle, etc.). Elle apporte à la fois des conseils, mais également un étayage éducatif.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE au CHU en 2024 au niveau de la santé



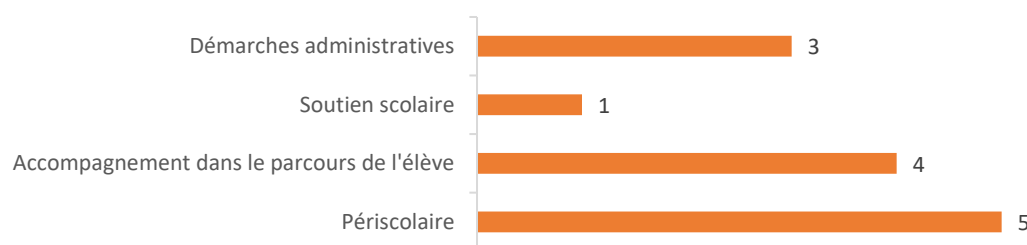
Accompagnement relatif à la scolarité

En lien étroit avec les écoles, l'Éducatrice de Jeunes Enfants apporte conseils et étayage éducatifs autour de la scolarité, auprès des familles qui en ont besoin.

Elle veille au suivi scolaire des enfants accueillis. Elle soutient les familles, tant dans les démarches administratives et scolaires concernant les enfants, que dans leur intégration des codes et de la culture française, de l'appréhension du fonctionnement de l'école en tant que parent, notamment pour les familles non-francophones ou analphabètes.

L'accompagnement est essentiellement axé sur les démarches administratives et le suivi scolaire/périscolaire de l'enfant avec le ou les parents afin que ceux-ci acquièrent une autonomie :

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE au CHU en 2024
au niveau de la scolarité

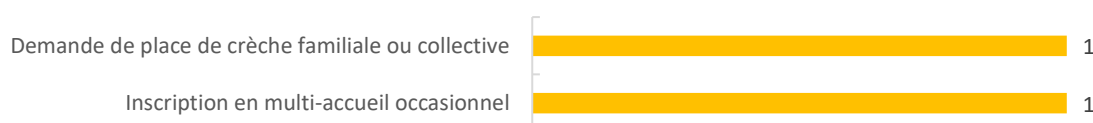
Accompagnement relatif aux modes de garde

L'Éducatrice de Jeunes Enfants contribue à la mise en œuvre de modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans.

Lorsque la situation le permet, et selon les besoins exprimés, elle oriente les familles en structure d'Accueil Petite Enfance. En 2024, 2 enfants ont été accueillis en multi-accueil dont 1 à temps plein et 1 en occasionnel sur la commune de Plaisir.

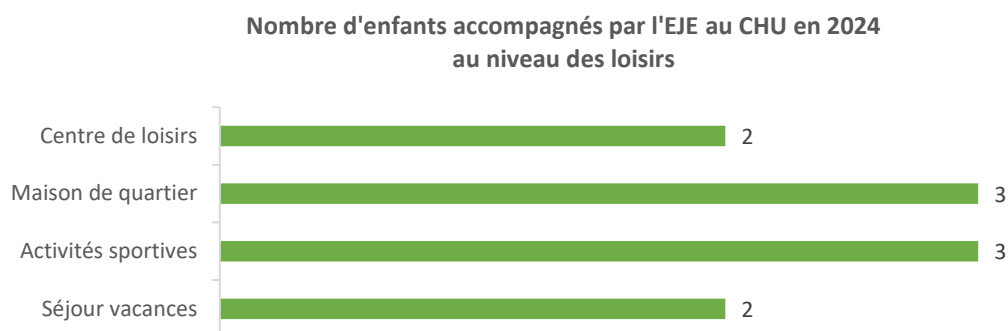
Néanmoins, il est observé que la plupart des familles accueillies en CHU n'ont pas les conditions requises (absence de documents administratifs de séjour régulier, de droits ouverts ou de ressources) pour un accueil pérenne de leur enfant. Afin de rompre l'isolement et permettre à leur enfant de bénéficier d'un lieu de socialisation et d'éveil adapté, elles sont alors orientées vers des lieux d'accueil Parent / Enfant gratuit et anonyme.

Aides aux modes de garde pour les familles hébergées au CHU en 2024



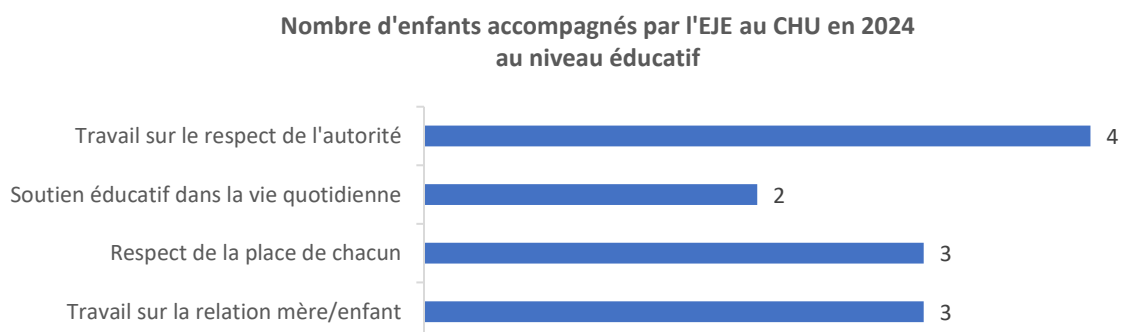
Accompagnement relatif aux loisirs

Les loisirs sont souvent peu accessibles aux enfants accueillis en CHU par manque de financement ou de document administratif.

Accompagnement relatif à l'éducation

Le soutien éducatif revêt plusieurs formes. Il s'inscrit à la fois dans l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne mais aussi dans un travail plus en profondeur sur le vécu familial ou les relations intra-familiales.

L'objectif est d'apporter un cadre éducatif suffisamment contenant et structurant à l'enfant pour se construire, mais également d'effectuer un travail de prévention avec la famille.



7.4 Insertion

Le Service Insertion du CHRS L'Équinoxe regroupe l'ensemble des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement permettant aux personnes accueillies de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le service Insertion s'adresse à toute personne majeure en situation régulière, homme ou femme, avec ou sans enfant, dont la situation relève des missions du CHRS.

Les profils des publics accueillis sont diversifiés : rupture d'hébergement suite à expulsion ou évènement familial, sortant de parcours carcéral ou de soin, jeune adulte en formation, réfugié politique, parcours migratoire, fragilité liée à la santé ou au handicap, etc.

L'admission se fait par l'intermédiaire du SIAO Insertion, chargé de réguler les orientations au niveau du département. Dès qu'une place est libre, le SIAO propose des candidatures à l'établissement. Après un entretien de préadmission, le dossier du candidat est étudié par une commission d'admission qui évalue la demande. La Directrice prononce l'admission. Chaque année, en moyenne 145 personnes sont accompagnées en Insertion par l'Équinoxe, soit une soixantaine de familles.

Le premier critère d'admission porte sur l'adéquation de la place et des prestations du CHRS aux besoins et attentes de la personne. Le second concerne la motivation réelle de la personne à s'engager dans un parcours d'insertion, accompagnée par les professionnels du CHRS.

La personne accueillie participe aux frais d'hébergement, en fonction du lieu d'hébergement et de la composition familiale. Ainsi, sur site, la participation est de 17 % des ressources pour une famille jusqu'à deux personnes, et de 12 % pour une famille de 3 personnes et plus. En appartement extérieur, la participation est un forfait mensuel calculé en fonction du logement ou au prorata de la composition familiale si le logement est partagé par plusieurs familles.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2024, le Service Insertion comptabilisait 115 places, ainsi réparties :

- 30 places sur site, dans l'un des 14 studios ;
- 85 places en diffus, réparties sur 23 logements dans le périmètre du Territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Maurepas, Trappes, Coignières et Plaisir).

Les logements, entièrement équipés, peuvent être partagés avec d'autres personnes en fonction des places et des situations.

Durant le séjour, l'accompagnement et le soutien mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire conduisent la personne vers l'autonomie. L'accès aux droits, la vie quotidienne et le budget, l'insertion professionnelle, la santé et le soutien psychologique, le soutien à la parentalité, l'accès au logement sont des axes majeurs.

En lien avec les partenaires et les dispositifs de droit commun, les professionnels assurent un rôle d'évaluation, de conseil, de soutien, d'information et d'orientation.

Chaque accompagnement est assuré par un travailleur social diplômé, référent de la personne accueillie. Le travailleur social référent travaille en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants et la psychologue de l'établissement.

Les personnes accueillies sont régulièrement reçues en entretien individuel ou en entretien familial. Des visites à domicile sont effectuées, aussi bien dans les appartements extérieurs que sur site, par les travailleurs sociaux, ainsi que par les maîtres/maîtresses de maison et les agents polyvalents.

Les travailleurs sociaux accompagnent les familles dans l'accomplissement de leurs démarches, en s'appuyant également dans cette optique sur un réseau de partenaires.

La famille signe un contrat de séjour. Chacun de ses membres, y compris les enfants de plus de 6 ans, bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé. Ce projet, qui est élaboré en concertation avec la personne accueillie, dont l'adhésion et la collaboration sont activement recherchées, repose sur des objectifs clairement définis. Les familles sont conseillées et encadrées pour les ressources et les moyens à mobiliser, les personnes à solliciter et les échéances à respecter. L'élaboration du projet individualisé permet à chaque personne de définir ses priorités dans le cadre d'un parcours d'insertion.

Le séjour a vocation à déboucher sur un accès au logement autonome, dans le parc social, voire dans le parc privé, pour les parcours les plus aboutis, ce qui est le cas de la majorité des sorties.

Cependant, dans certaines situations, il peut se conclure par une orientation vers un autre dispositif adapté ou une solution en logement intermédiaire, ce qui ne signifie pas que le séjour soit un échec. Au contraire, pour certains, cette expérience est l'occasion de réfléchir à ses choix de vie, de prendre conscience des freins à l'insertion professionnelle ou de s'engager dans une démarche de soins.

Au moment de la sortie, un suivi social peut être mis en place par des mesures d'AVDL* ou d'ASLL** afin d'assurer une transition vers l'autonomie pour les situations les plus fragiles. Cet accompagnement est assuré par des organismes extérieurs à la demande de la personne ou du bailleur.

**AVDL : Accompagnement vers et dans le logement*

***ASLL : Accompagnement social lié au logement*

Enfin, des animations sont proposées aux personnes accueillies, qui restent libres d'y participer ou non. Ces animations et ateliers collectifs ont pour objectif de créer du lien social, de favoriser l'expression et les échanges, et de promouvoir l'insertion par le biais d'outils plus ludiques et moins formels que ceux traditionnels de l'accompagnement social. L'animation socioculturelle favorise enfin l'ouverture sur l'environnement local.

7.4.1 Nombre de personnes accompagnées

Au cours de l'année 2023, 167 personnes, soit 80 familles, composées de 75 enfants et 92 adultes, ont été hébergées et suivies en Insertion, contre 161 personnes, représentant 88 familles en 2023. Parmi les adultes, on dénombrait 70 femmes et 22 hommes. Parmi les 75 enfants, on dénombrait également 3 jeunes majeurs.

Parole d'hébergée

« Franchement, c'est rassurant d'être encadrée car il y a des choses qu'on ne connaît pas. Du coup, on n'est pas toute seule. »

Hébergée depuis mai 2024.

Le nombre de personnes accueillies est donc demeuré relativement stable ces trois dernières années.

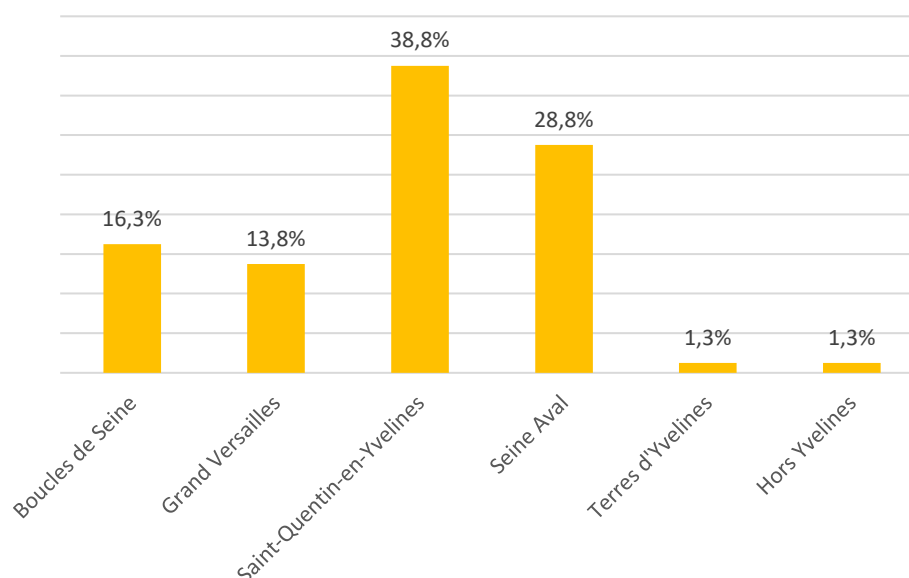
7.4.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur / Type de logement antérieur

Un peu plus du tiers des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2024, soit 38,8 % des ménages proviennent du TAD Saint-Quentin-en-Yvelines, soit 31 ménages sur 80 (50 % en 2023, correspondant à 44 ménages ; 49,4 % en 2022, correspondant à 41 ménages).

28,8 % des ménages proviennent du TAD Seine Aval, soit 23 d'entre eux (23 ménages également en 2023). Viennent ensuite le TAD Boucles de Seine, pour 16,3 % (soit 13 ménages, contre 8 en 2023), le TAD Grand Versailles, pour 13,8 % (soit 11 ménages, contre 9 ménages en 2023), et enfin, le TAD Terres d'Yvelines pour 1,3 % (soit 1 ménage, contre 4 ménages en 2023).

1 ménage provient d'un TAD hors département (2 ménages en 2023).

Répartition des ménages hébergés en Insertion en 2024 en fonction du TAD de rattachement



Concernant les logements qu'occupaient antérieurement les ménages hébergés en Insertion, 64 % d'entre eux (51 ménages sur 80) sortaient d'une structure d'hébergement (CADA, centre maternel, hôtel, CHRS, CHU, résidence sociale), contre 60,2 % en 2023, 63 % en 2022 et 66 % en 2021.

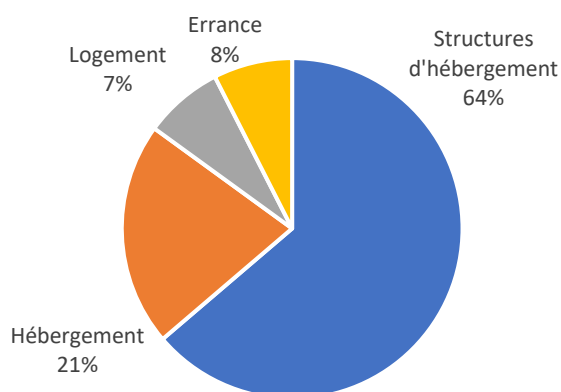
Parmi ces 51 ménages, 14 étaient issus de mouvements internes au CHRS : 12 ménages étaient auparavant hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence et 2 ménages au Service d'Accueil d'Urgence. Il est à souligner que 12 ménages (soit 23 % du total) étaient auparavant hébergés au sein d'un dispositif asile.

3 % des ménages accueillis (2 ménages) étaient auparavant locataires dans le parc social, contre 5 % - représentant 4 ménages - en 2023.

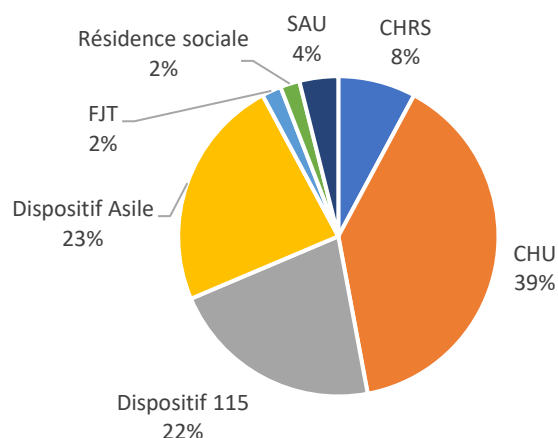
26 % d'entre eux (21 ménages) étaient hébergés soit dans un cadre conjugal (4 ménages), soit familial (4 ménages), soit amical (13 ménages), contre 22 % représentant 19 ménages en 2023.

Enfin, 8 % d'entre eux (6 ménages) étaient précédemment sans domicile fixe (errance ou squat), contre 14 % - représentant 12 ménages - en 2023.

Répartition des ménages hébergés en Insertion en 2024 selon leur type de logement antérieur



Répartition des 64% des logements antérieurs en structure d'hébergement



7.4.3 Motif d'admission

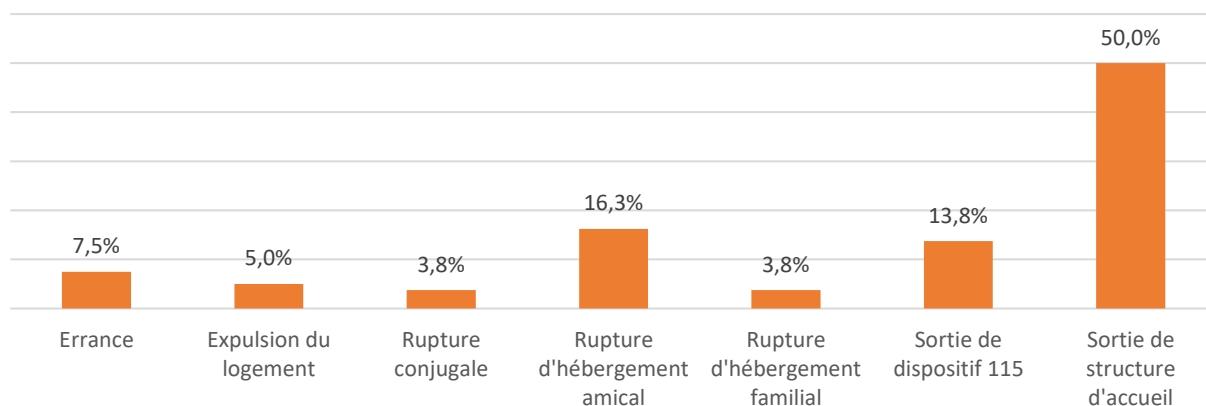
Il ressort des données de l'année 2024 que le premier motif d'admission en Insertion concerne les sorties de structures et hôtels, représentant ainsi 63,8 % du total des admissions, soit 51 ménages sur 80 hébergés dans le service. Ce chiffre repart à la hausse en 2024, en comparaison de l'année précédente : ainsi, ce motif d'admission représentait 60,2 % en 2023, 61,4 % en 2022, 57,4 % en 2021 et 43,5 % en 2020.

Les expulsions locatives représentaient 5 %, soit 4 ménages, contre 6,8 % (soit 6 ménages) en 2023.

Dans 23,8 % des cas, soit pour 19 ménages, l'admission en Insertion faisait suite à une rupture d'hébergement, qu'il ait été familial (3 ménages), conjugal (3 ménages) ou encore amical (13 ménages). En 2023, 22 % des admissions étaient concernés par ce motif d'admission, représentant 19 ménages et 15,7 %, soit 17 ménages, en 2022.

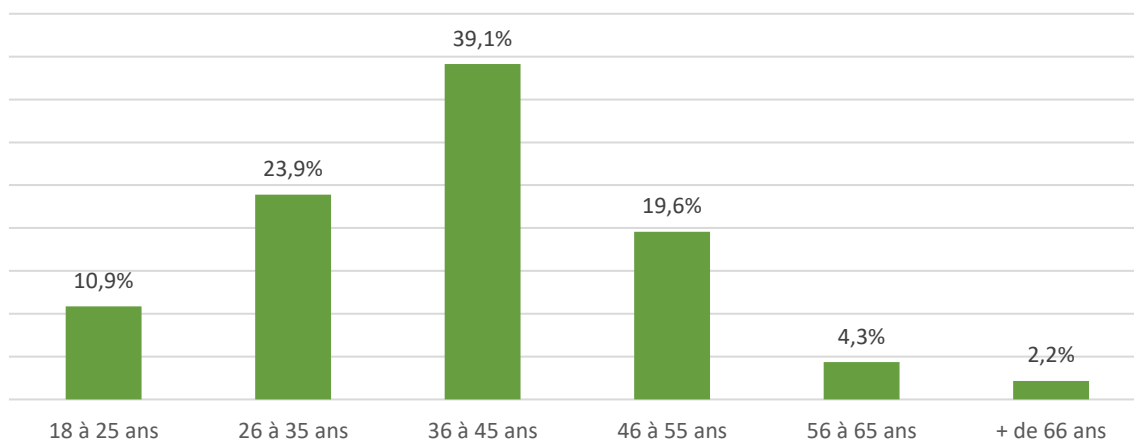
Enfin, 6 ménages (soit 7,5 %) ont indiqué provenir d'un parcours d'errance. Ce motif concernait 11 ménages en 2023, 10 ménages en 2022 et 5 ménages en 2021. Après une forte progression enregistrée pour ce motif en 2022, celui-ci diminue en 2024.

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2024
en fonction du motif de leur admission



7.4.4 Âge des adultes et des enfants

Répartition des adultes accueillis en Insertion par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur âge

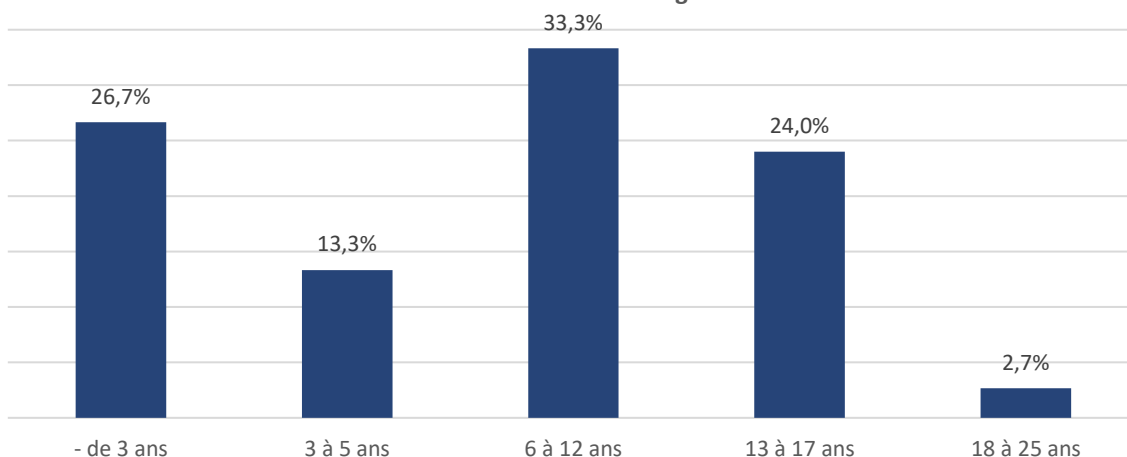


En 2024, la tranche d'âge la plus représentée en Insertion est celle des 36-45 ans pour 39,1 % (35,5 % en 2023), soit 36 personnes, puis des 26-35 ans pour 23,9 % (28 % en 2023), soit 22 personnes.

La tranche d'âge de 46-55 ans représente 18 personnes (soit 19,6 % des adultes hébergés en Insertion - contre 16,1 % en 2023) suivie des 18-25 ans pour 10 personnes (soit 10,9 % des adultes hébergés en Insertion - contre 11,8 % en 2023).

Enfin, la tranche d'âge des 56-65 ans représente 4,3 % (contre 7,5 % en 2023) des adultes hébergés, soit 4 adultes. 2 adultes ont plus de 66 ans.

Répartition des enfants des ménages accueillis en Insertion par l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur âge



Parmi les enfants des ménages accueillis en 2024 en Insertion, soit 75 enfants, la tranche d'âge des 6-12 ans est la plus importante, représentant 33,3 % du total (27,9 % du total en 2023), soit 25 enfants sur 75.

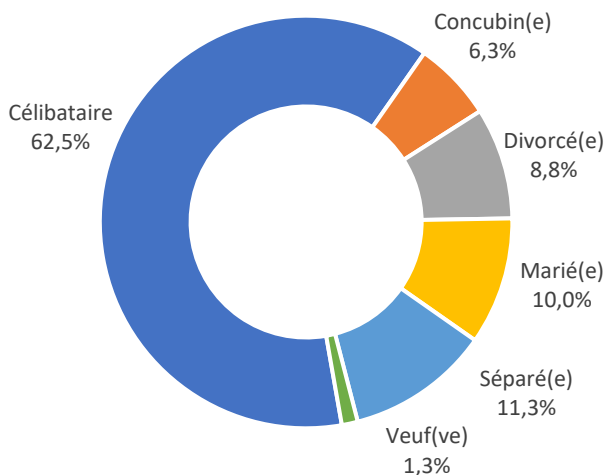
Vient ensuite la tranche d'âge des moins de 3 ans, représentant 26,7 % du total (30,9 % du total en 2023), soit 20 enfants sur 75, puis celle des 13-17 ans pour 24 % (20,6 % en 2023) représentant 18 enfants.

Enfin, la tranche d'âge des 3-5 ans représente 13,3 %, soit 10 enfants (contre 16,2 % en 2023).

Parmi les 75 enfants, 2 ont plus de 18 ans et sont donc de jeunes majeurs, accompagnés en individuel par un travailleur social référent.

7.4.5 Sexe, situation matrimoniale et nombre d'enfants par ménage

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2024 en fonction de leur situation matrimoniale



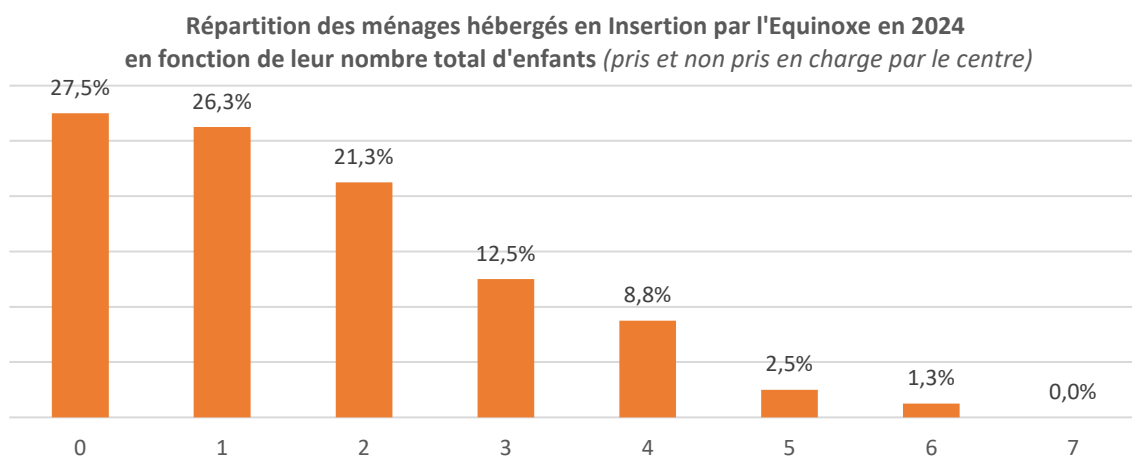
En 2024, sur 92 adultes (hors jeunes majeurs) accueillis en Insertion, 70 étaient des femmes, contre 22 hommes. La part des hommes demeure stable ; pour rappel, la structure a réservé 2 logements extérieurs à l'hébergement d'hommes, en particulier bénéficiaires de la protection internationale.

50 ménages sur 80 (soit 62,5 %, contre 64,8 % en 2023) étaient célibataires, tandis que 13 ménages (16,3 %, contre 9,1 % en 2023) étaient en couple, dont 8 mariés et 5 en concubinage.

16 ménages (20 % contre 23,9 % en 2023) étaient divorcés ou séparés et 1 ménage (contre 2 ménages en 2023) était veuf.

La majorité des ménages était des familles monoparentales, dont le responsable du foyer était une femme.

27,5 % des ménages étaient sans enfant ; ils étaient 32,9 % en 2023. Une majorité d'entre eux avait un ou plusieurs enfants, dont certains ne vivent pas avec leurs parents.



7.4.6 Nationalité et situation administrative

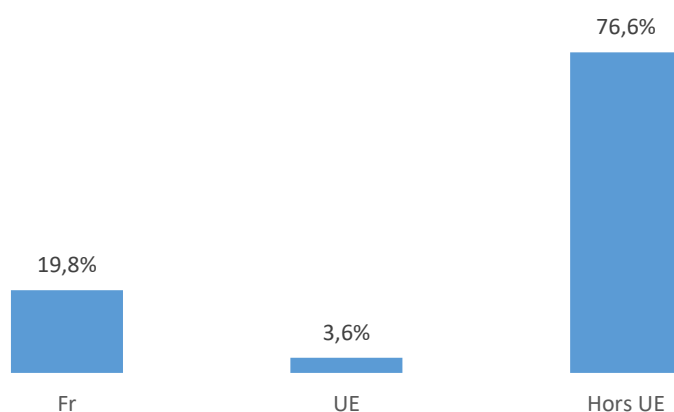
Il est rappelé que l'ensemble des personnes hébergées en Insertion est en situation régulière puisqu'il s'agit d'une condition sine qua non pour pouvoir intégrer ce Service.

En 2024, la majorité des personnes, adultes et enfants, soit 76,6 %, représentant 128 personnes sur 167, était issue de pays hors Union Européenne. Cette part augmente d'année en année : ainsi en 2023, 70,8 % des personnes hébergées étaient issus de pays hors Union Européenne ; 63,2 % en 2022 ; 50,8 % en 2021 ; 33,9 % en 2020.

En parallèle, 19,8 % d'entre eux (33 personnes) étaient de nationalité française (28 % en 2023 ; 35,5 % en 2022 ; 42,7 % en 2021).

Enfin, 6 personnes (3,6 %) étaient issues de pays européens (1,2 % en 2023).

Répartition des personnes hébergées en Insertion par l'Equinoxe
en 2024 en fonction de leur nationalité

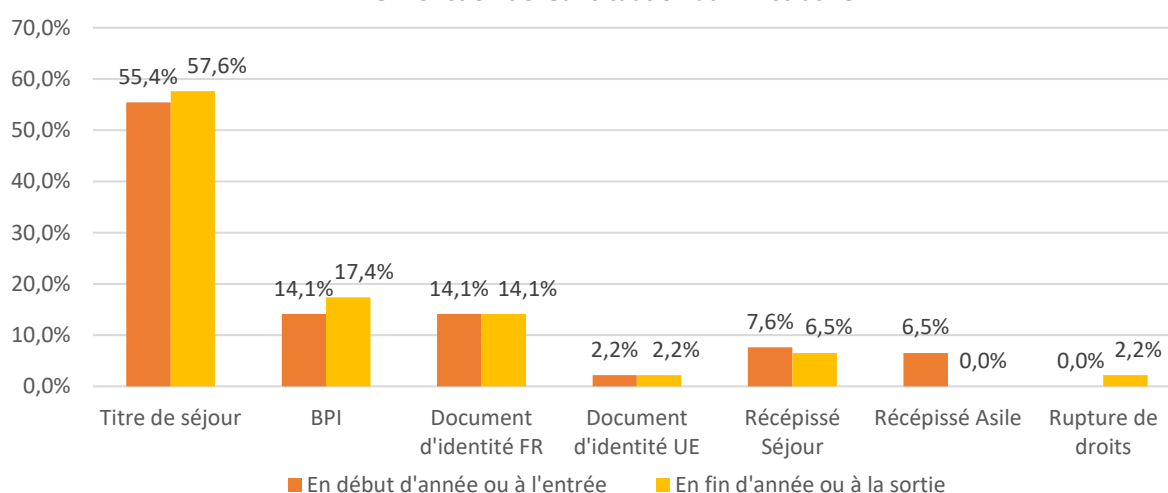


Parmi les adultes accueillis en Insertion au sein de l'établissement, 19 personnes bénéficiaient d'une protection internationale de l'OFPRA (soit 20,7 %), incluant les personnes sous attestation de prolongation d'instruction, en attente de leur carte de résident, tandis que 58 autres personnes (soit 63 %) détenaient un titre de séjour annuel ou pluriannuel ou un récépissé de première demande ou de renouvellement.

Il est souligné que le nombre de personnes bénéficiant d'une protection internationale hébergées par la structure croît d'années en années.

Par ailleurs, en fin d'année, 2 personnes étaient en rupture de droits, en raison des difficultés rencontrées pour prendre un rendez-vous de renouvellement de titre de séjour.

Répartition des adultes hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur situation administrative



7.4.7 Couverture santé

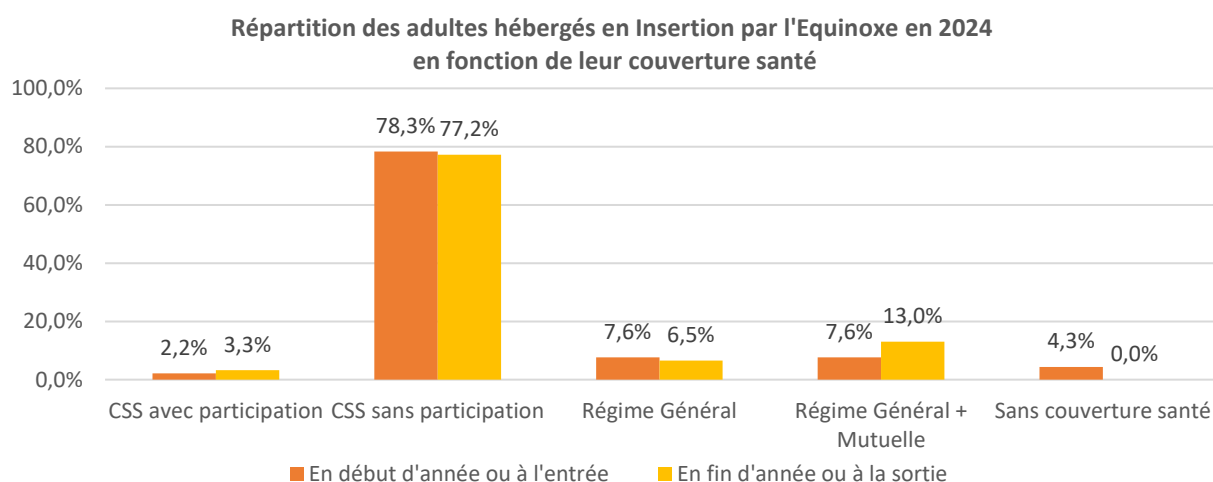
Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :

A l'entrée dans le Service en 2024, 95,7 % des adultes, soit 88 personnes, ouvraient droit à une couverture santé. Ils étaient 92,5 % en 2023.

80,4 % des adultes hébergés en Insertion étaient couverts au titre de la CSS, avec ou sans participation financière, soit 74 adultes (contre 77,4 % en 2023).

7 adultes (7,6 %) bénéficiaient d'une couverture du régime général mais sans complémentaire, tandis que 7 autres adultes (7,6 %) disposaient d'une couverture du régime général de la Sécurité Sociale, associée à une complémentaire santé.

4 personnes (4,3 %) n'avaient aucune couverture santé à leur entrée (contre 7,5 % en 2023).



A la sortie ou en fin d'année 2024, pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion, tous les adultes hébergés bénéficiaient d'une couverture santé.

6 adultes (6,5 %) bénéficiaient d'une couverture du régime général mais sans complémentaire, tandis que 12 autres adultes (13 %) disposaient d'une couverture du régime général de la Sécurité Sociale, associée à une complémentaire santé.

7.4.8 Situation socio-professionnelle

Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

A leur entrée en 2024, moins de la moitié des adultes accueillis en Insertion était demandeur d'emploi (41,3 %, soit 38 personnes sur 92). En 2023, les demandeurs d'emploi représentaient 46,2 % du total des adultes hébergés et 33,7 % en 2022.

36 d'entre eux étaient inscrits à France Travail, 2 ne l'étaient pas encore.

37 personnes, soit 40,2 % du total des adultes accueillis (34,4 % en 2023 et 49,4 % en 2022) avaient un emploi, dans les proportions suivantes :

- 13 personnes (14,1 %) étaient en CDI à temps plein,
- 3 personnes (3,3 %) étaient en CDI à temps partiel,
- 8 personnes (8,7 %) étaient en CDD à temps plein,
- 5 personnes (5,4 %) étaient en CDD à temps partiel,
- 4 personnes (4,3 %) bénéficiaient d'un contrat aidé,
- 2 personnes (2,2 %) étaient en intérim,
- 2 personnes (2,2 %) étaient en chantier d'insertion.

6 personnes (6,5 %) étaient en formation. 6 adultes (6,5 %) étaient sans situation socio-professionnelle à leur entrée.

2 personnes avaient fait valoir leurs droits à la retraite ; 1 autre personne était étudiante et, enfin, 2 autres personnes bénéficiaient d'un contrat d'engagement jeune.

A la sortie ou pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion en fin d'année 2024, la situation au regard de la situation socio-professionnelle a évolué positivement. Ainsi, 48 personnes (52,2 % contre 46,2 % à l'entrée) ont un emploi, ce qui représente une progression de 6 %, dans les proportions suivantes :

- 18 personnes (19,6 %) étaient en CDI à temps plein,
- 7 personnes (7,6 %) étaient en CDI à temps partiel,
- 6 personnes (6,5 %) étaient en CDD à temps plein,
- 6 personnes (6,5 %) étaient en CDD à temps partiel,
- 5 personnes (5,4 %) bénéficiaient d'un contrat aidé,
- 4 personnes (4,3 %) étaient en intérim,
- 2 personnes (2,2 %) étaient en chantier insertion.

8 adultes (8,7 %) étaient désormais en formation. 7 adultes étaient toujours sans situation socio-professionnelle, notamment en raison de leur âge proche de la retraite et/ou de difficultés linguistiques.

27,2 % des adultes accueillis en Insertion étaient demandeurs d'emploi (25 adultes contre 36 à l'entrée), tous inscrits à France Travail.

Parole d'hébergée

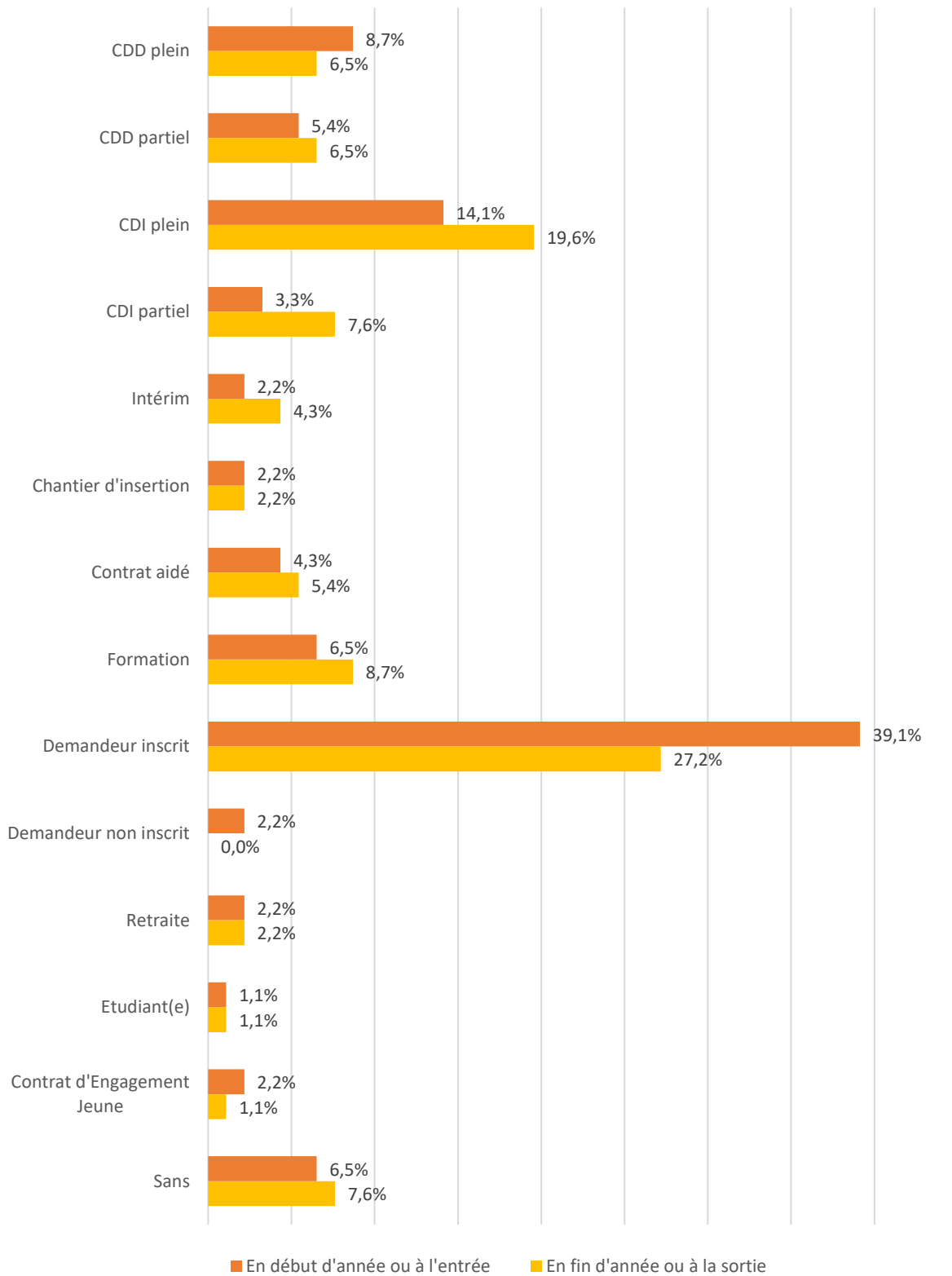
« Ma situation depuis que je suis arrivé au CHRS avance énormément grâce à vous. C'est vrai que je n'ai pas trouvé de travail stable mais je travaille. Je suis content car avec votre aide, j'ai un contrat en intérim. Maintenant, mon souhait, c'est de trouver un CDI. Je ne vais quand même pas me plaindre...

Ici, vous m'avez proposé un appartement où je suis tranquille. Il y a parfois des choses qui ne vont pas au niveau de la cohabitation mais c'est gérable. J'avais des petits conflits avec une personne dans l'appartement mais il s'est vite calmé. Il a compris que chacun devait y mettre du sien.

L'accompagnement se passe très bien avec ma référente sociale. Elle m'aide beaucoup, j'ai d'ailleurs eu grâce à elle plusieurs entretiens avec la boîte d'intérim. »

Hébergé depuis août 2023.

Répartition des adultes hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur situation socio-professionnelle



7.4.9 Ressources

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus pour les 80 ménages du service Insertion, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.110 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

52,5 % des ménages hébergés, soit 42 d'entre eux, vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.110 euros :

- 22 ménages (27,5 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 637 euros ;
- 1 ménage (1,3 %) avait un revenu mensuel compris entre 637 et 740 euros ;
- 8 ménages (10 %) avaient un revenu mensuel compris entre 740 et 925 euros ;
- 11 ménages (13,8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 925 et 1.110 euros.

Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

30 % des ménages hébergés, soit 24 d'entre eux vivaient au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du revenu médian, avec un revenu mensuel inférieur à 1.850 euros.

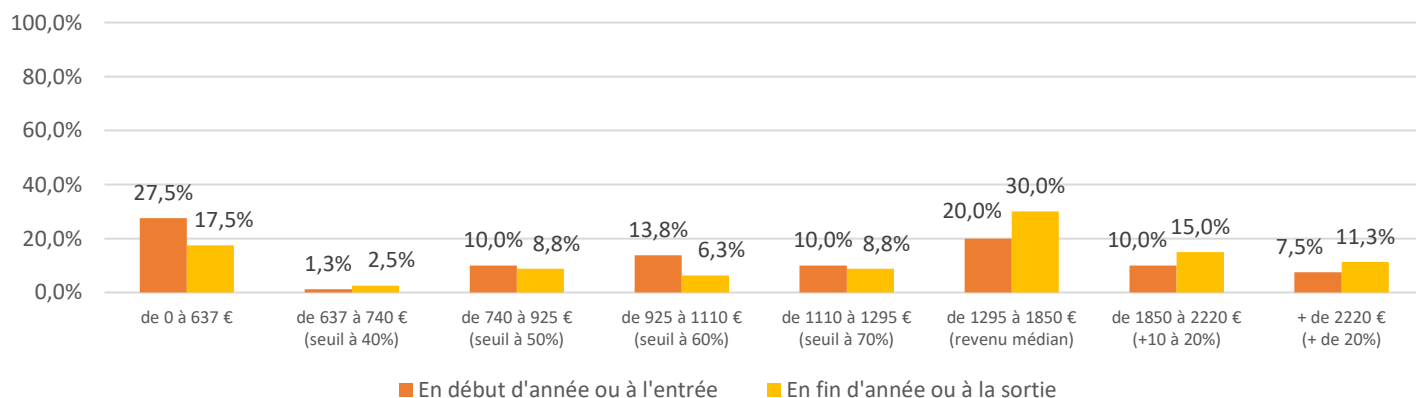
- 8 ménages (10 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.110 et 1.295 euros ;
- 16 ménages (20 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.295 et 1.850 euros.

Revenus supérieurs au revenu médian (1.850 euros) :

14 ménages (17,5 %) avaient un revenu supérieur au revenu médian :

- 8 ménages (10 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.850 et 2.220 euros ;
- 6 ménages (7,5 %) avaient un revenu mensuel supérieur à 2.220 euros.

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leurs revenus



A la sortie ou en fin d'année 2024, pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion, la situation au regard des revenus, en corrélation avec l'évolution de la situation dans l'emploi, a également progressé à la hausse.

Revenus compris entre 0 et 1.110 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

Ainsi, 28 ménages (contre 42 à l'entrée) soit 35 %, vivaient en dessous du seuil de pauvreté, soit avec un revenu mensuel inférieur à 1.110 euros :

- 14 ménages (17,5 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 637 euros ;
- 2 ménages (2,5 %) avaient un revenu mensuel compris entre 637 et 740 euros ;
- 7 ménages (8,8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 740 et 925 euros ;
- 5 ménages (6,3 %) avaient un revenu mensuel compris entre 925 et 1.110 euros.

Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

31 ménages soit 38,8 %, vivaient au-dessous du revenu médian, mais au-dessus du seuil de pauvreté, contre 24 à l'entrée.

- 7 ménages (8,8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.110 et 1.295 euros ;
- 24 ménages (30 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.295 et 1.850 euros.

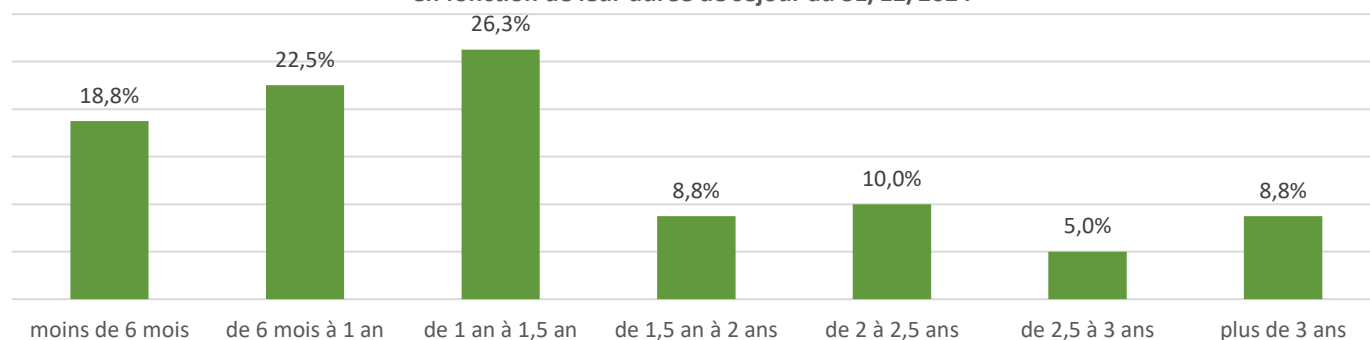
Revenus supérieurs au revenu médian (1.850 euros) :

21 ménages (contre 14 à l'entrée) soit 26,3 % avaient un revenu supérieur au revenu médian :

- 12 ménages (15 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.850 et 2.220 euros ;
- 9 ménages (11,3 %) avaient un revenu mensuel supérieur à 2.220 euros.

7.4.10 Durée de séjour

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2024
en fonction de leur durée de séjour au 31/12/2024

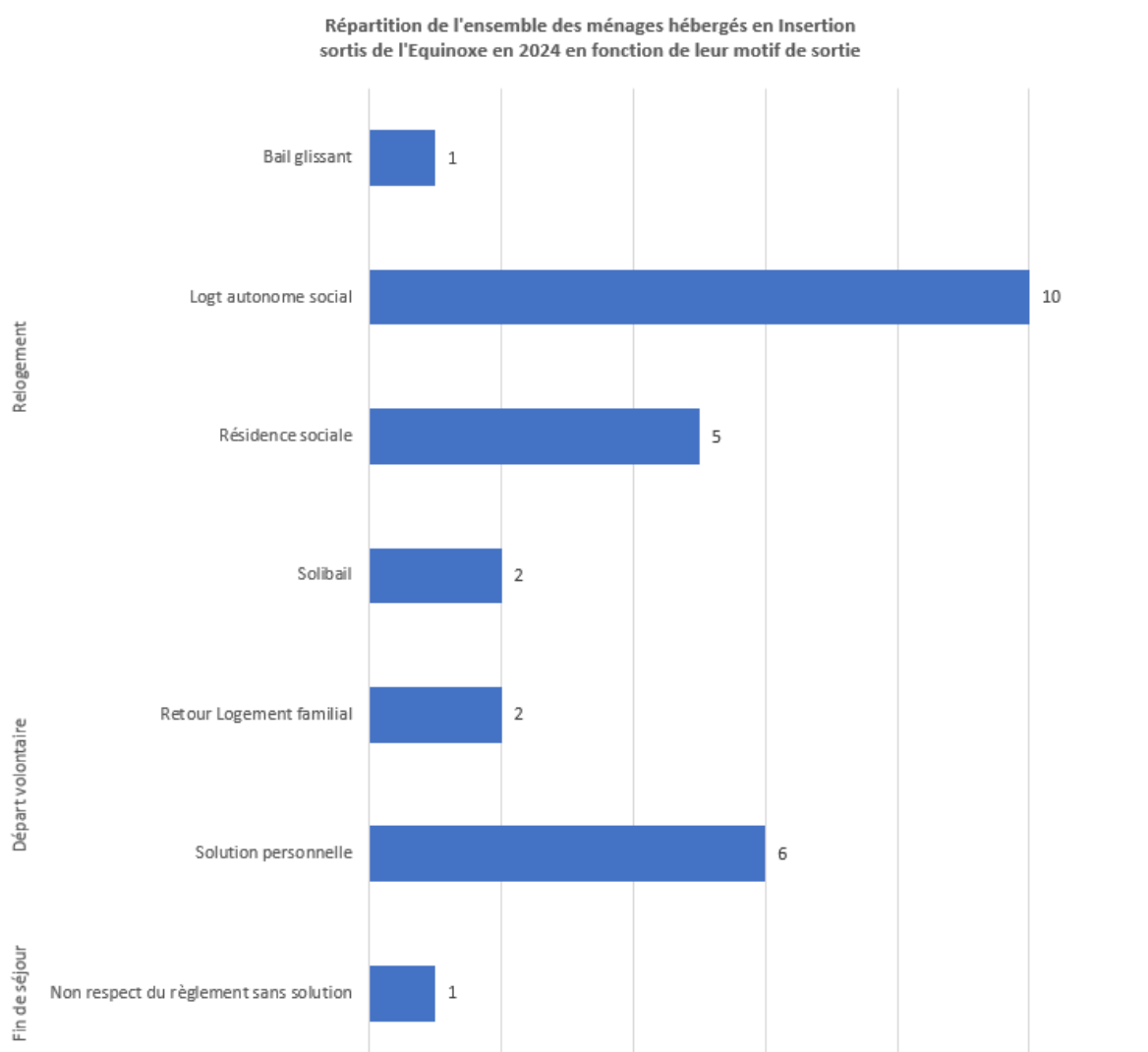


En 2024, la durée moyenne de séjour sur le Service Insertion était de 499 jours, soit 16,46 mois ; en 2023, celle-ci était de 500 jours, soit 16,48 mois ; en 2022, 520 jours, soit 17,15 mois ; en 2021, 540 jours, soit 17,80 mois ; en 2020, 507 jours, soit 16,74 mois.

- Durée de séjour inférieure à 6 mois : 15 ménages sur 80 (18,8 % - contre 35,2 % en 2023) ;
- Durée de séjour comprise entre 6 mois et 1 an : 18 ménages sur 80 (22,5 % - contre 17 % en 2023) ;
- Durée de séjour comprise entre 1 et 2 ans : 28 ménages sur 80 (35 % - contre 27,3 % en 2023) ;
- Durée de séjour comprise entre 2 et 3 ans : 12 ménages sur 80 (15 % - contre 14,8 % en 2023) ;
- Durée de séjour de plus de 3 ans : 7 ménages sur 80 (8,8 % - contre 5,7 % en 2023).

Il est important de noter que les délais d'attente pour les logements sociaux en région parisienne sont d'au moins 36 mois à compter de la demande de logement social initiale.

7.4.11 Sorties et orientations



27 ménages, représentant 63 personnes (30 adultes et 33 enfants), sont sortis du Service Insertion en 2024 (contre 36 ménages sortis en 2023 ; 29 ménages sortis en 2022).

Sur ces 27 ménages, 18 ménages (66,7 % d'entre eux) ont pu ainsi aller vers une solution adaptée et pérenne de relogement à la sortie du CHRS :

- 10 ménages (37 %) ont pu accéder à un logement autonome social,
- 5 ménages (18,5 %) ont pu accéder à une résidence sociale,
- 2 ménages (7,4 %) ont pu accéder à un logement en Solibail,
- 1 ménage (3,7 %) a pu accéder à un logement en bail glissant.

Aucun ménage n'a fait l'objet d'une réorientation vers une autre structure.

8 ménages sur 27 (soit 29,6 % d'entre eux) sont sortis en raison de la mise en œuvre d'une solution personnelle (6 ménages) ou d'un retour au logement familial (2 ménages).

Il a été mis fin à l'hébergement d'1 ménage pour non-respect du Règlement.

Enfin, sur les 63 personnes ayant quitté le Service Insertion, 43 ont été relogées dans le département des Yvelines, dont 37 dans la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ce qui leur a permis de conserver leurs habitudes environnementales et sociales. 14 personnes ont pu être relogées à leur demande dans d'autres départements, où elles avaient leurs attaches personnelles ou un projet professionnel. 1 personne a fait le choix de s'établir dans un autre pays européen.

Enfin, 5 personnes sorties du CHRS ont choisi de ne pas communiquer leur solution d'hébergement.

Parole d'hébergée

« Au niveau administratif, tout se passe bien pour moi. Je vois que ma situation progresse. Ma référente me soutient beaucoup, elle a cru en moi, elle m'encourage, m'écoute et m'aide.

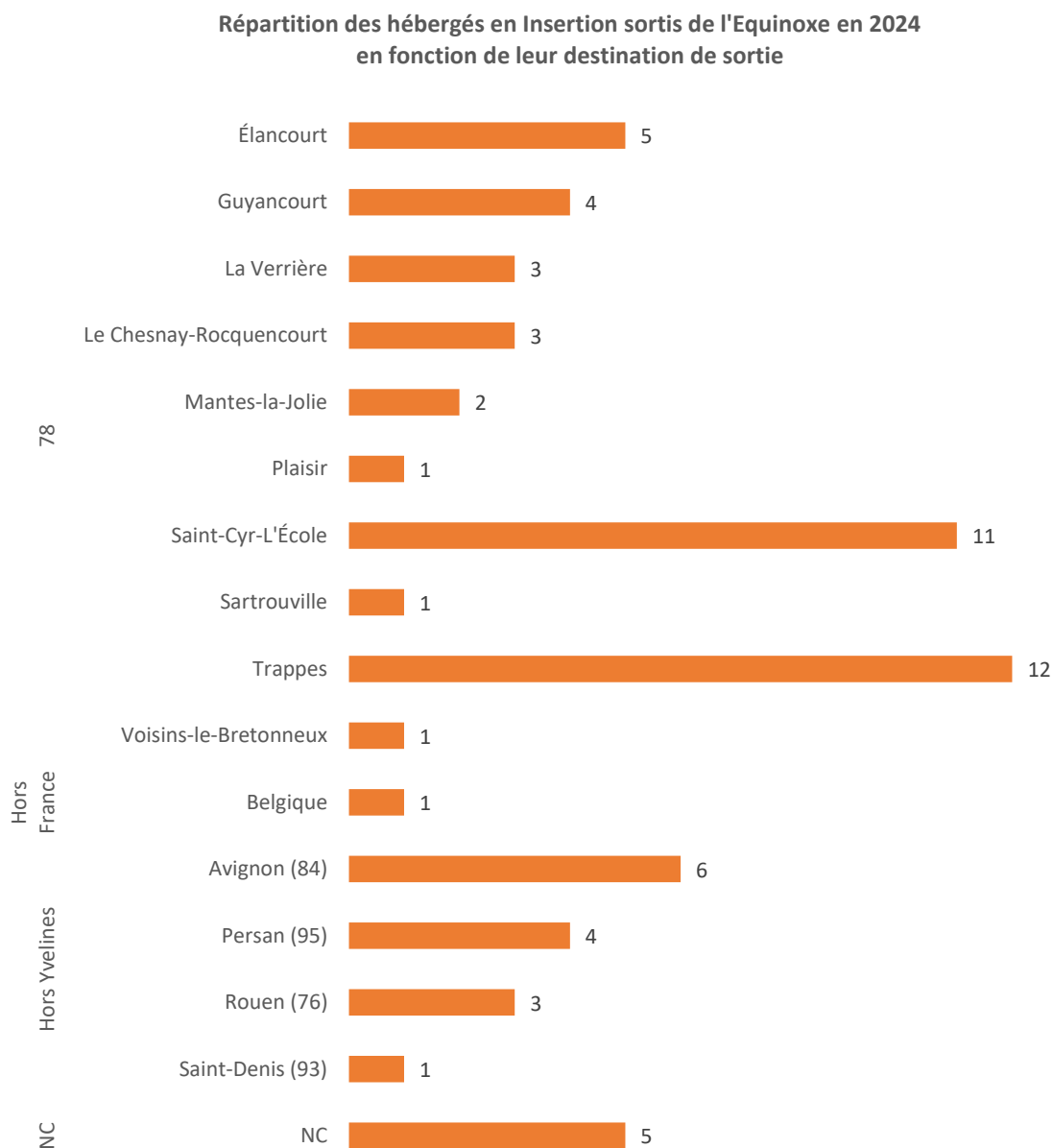
Changer d'environnement m'a permis de fuir mes fréquentations.

En ce qui concerne l'appartement, tout se passe bien et je me sens vraiment mieux.

Depuis mon arrivée ici, j'ai pris confiance en moi et je vais beaucoup mieux. Maintenant, je ressens une nette amélioration dans mon état d'esprit, mes soucis s'estompent.

Je me concentre sur le travail afin de faire aboutir mon projet professionnel. »

Hébergée depuis juin 2022.



7.4.12 Accompagnement social et éducatif

7.4.12.1 Problématiques repérées

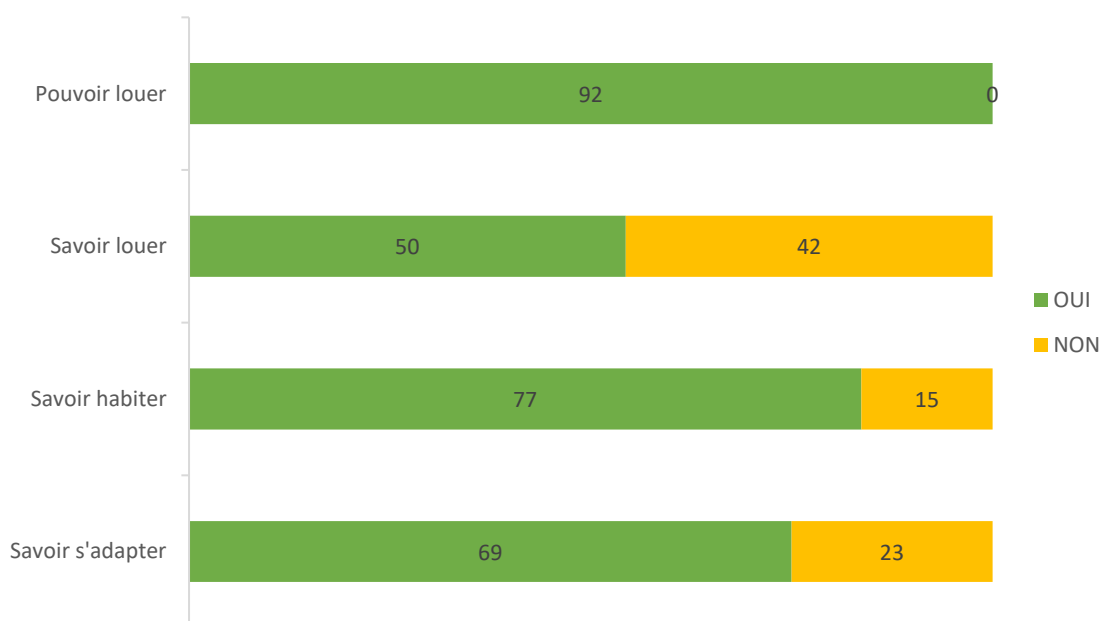
Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des familles hébergées au Service Insertion sont principalement liées à l'appréhension de la gestion financière.

- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.
- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.

- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des familles hébergées en Insertion 2024 sont indiqués dans le graphique ci-dessous. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacune des femmes hébergées pour chaque item présenté.

Répartition des problématiques repérées
chez les adultes des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2024



Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la vie quotidienne.

7.4.12.2 Démarches administratives effectuées

En 2024, l'équipe sociale du CHRS L'Equinoxe a poursuivi ses missions d'accompagnement relatives à la situation administrative des personnes hébergées sur le Service d'Insertion.

De nombreux dossiers ont ainsi pu être constitués avec le soutien des professionnels. En corrélation, plusieurs rendez-vous ont pu être pris auprès des administrations,

Parole d'hébergée

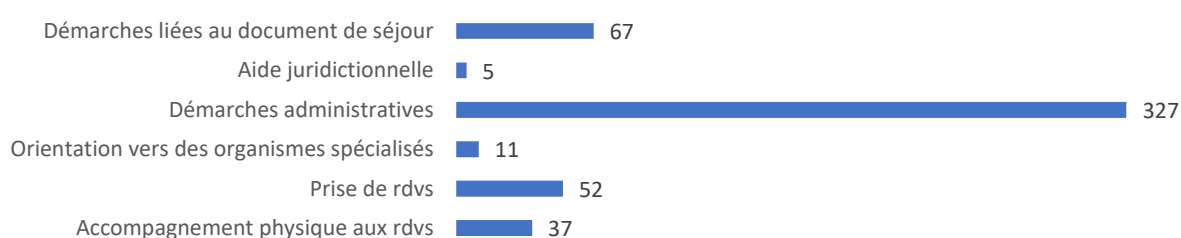
« Au CHRS, je suis tranquille, je n'ai aucun problème, je me sens bien dans le studio. L'accompagnement se passe très bien. J'apprends beaucoup de choses. Je suis contente parce qu'avec ma référente sociale, on ne reste pas les bras croisés et je vois ma situation avancer. »
Hébergée depuis juin 2022.



auxquels les personnes hébergées ont pu être accompagnées par leurs référentes sociales selon leur degré d'autonomie.

Il convient de souligner que 2024, dans la continuité de 2023, demeure une année de transition concernant les démarches administratives liées aux conditions de séjour, puisque la majorité des démarches s'initie désormais en ligne. La prise de rendez-vous et, de fait, l'aboutissement de certaines démarches (renouvellement de récépissés et de titres de séjour notamment) demeurent relativement long, ce qui peut entraîner des ruptures de droits sociaux pour les personnes concernées, et ce, en dépit de l'intervention et du soutien des travailleurs sociaux.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la situation administrative des ménages hébergés en Insertion en 2024

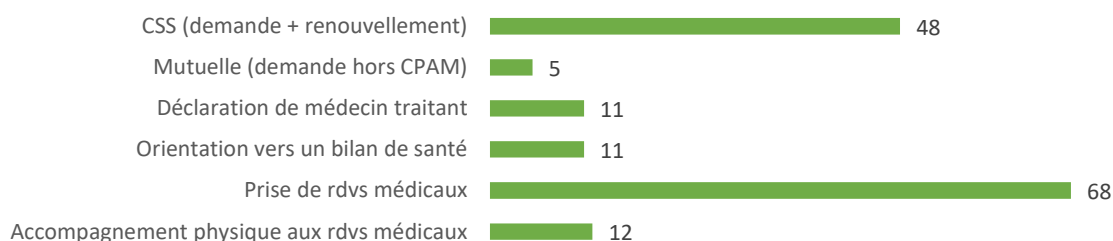


7.4.12.3 Droits sociaux ouverts

En 2024, les personnes hébergées au Service d'Insertion ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leurs démarches de santé.

En 2024, il est souligné une nette diminution du nombre de prises de rendez-vous médicaux, mais également des accompagnements associés. L'accompagnement à l'autonomie sur ce volet semble porter ses fruits auprès des personnes accueillies, qui sont, pour un plus grand nombre, en capacité de réaliser elles-mêmes ces démarches.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la santé des ménages hébergés en Insertion en 2024



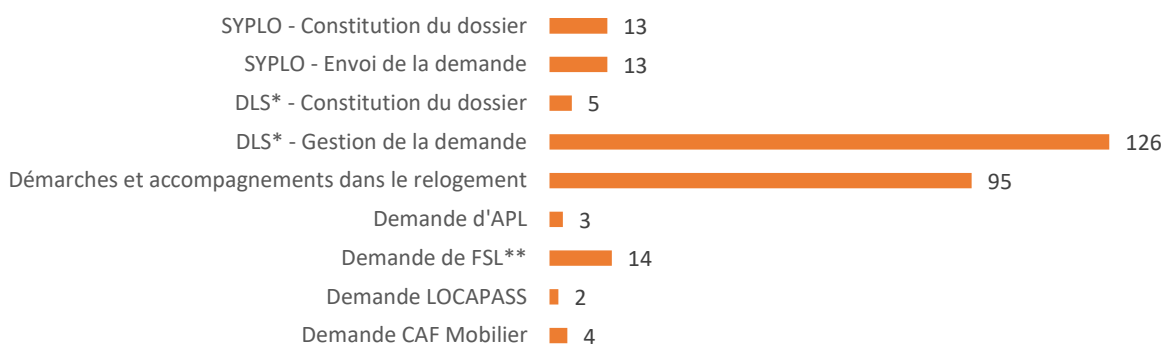
En 2024, les personnes hébergées au Service Insertion ont pu être accompagnées par les professionnels, notamment dans les démarches de demandes de logement social, et de leur renouvellement.

Il convient de souligner que 13 ménages ont été accompagnés dans la démarche de constitution d'un dossier SYPLO. Ces demandes permettent aux ménages concernés de pouvoir accélérer leur processus de relogement. Les travailleurs sociaux se sont également attachés à accompagner les personnes

accueillies dans la gestion de leur demande de logement social, notamment en actualisant leur dossier régulièrement, afin d'augmenter leurs chances de relogement.

Il est à noter qu'en 2024, 95 accompagnements ont été mis en œuvre par les travailleurs sociaux dans le cadre du relogement.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs au logement des ménages hébergés en Insertion en 2024



Par ailleurs, 70 accompagnements budgétaires ont été réalisés en 2024, condition préalable à toute sortie de l'établissement. 4 personnes ont également été accompagnées dans le cadre de l'instruction d'un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la gestion budgétaire des ménages hébergés en Insertion en 2024



7.4.12.4 Formation et emploi

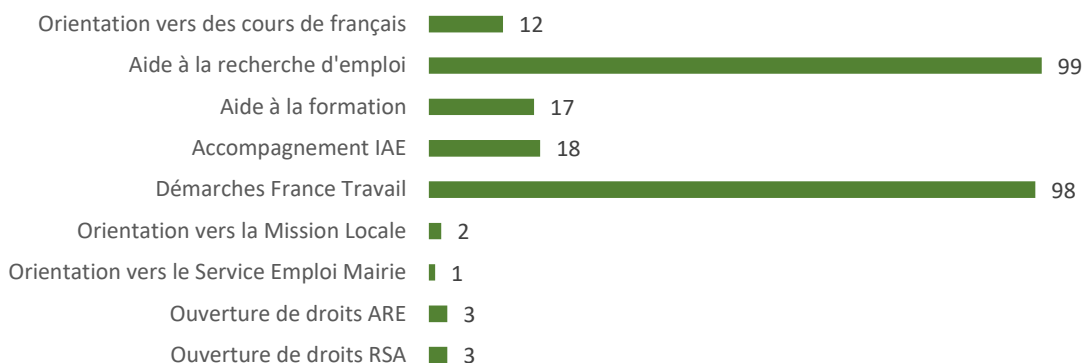
Les travailleurs sociaux ont poursuivi l'accompagnement vers la formation et l'emploi, notamment en proposant des soutiens à la rédaction de CV ou à la recherche d'emploi. Ils ont également apporté leur technicité pour les inscriptions et/ou les actualisations de situation auprès de France Travail. Enfin, un certain nombre de personnes a été orienté vers les partenaires emploi du territoire, en particulier lorsque l'accompagnement de l'Equinoxe nécessitait un étayage.

Parole d'hébergée

« Vraiment tout va bien. J'ai un entretien demain pour un travail. J'ai été présélectionnée. On m'a expliquée que je devais aller à France Travail pour rencontrer l'employeur. C'est un poste d'employée polyvalent en restauration. »
Hébergée depuis juin 2022.

12 personnes ont été orientées vers des cours de français, que ce soit en interne ou dans des associations partenaires, pour leur permettre de travailler à lever les freins vers un retour à l'emploi.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des ménages hébergés en Insertion en 2024



7.4.12.5 Vie quotidienne et travail des Maîtres/Maîtresses de Maison et Agents polyvalents

L'accompagnement à la vie quotidienne se déroule à travers les actes de la vie courante (tâches ménagères, achats de premières nécessités, alimentation...).

Cet accompagnement est assuré par le référent social, les maîtresses/maîtres de maison, ainsi que les agents polyvalents, lors des visites à domicile, qui ont lieu au moins tous les 15 jours.

A cette occasion, les professionnels s'assurent de la bonne tenue des logements : l'entretien et l'aménagement du cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et de l'électroménager, le tri des déchets... sont autant de sujets abordés.

Ces moments d'échanges avec les hébergés permettent de mieux identifier les besoins d'accompagnement et de transmettre les repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ».

Lorsque la situation le nécessite, l'accompagnement éducatif est renforcé et les visites plus fréquentes. Des fiches de suivi ont été mises en place afin de renforcer cet accompagnement et favoriser une continuité. Des outils relatifs au process de visites à domicile sont en cours de réflexion.

En outre, les visites à domicile permettent de veiller au bien-être des personnes hébergées, d'échanger avec elles autour de leurs besoins et projets, de les soutenir dans les démarches à faire...

Dans le cadre des cohabitations, le « vivre ensemble » est parfois difficile. Cette vie commune non choisie peut susciter des conflits entre les hébergés.

L'utilisation des espaces communs, le partage des lieux de vie, les tours de nettoyage nécessitent l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergés.

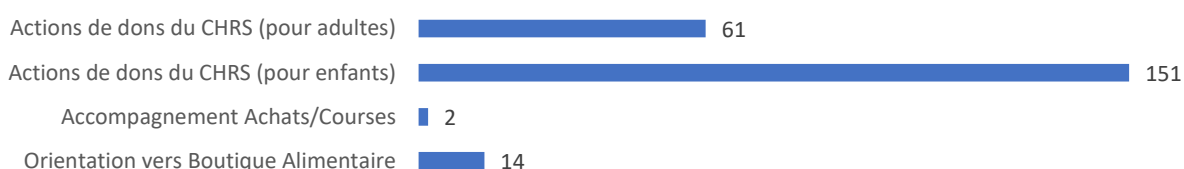
La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacun dans les tâches qui lui incombent.

La vie quotidienne au CHRS s'articule aussi autour d'activités en interne, proposés par les professionnels sous forme d'ateliers, ou en externe, via les maisons de quartier ou associations caritatives. Cette ouverture sur l'extérieur permet d'inscrire les résidents dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et une implication dans la vie institutionnelle.

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collectes de dons, le CHRS peut faire face de manière occasionnelle aux besoins en vêtements et produits d'hygiène.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la vie quotidienne des ménages hébergés en Insertion en 2024



Les maîtres et maîtresses de maison – Les agents polyvalents

Parole d'hébergée

« Ça se passe toujours bien au CHRS. Être logé sur site, c'est mieux pour moi. J'attends aussi le logement. J'ai raté la réunion pour la formation parce que je parlais mal le français. J'étais un peu déçu. J'aimerais apprendre le français pour ensuite passer le code de la route. »

Hébergé depuis janvier 2022.

Les maîtres et maîtresses de maison, ainsi que les agents polyvalents, ont une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne et logistique d'un centre d'hébergement. Ils veillent à la qualité et à la sécurité du cadre de vie des résidents de l'Equinoxe et ont un rôle d'interface, entre intendance et animation.

Ils assurent des missions diverses en fonction des services, veillant à l'installation des nouveaux arrivants, à leur suivi régulier, les accompagnant ainsi jusqu'à leur sortie de l'établissement, toujours en lien avec les intervenants sociaux, permettant ainsi un accompagnement continu et la mise en œuvre de solutions adaptées à chacun.

Ces professionnels sont amenés à être en contact régulier avec les hébergés. Ils participent, d'une part, à l'intégration des résidents dans le centre, à leur bien-être, physique et psychologique, et d'autre part, à la stabilisation de leur vie quotidienne, en assurant des missions de proximité.

Les données précédentes des volets : « savoir habiter son logement » et « savoir s'adapter à son environnement », mettent en exergue les besoins importants d'accompagnements dans ces domaines de compétences.

Ce rôle éducatif de premier ordre d'accompagnement des résidents dans l'apprentissage ou le perfectionnement des actes de la vie quotidienne participe à les préparer à leurs responsabilités de futurs locataires.

7.4.13 Soutien psychologique

7.4.13.1 Publics reçus

Le soutien psychologique individuel se fait à la demande des personnes accueillies et avec l'accord parental pour tout mineur.

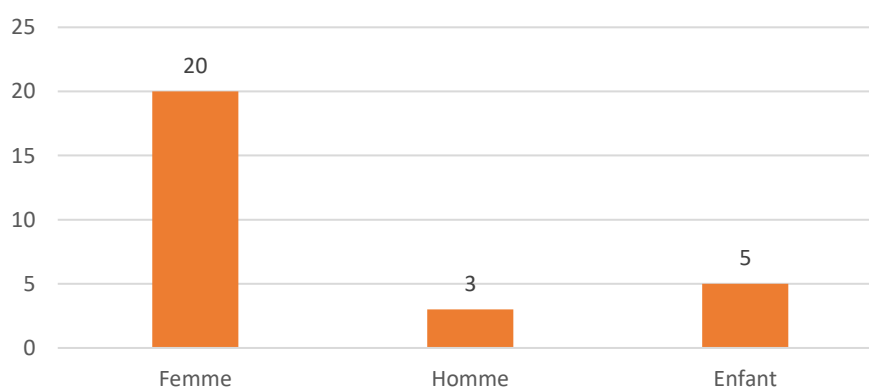
Toute personne accueillie a déjà eu un premier contact visuel avec le psychologue durant l'entretien de préadmission. Cette première approche facilite, pour la suite de la prise en charge, une première demande de soutien psychologique.

L'étayage au centre de l'intervention du psychologue a pour but d'aider à l'acceptation de la situation de vie actuelle et de modifier les facteurs de déclenchement et de maintien des perturbations perçues par l'individu.

Le soutien psychologique s'articule autour du travail de l'ensemble de l'équipe sociale. La complémentarité des regards permet d'optimiser le travail pluridisciplinaire. Le psychologue vient apporter son éclairage théorique sur une situation pragmatique permettant de faire un parallèle entre difficultés d'ordre psychique et social.

En 2024, la psychologue a suivi 28 personnes au sein du Service Insertion, dont 20 femmes, 3 hommes et 5 enfants.

Tableau représentatif du nombre de soutiens réalisés en Insertion sur l'année 2024



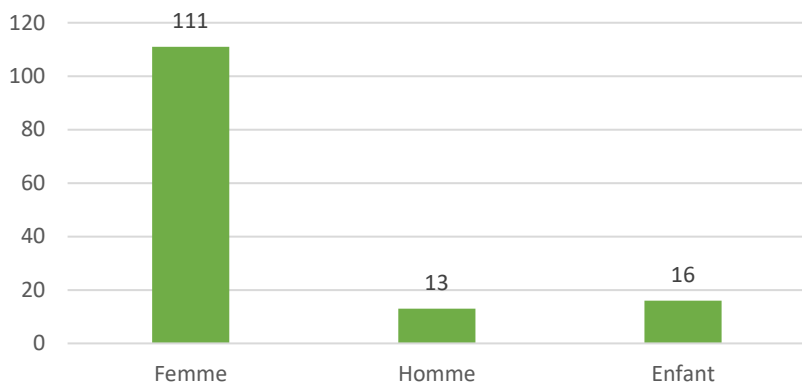
Parole d'hébergée

« On n'a pas eu de réponse pour les logements, c'est dommage. Pour les six prochains mois, je veux passer le permis et finir ma nouvelle formation. Et aussi obtenir une réponse pour les logements. »
Hébergée depuis janvier 2024.

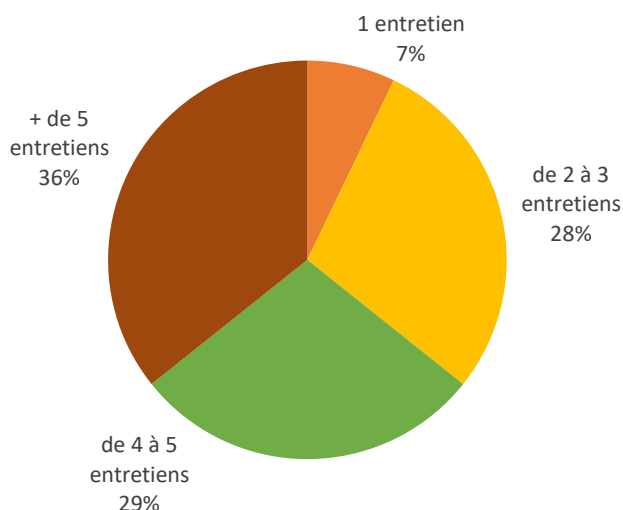
7.4.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

Le nombre total d'entretiens réalisés par la psychologue en 2024 au sein du Service Insertion s'est élevé à 140, se répartissant de la manière qui suit :

Tableau représentatif du nombre d'entretiens réalisés en Insertion sur l'année 2024



Fréquences des entretiens réalisés par la psychologue du CHRS avec les hébergés en Insertion pour l'année 2024



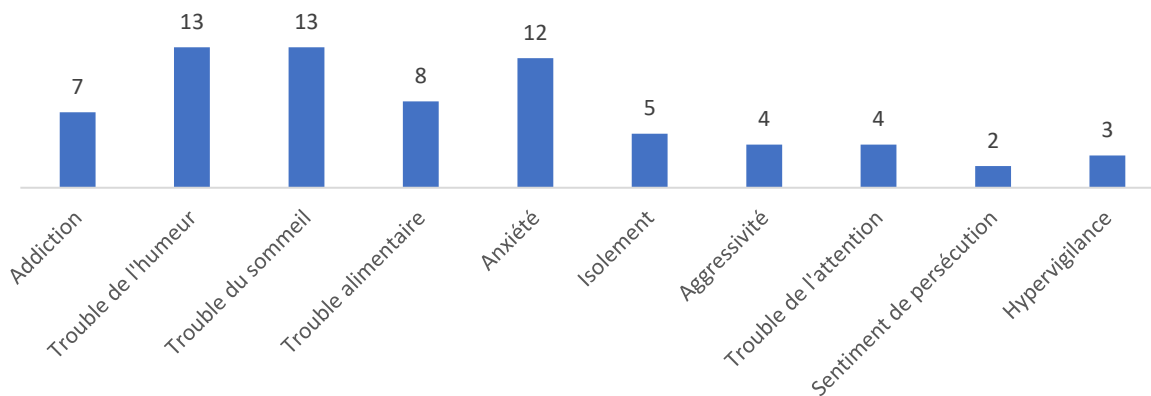
7.4.13.3 Entretiens de préadmission

Les entretiens de préadmission sont menés par un travailleur social, la psychologue du service et un coordinateur, premier interlocuteur de la personne dès réception du dossier d'orientation par le SIAO.

En 2024, cette dernière a participé à 28 sur 33 entretiens de préadmission, contre 40 en 2023, et a apporté ses observations psychologiques afin d'éclairer les membres de la commission d'admission. Les éléments qualitatifs faisant référence à la personnalité des demandeurs sont des informations importantes pour disposer d'une vision globale de la personne, tant sociale que psychologique, en vue d'une future admission.

7.4.13.4 Problématiques rencontrées

Tableau représentatif des constats pour l'ensemble des hébergés en Insertion sur l'année 2024



Les Hommes

3 sont venus à au moins un entretien de soutien psychologique.

Pour la majorité d'entre eux, la problématique rencontrée est liée à une, voire plusieurs addictions, c'est-à-dire un besoin irréprensible de consommer un produit. Ainsi, une orientation vers les services de soins en addictologie a été préconisée. En lien avec le service du CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de Trappes ou encore l'équipe mobile des Lits Haltes Soins Santé, un travail pluridisciplinaire a pu être entamé afin de stabiliser l'état des personnes concernées.

Dans ce cadre, le maintien du partenariat avec les Lits Halte Soins Santé a été renforcé. L'équipe du groupe ERIC a également permis un travail en lien avec une consommation quotidienne d'un homme hébergé.

Sur l'année 2024, un total de 13 entretiens a été honoré pour ces 3 hommes.

Les Femmes

Il est à noter une augmentation du nombre de femmes ayant demandé à bénéficier de soutien psychologique.

Ainsi, 20 femmes ont pu bénéficier d'au moins un entretien de soutien psychologique.

En totalité, 111 entretiens ont pu être proposés sur l'année 2024.

Parole d'hébergée

« Sincèrement, cet accompagnement a vraiment du sens pour moi. Le fait qu'on puisse m'aider administrativement, psychologiquement et même le fait de devenir plus adulte et responsable, ça a vraiment un impact positif dans ma vie. Je ne réalisais pas au début mais je me sens beaucoup plus épanouie et soulagée. »

Hébergée depuis avril 2024.

La majorité d'entre elles souffre d'une grande anxiété, ainsi que de troubles du sommeil, constat en nette hausse par rapport à l'année précédente. En 2024, ce sont également 11 femmes victimes de violences qui ont orientées vers le service de l'Étincelle, ce qui correspond à 20 % des orientations.

Concernant le besoin de soutien psychologique avec, pour axe principal, le travail autour de la parentalité, il est ciblé avec l'Éducatrice de Jeunes Enfants avec pour finalité la levée de certains freins.

Les Enfants et les Adolescents

5 enfants et adolescents ont été reçus à au moins un entretien psychologique, pour un total de 16 entretiens en 2024.

Plusieurs enfants ont pu être orientés après évaluation en binôme vers des soins. Ce temps d'évaluation a permis de cibler les besoins intrinsèques ; certains ont eu besoin de séances d'orthophonie, de psychomotricité ou encore de psychothérapie.



Un travail de soutien psychologique a été effectué dans l'attente de places auprès des services de soins en ambulatoire de type CMP. Le jeu et le dessin, qui permettent de mettre en lumière des enjeux implicites, sont les médiateurs principaux utilisés pour ce jeune public.

Un nombre croissant d'orientation d'enfants vers des services de soins en ambulatoire a été constaté en 2024. Le partenariat avec les CMP, CMPP et CMPE du secteur a pu être consolidé grâce aux prises en charge proposées et aux réunions d'équipe pluriprofessionnelles ayant lieu directement sur les lieux de soins.

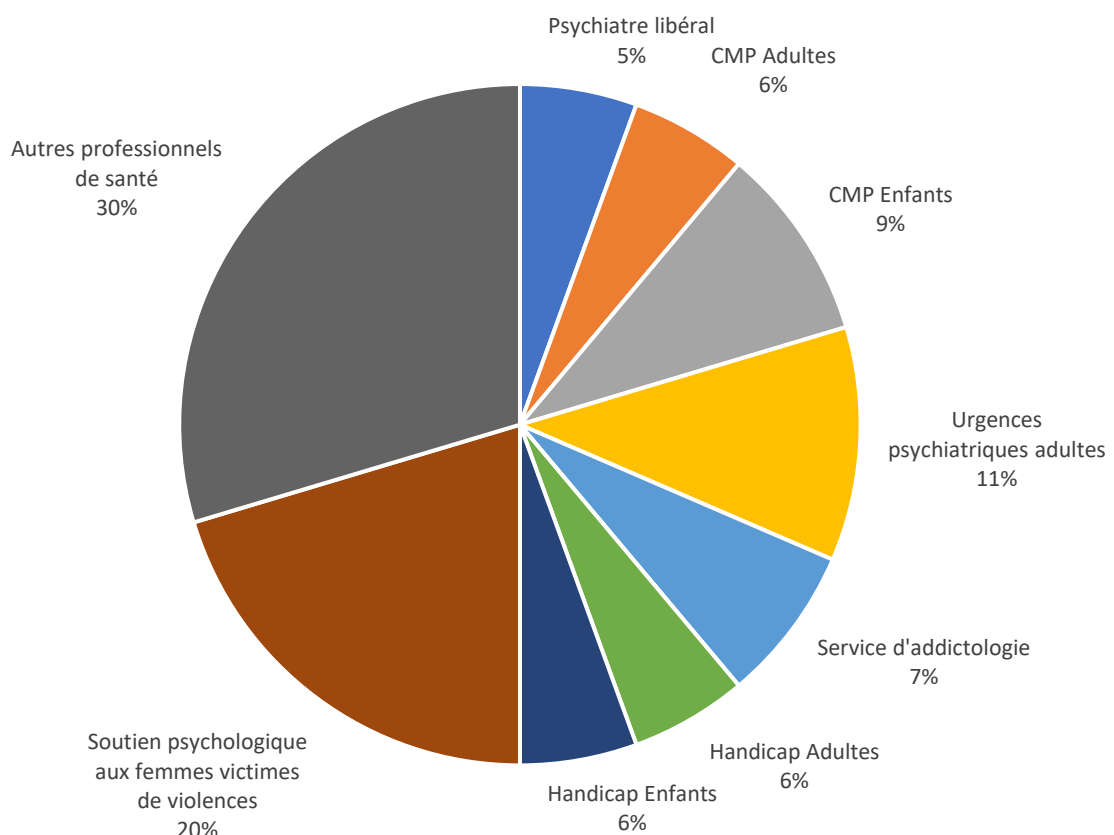
7.4.13.5 Orientations

Pour 2024, il ressort des données une répartition disparate des orientations avec un besoin de constitution de dossier MDPH pour des adultes, représentant 7 % des orientations formulées.

Les orientations vers les médecins libéraux ont également été conséquentes en 2024, pour 25 % des orientations.

Au-delà du besoin d'un espace de parole, un traitement adapté permet souvent de restaurer un mieux-être global. Ainsi, une fois la symptomatologie physique écartée, un travail dans le champ de la parole peut être commencé.

Nombres d'orientations préconisées en Insertion en 2024



7.4.14 Soutien à la parentalité

Les actions de soutien à la parentalité mises en œuvre au sein du service Insertion du CHRS l'Equinoxe visent à accompagner et soutenir les parents en difficulté dans leurs fonctions parentales au quotidien. Proposées aux familles dès leur arrivée, c'est à leur demande, par le biais d'entretiens individuels, familiaux, ou lors de visites à domicile, que l'Educatrice de Jeunes Enfants assure un travail d'écoute, d'observation, de soutien et d'orientation.

Parole d'hébergée

« Mes 6 premiers mois au CHRS se sont bien passés. Vous m'avez aidée et j'ai pu faire beaucoup de démarches que j'avais du mal à faire. L'EJE a été super. Elle m'a donné des conseils par rapport à ma fille, comment vivre au quotidien, son alimentation... et surtout elle m'a aidée pour la crèche. »

Hébergée depuis octobre 2023.

7.4.14.1 Public concerné

En 2024, 75 enfants et jeunes majeurs, de 0 à 25 ans, pour 42 familles, ont été hébergés au Service Insertion de l'Equinoxe.

En fonction des besoins exprimés, l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) est intervenue de manière régulière ou ponctuelle pour 27 familles, représentant un total de 50 enfants.

Intervention de l'EJE en 2024	
Nombre de familles suivies	Nombre d'enfants suivis
27	50

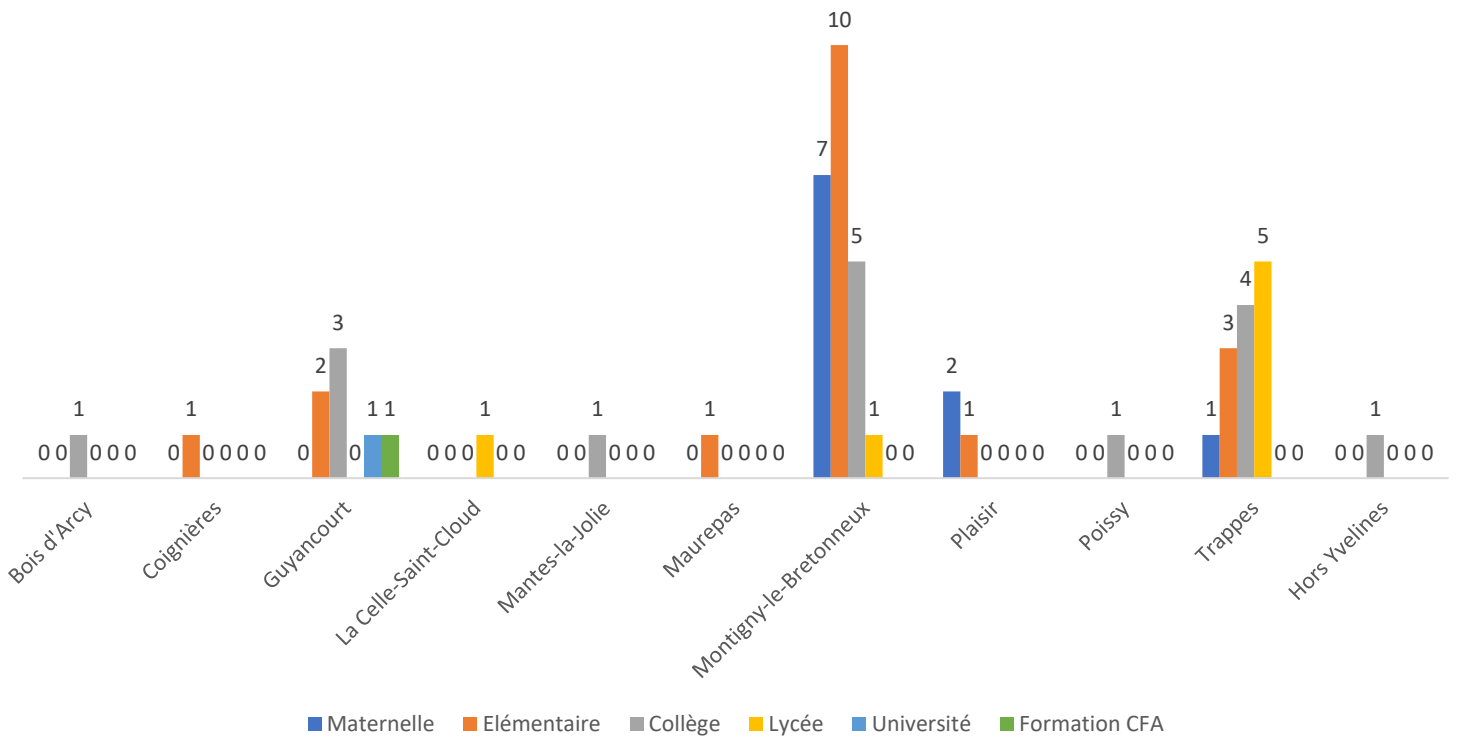
Parmi les 75 enfants et jeunes majeurs ayant été hébergés au CHRS l'Equinoxe en 2024, 53 étaient scolarisés ; 23 d'entre eux étaient scolarisés à Montigny-le-Bretonneux, dont 7 en maternelle, 10 en école élémentaire, 5 au collège et 1 au lycée.

Les autres enfants étaient scolarisés dans le territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines :

- à Guyancourt (2 enfants en élémentaire, 3 au collège, 1 à l'université, 1 en formation CFA) ;
- à Maurepas (1 enfant en élémentaire) ;
- à Trappes (1 en maternelle, 3 enfants en élémentaire, 4 au collège, 5 au lycée) ;
- à Bois d'Arcy (1 adolescent au collège) ;
- à Coignières (1 enfant en élémentaire) ;
- à la Celle-Saint-Cloud (1 adolescent au lycée) ;
- à Plaisir (2 enfants en maternelle, 1 en élémentaire) ;
- à Poissy (1 au collège) ;
- à Mantes-la-Jolie (1 au collège) ;
- hors département (1 au collège).

2 jeunes majeurs étaient également suivis par la Mission Locale.

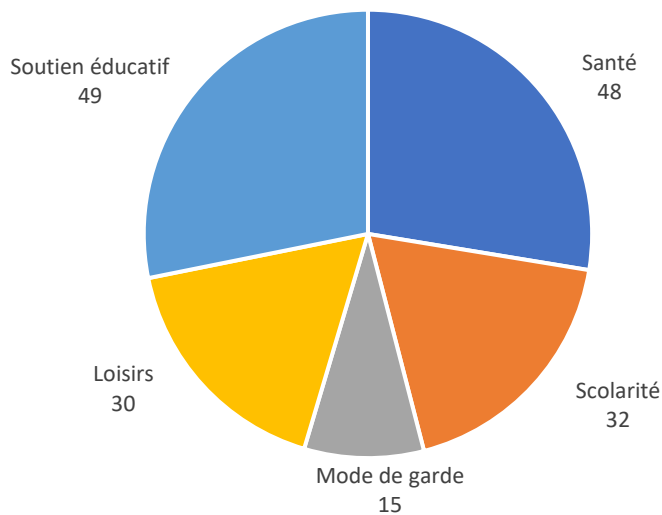
Répartition des enfants des ménages hébergés en Insertion en 2024 en fonction du lieu et du niveau de leur établissement scolaire



7.4.14.2 Besoins repérés

Les échanges avec les parents et les enfants ont permis de déterminer des axes de travail spécifiques en fonction des difficultés repérées. Cinq grands axes de travail ont ainsi pu se dégager en 2024 :

Besoins et problématiques repérés sur les enfants des ménages hébergés en Insertion en 2024

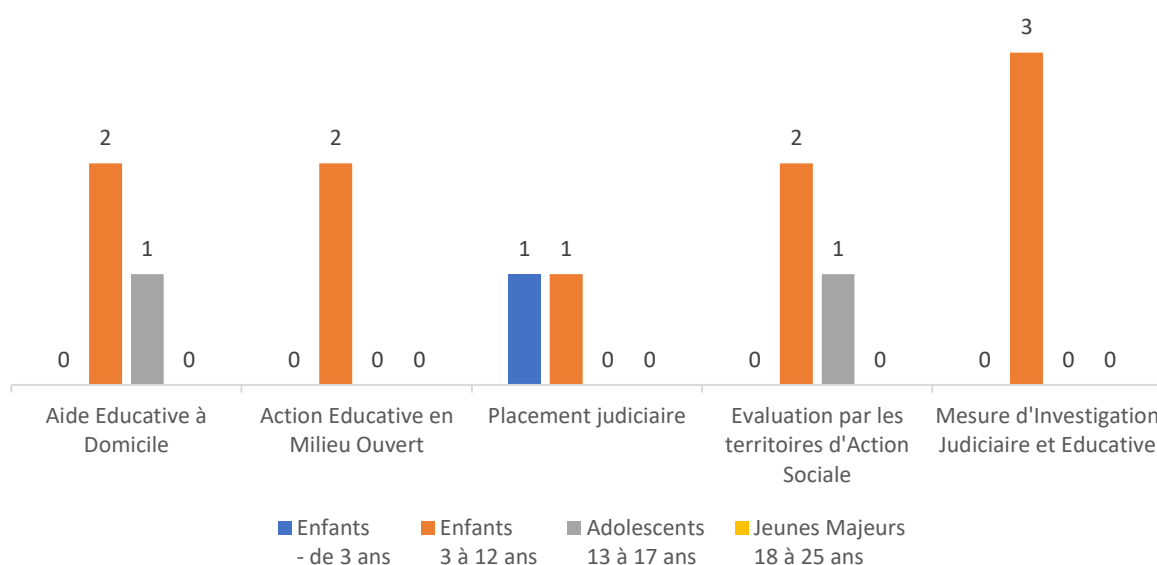


L'Éducatrice de Jeunes Enfants a pu travailler avec les familles et les enfants sur ces thématiques spécifiques, en délimitant ainsi les actions d'accompagnement et de soutien.

Par ailleurs, il est à noter que 13 enfants ont été concernés par des mesures relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ces dernières ont été mises en œuvre pour des enfants de tous âges, allant de 0 à 17 ans, notamment :

- 3 enfants ont bénéficié d'une Aide Educative à Domicile (3 enfants sont par ailleurs en attente de la mise en œuvre de cette mesure) ;
- 2 familles, correspondant à 2 mineurs, ont bénéficié d'une Action Educative en Milieu Ouvert ;
- 1 enfant et 1 adolescent sont en placement judiciaire ;
- 3 enfants ont bénéficié d'une mesure d'évaluation par le territoire d'action sociale ;
- 3 enfants ont bénéficié d'une Mesure d'Investigation Judiciaire et Educative.

Mesures ASE en Insertion en 2024



L'EJE travaille en partenariat avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

7.4.14.3 Accompagnements réalisés par l'EJE

Accompagnement relatif à la santé

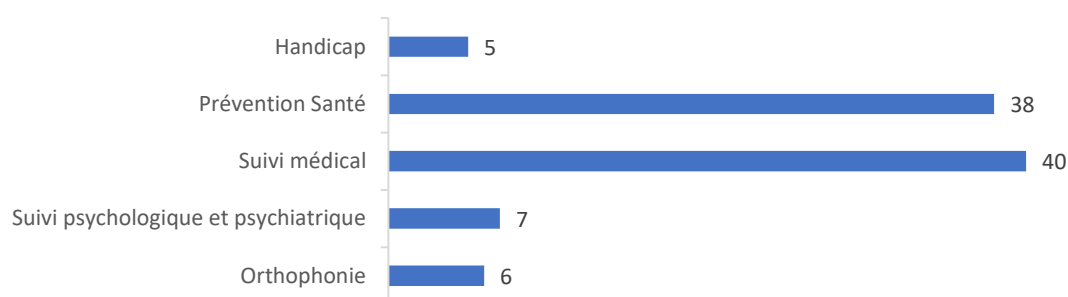
Le passif douloureux (violences conjugales, traumatisme...), mais également la situation de grande précarité familiale (déracinement, instabilité en termes d'hébergement ou financier...), entraînent souvent des troubles chez les enfants impactant non seulement leur santé, mais également leur scolarité.

En matière de santé, de prévention et de dépistage, l'Éducatrice de Jeunes Enfants oriente les familles, selon les besoins repérés, vers des prises en charge adaptées, en lien avec les partenaires de santé du

territoire (infirmières et médecins scolaires, PMI, pédiatres, médecins généralistes ou spécialisés, centre de vaccination, médecins bénévoles, CMP et CMPP, MDPH, PCO).

Elle apporte à la fois des conseils sur les dispositifs existants, mais aussi un étayage éducatif, dans la compréhension des besoins et la mise en œuvre du suivi. Le parcours de soin (diagnostic ou évaluation, mise en œuvre des soins adaptés, orientation) est souvent long. Le parent a besoin d'être soutenu dans sa fonction parentale pour la mise en œuvre d'un projet adapté pour son enfant.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2024
au niveau de la santé



Il est à noter que 5 enfants bénéficient d'une prise en charge en psychomotricité, dont 2 pris en charge par la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) des Yvelines.

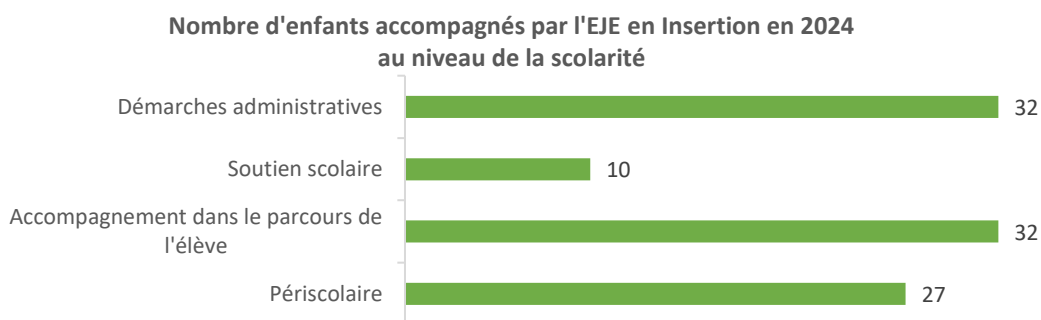
Accompagnement relatif à la scolarité

En lien étroit avec les écoles, l'Éducatrice de Jeunes Enfants apporte conseils et étayage éducatif autour de la scolarité auprès des familles qui en ont besoin.

Elle veille au suivi scolaire des enfants accueillis. Elle soutient les familles, tant dans les démarches administratives et scolaires concernant les enfants, que dans leur intégration des codes et de la culture française, de l'appréhension du fonctionnement de l'école en tant que parent, notamment pour les familles non-francophones ou analphabètes.

Elle participe aux réunions scolaires et contribue à la mise en œuvre des aides adaptées dans le parcours de l'élève, en lien avec les parents.

Son rôle dans ce domaine est vaste. Il va d'une simple inscription scolaire à la mobilisation des familles dans le parcours scolaire de leur enfant. Elle assure aussi l'aide aux devoirs, lorsque cela est nécessaire.



Accompagnement relatif aux aides concernant les modes de garde

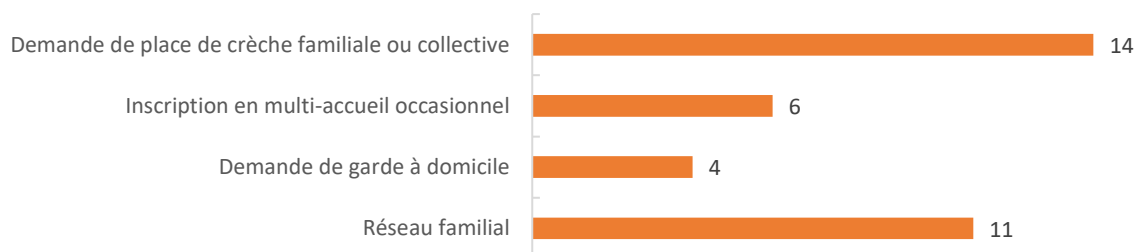
L'Educatrice de Jeunes Enfants contribue à la mise en œuvre des modes de garde pour les enfants accueillis de moins de 3 ans.

En lien étroit avec les services de la petite enfance, les crèches et les multi-accueils, elle oriente les familles selon les besoins exprimés et les places disponibles. Ces accueils favorisent la socialisation des tout-petits et facilitent l'accès à l'emploi ou à la formation des parents, dans le cadre de l'insertion professionnelle.

En l'absence de solution, l'Educatrice de Jeunes Enfants oriente les familles vers les lieux d'accueil parent / enfant. C'est un lieu permettant aux enfants de se sociabiliser au contact de ses pairs, d'avoir accès à un environnement adapté qui stimule l'éveil et le langage. Ce lieu ressource permet également aux parents de pouvoir rompre l'isolement, de tisser des liens avec d'autres parents, tout en ayant des conseils de professionnels pour leur enfant.

Lorsqu'il n'y a pas de place disponible, l'Educatrice de Jeunes Enfants aide à la recherche de solutions alternatives (assistantes maternelles, gardes à domicile...). Il est néanmoins observé que la demande de place en structure petite enfance est supérieure à l'attribution de places, en défaveur de l'insertion professionnelle des familles monoparentales, qui doivent alors trouver des solutions alternatives afin de pouvoir accéder à un emploi.

Aides aux modes de garde pour les familles hébergées en Insertion en 2024



1 enfant a été accueilli en crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) à temps plein sur la commune de Guyancourt, permettant à sa mère, en recherche d'emploi, de se réinsérer professionnellement en bénéficiant d'un mode de garde pour son enfant.

Accompagnement relatif aux loisirs

L'Éducatrice de Jeunes Enfants favorise l'accès aux loisirs et à la culture des enfants accueillis à l'Équinoxe, en s'appuyant sur les dispositifs d'aides existants tels que les centres de loisirs, les maisons de quartier, les clubs sportifs, la médiathèque, la ludothèque....

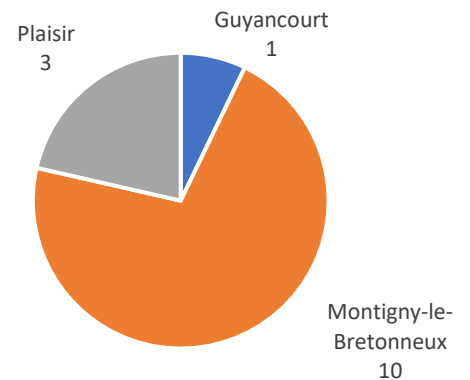
A travers ces activités, l'épanouissement et le bien-être des enfants sont recherchés.

Elle oriente les familles qui sont en demande vers l'animatrice socio-culturelle du CHRS, qui leur propose, par le biais d'un réseau partenarial et associatif actif sur le territoire : des sorties, des séjours en colonies de vacances ou des séjours familiaux.

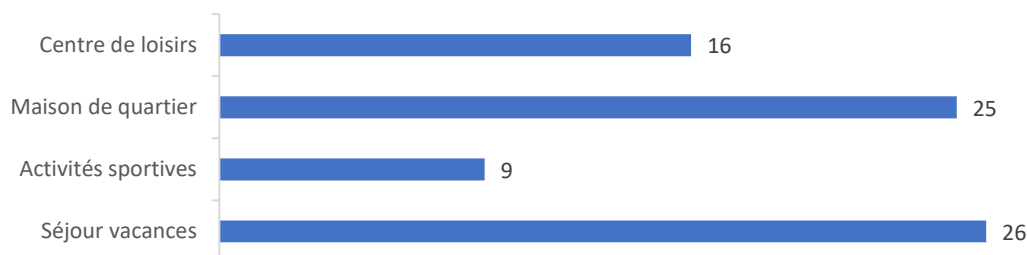
En 2024, 3 adolescents sont partis en colonie de vacances, 4 enfants ont été accueillis dans des familles et 2 familles sont parties en séjour familial avec le SPF. 1 famille est partie en vacances avec les Bons VACAF.

23 enfants ont bénéficié de la prime « vacances » majoritairement auprès de la Mairie de Montigny-le-Bretonneux, permettant ainsi aux familles, souvent démunies, d'acquiescer des jeux éducatifs et d'éveil pour les enfants, de financer des sorties, des activités ou un billet de transport pour un départ en vacances.

Répartition des places en crèche par ville pour les enfants hébergés en Insertion en 2024



Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2024 au niveau des loisirs



Accompagnement relatif à l'éducation

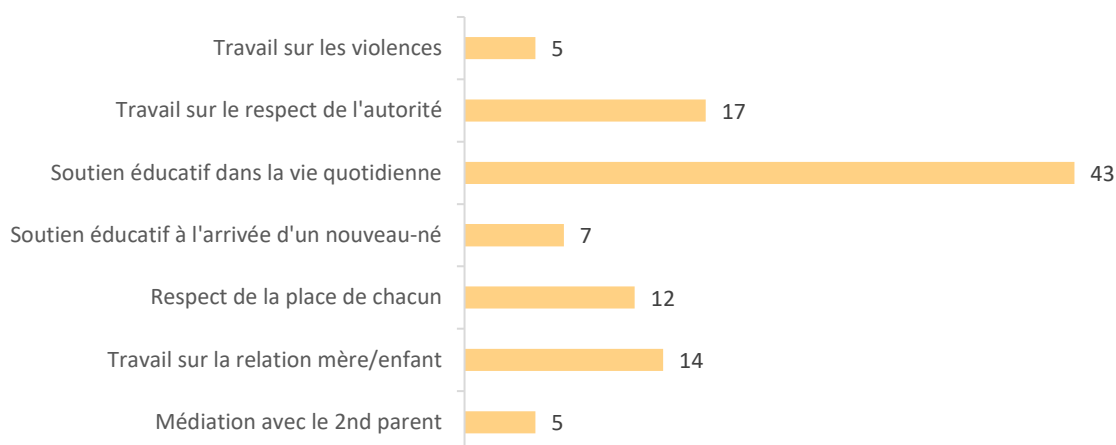
Le soutien éducatif revêt plusieurs formes. Il s'inscrit à la fois dans l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne (l'arrivée d'un nouvel enfant, l'espace de vie et le rythme de l'enfant, l'équilibre alimentaire, la prévention des risques et des accidents domestiques, l'hygiène, les besoins primaires

de l'enfant, l'éveil...), mais aussi dans un travail plus en profondeur sur le vécu familial ou les relations intrafamiliales, apportant ainsi une prise de recul sur la relation parent-enfant, le travail sur la place de chacun au sein de la famille, sur les relations au sein de la fratrie, l'autorité parentale, les interdits... Cet accompagnement est parfois combiné avec une mesure d'aide éducative relevant de l'ASE ou en amont de cette mesure.

L'objectif est d'apporter un cadre éducatif suffisamment contenant et structurant à l'enfant pour se construire, mais également d'effectuer un travail de prévention avec la famille.

En 2024, 19 nourrissons ont été hébergés, dont 7 nés pendant le séjour de leurs parents au CHRS l'Équinoxe. L'accueil de ces nouveau-nés a nécessité un accompagnement de grande proximité auprès des familles concernées.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2024
au niveau éducatif



7.5 Baux glissants

Le bail glissant est un bail temporaire signé entre un bailleur et un locataire, en l'occurrence le CHRS l'Équinoxe. Il s'agit de permettre aux personnes hébergées d'accéder à un logement par le biais d'une sous-location avec un accompagnement social pendant une durée déterminée, avant de faire « glisser » le bail au nom du bénéficiaire. Par convention, le bailleur loue un logement au CHRS. Ce dernier le sous-loue à un ménage qui bénéficie alors de la poursuite de l'accompagnement social portant sur l'installation et l'appropriation du logement, la prise en compte des obstacles à l'insertion sociale, la construction d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Des visites à domicile sont régulièrement effectuées afin de poursuivre l'accompagnement éducatif mis en œuvre dans le cadre de la location du logement.

Le ménage règle le résiduel à sa charge de loyer, ainsi que les charges et se doit de jouir du logement comme s'il en était le locataire principal (entretien du logement, respect du voisinage...).

Lorsque la situation du bénéficiaire est stabilisée, le CHRS adresse une demande de glissement du bail au bailleur et le bénéficiaire devient alors le locataire en titre, en lieu et place du CHRS.

Au 31 décembre 2024, le CHRS L'Équinoxe était locataire principal de 3 appartements en bail glissant.

Sur les 3 baux glissants restants, 3 ont présenté des dettes de loyers plus ou moins importantes. Il a été nécessaire de reprendre avec chacune des familles le cadre du bail glissant et de rappeler les obligations du locataire. Durant l'année 2024, l'accent a été mis sur une nécessaire poursuite d'un accompagnement social renforcé, afin de permettre aux familles concernées de se rapprocher du but recherché que constitue le glissement de bail.

Pour chacun de ces dossiers, un lien a été fait avec les bailleurs afin d'amorcer le processus de glissement de bail, en apportant des réponses adaptées à chacun.

Parmi les solutions proposées, une mutation de logement est toujours envisagée pour 2 familles dont le montant du loyer est trop élevé au regard de leurs ressources.

Lorsque les dettes auront été intégralement apurées, dès que possible, un rapport social sera adressé au bailleur pour chacune des familles, afin de demander le glissement du bail à leur profit.

7.6 Animations

Depuis 2019, le volet « animation » ne cesse de se développer, afin de proposer un accompagnement social et éducatif toujours plus tourné vers l'ouverture sur l'extérieur et sur la culture afin de favoriser l'insertion sociale et le bien-être.

Grâce à un réseau partenarial avec des objectifs communs, le CHRS L'Équinoxe continue de proposer un large panel de prestations diverses, sous forme d'ateliers réguliers, d'animations ponctuelles et de sorties, encadrés par des bénévoles ou des intervenants professionnels.

7.6.1 Les ateliers ponctuels animés par des partenaires

Alphabétisation

Grâce à une convention avec le Centre Alfred de Vigny à Voisins-le-Bretonneux, plusieurs formateurs interviennent en tant que bénévoles pour dispenser des cours de français au sein de la structure, tous les mardis et vendredis à raison de 2 heures par jour de présence, de janvier à juin, puis d'octobre à décembre. Entre 6 et 14 personnes par séance ont pu en bénéficier, pour 372 participations au total.

Atelier Théâtre

Débutées en 2023, les séances de dramathérapie se sont poursuivies jusqu'en juin 2024. Les personnes hébergées au CHRS L'Équinoxe, ainsi que les femmes suivies par l'Étincelle, ont pu y participer pour un total de 109 présences sur les 28 séances proposées. Les divers exercices mis en place par le stagiaire animateur (jeux de rôles, improvisations, expression corporelle et relation mère-enfant) ont pu aider

les adultes et les enfants participant à se défaire de certains de leurs blocages psychologiques grâce à une valorisation de l'estime de soi.

Remise en forme yoga

Au cours des 27 séances réparties tout au long de l'année, un professeur a animé un atelier de yoga tous les vendredis pour une durée de 1 heure par séance. Les personnes y ayant participé, pour un total de 122 participations, ont eu l'occasion de se détendre afin d'améliorer leur sommeil, d'apaiser leur état mental et de réduire leur degré de stress.

Séances de Kinésiologie - Reiki

À 2 reprises cette année, le CHRS a proposé, par le biais d'une bénévole spécialisée, des séances de Kinésiologie – Reiki. Les 4 participantes ont ainsi pu découvrir les bienfaits de ces disciplines : harmonisation des énergies, équilibrage des chakras ou encore, bien-être corps et esprit.

Marche Nordique

Grâce à un partenariat avec le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Yvelines (CDSMR 78), certaines personnes hébergées au CHRS, adultes comme enfants, ont découvert cette activité sportive sur 11 séances en 2024 pour un total de 71 participations. Le succès a été tel que l'activité sera reconduite en 2025.

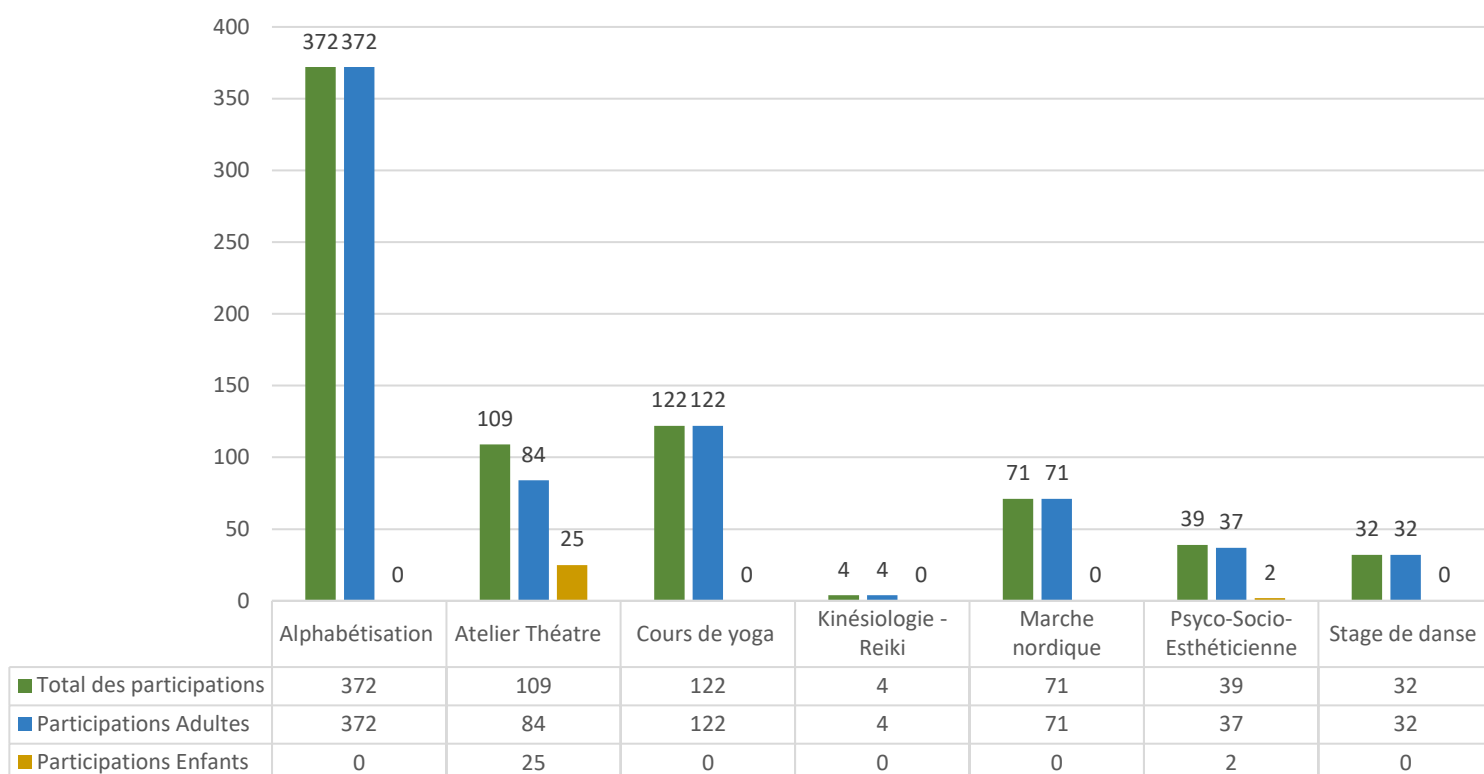
Psycho-Socio-Esthéticienne

La psycho-socio-esthéticienne a poursuivi son intervention, débutée en fin 2023, jusqu'en mars 2024. Que ce soit en séances individuelles ou collectives, elle a proposé différentes prestations (shiatsu, soin du visage, maquillage, automassage des mains) pour une amélioration du bien-être individuel et de l'estime de soi. Le CHRS a pu comptabiliser 39 participations au total, dont celles de 2 enfants.

Stage de danse avec la Ferme de Bel Ébat, Théâtre de Guyancourt

Au début de l'année 2024, le CHRS a de nouveau eu le plaisir de travailler avec la Ferme de Bel Ébat pour un stage de danse. 2 femmes hébergées ont suivi la totalité des séances de répétition et ont ainsi présenté le résultat de leur travail lors d'un spectacle sur la scène du théâtre guyancourtois le 8 mars 2024, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme.

Récapitulatif des ateliers réguliers en 2024 au CHRS l'Equinoxe



7.6.2 Les ateliers et animations ponctuels animés en interne

Soucieux de pouvoir enrichir le quotidien des personnes accueillies par le biais d'animations culturelles et éducatives en interne, le CHRS l'Equinoxe a pu proposer plusieurs ateliers ponctuels au cours de l'année 2024.

Activité Marche

Alliant à la fois activité sportive et découverte des environs, 4 sessions de marche à pied ont été organisées entre juillet et octobre 2024, pour un total de 12 participations.

Atelier Bouchons

Le 22 mai 2024, le CHRS a animé un atelier manuel avec des bouchons en plastique. 14 personnes s'y sont essayées pour un résultat très créatif.

Atelier Budget

Le 26 septembre 2024, l'Association Nouvelles Voies est intervenue au CHRS afin d'aider 7 participants à mieux maîtriser leur budget grâce à des astuces de gestion pour prioriser leurs dépenses et leurs charges, mais également en prévention des situations d'endettement.

Atelier Couture

2 ateliers Couture ont eu lieu en août 2024 et ont rassemblé un total de 8 femmes qui ont pu confectionner des chouchous et des bonnets de nuit en satin.

Atelier Cuisine

Cette année, 3 ateliers cuisine ont été proposés (janvier, avril et novembre) pour des préparations de goûters, de crêpes et de soupes.

Atelier Décoration de bouteilles

7 femmes et 7 enfants se sont réunis en avril 2024 pour cette activité créative au cours de laquelle ils ont pu personnaliser des bouteilles avec de la peinture et des décorations diverses et variées.

Atelier Équi'vert

5 femmes hébergées au CHRS ont participé aux 2 séances organisées dans le but de les sensibiliser sur des actions écologiques au quotidien (réduction des déchets, recyclage, utilisation de l'eau et de l'électricité...).

Boîte à livres

Afin de créer un espace collectif dans lequel chacun peut déposer ou emprunter des ouvrages de littérature ou autres, 5 femmes hébergées au CHU ont participé à un atelier en juillet 2024 pour customiser la boîte à livres pour petits et grands lecteurs.

Chasse à l'œuf

Le mardi 9 avril 2024, petits et grands ont sorti leurs habits de « détectives », à la recherche des œufs et chocolats cachés sur la terrasse du CHRS. La récolte terminée, les 17 enfants et les 10 adultes ont eu le plaisir de déguster quelques-unes de leurs friandises.

Les chèvres du CHRS

À 3 reprises en 2024, quelques personnes hébergées au CHRS ont pu approcher les chèvres pour les nourrir, les brosser et leur apporter une touche de tendresse.

Coiffure éphémère

Plusieurs étudiantes et étudiants du CFA de Versailles sont venus au CHRS en novembre 2024 pour proposer une séance collective de coiffure : 18 adultes (dont 7 femmes suivies à l'Étincelle) et 3 enfants ont ainsi pu se faire coiffer.

Galette des Rois

Le 30 janvier 2024, le CHRS a organisé un grand goûter auquel ont participé 41 adultes et 12 enfants (dont 1 adulte et 3 enfants suivis à l'Étincelle). Plusieurs reines et rois ont pu être couronnés pour l'occasion.

Journée Halloween

Le 31/10/2024, l'esprit d'Halloween s'est emparé du CHRS et a transformé les enfants et quelques adultes, en gentils monstres et fantômes déambulant dans les couloirs du centre pour faire peur aux professionnels. 18 enfants et 7 adultes (dont 1 femme et ses 3 enfants suivis à l'Étincelle) ont ainsi pu récolter moult friandises !

Journée Institutionnelle du CHRS

Le 19 septembre 2024, le CHRS a organisé une Fête de l'Été Indien qui a rassemblé 97 personnes hébergées et 28 professionnels. Plusieurs activités ont été proposées (danse, sport, maquillage, pêche à la ligne) pour finir par la dégustation d'une paëlla géante, dans une ambiance conviviale.



Noël au CHRS

Comme à son habitude, le Père Noël a pu venir au CHRS en avance sur sa tournée, le 18/12/2024, et a comblé 37 enfants (et 19 adultes) avec ses beaux cadeaux. La fête s'est poursuivie avec un goûter pour tous.

Noël avec la Paroisse de Trappes

Le 23 décembre 2024, la Paroisse de Trappes est venue au CHRS afin d'apporter des coffrets cadeaux aux 15 femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence (SAU). Les résidentes et les bénévoles présents ont eu l'occasion de partager un goûter.

Pique-nique

Le 1^{er} juin 2024, 6 femmes hébergées au SAU sont allées se promener et manger ensemble à Guyancourt. Le soleil était de la partie et les participantes ont ainsi pu se détendre dans l'herbe.

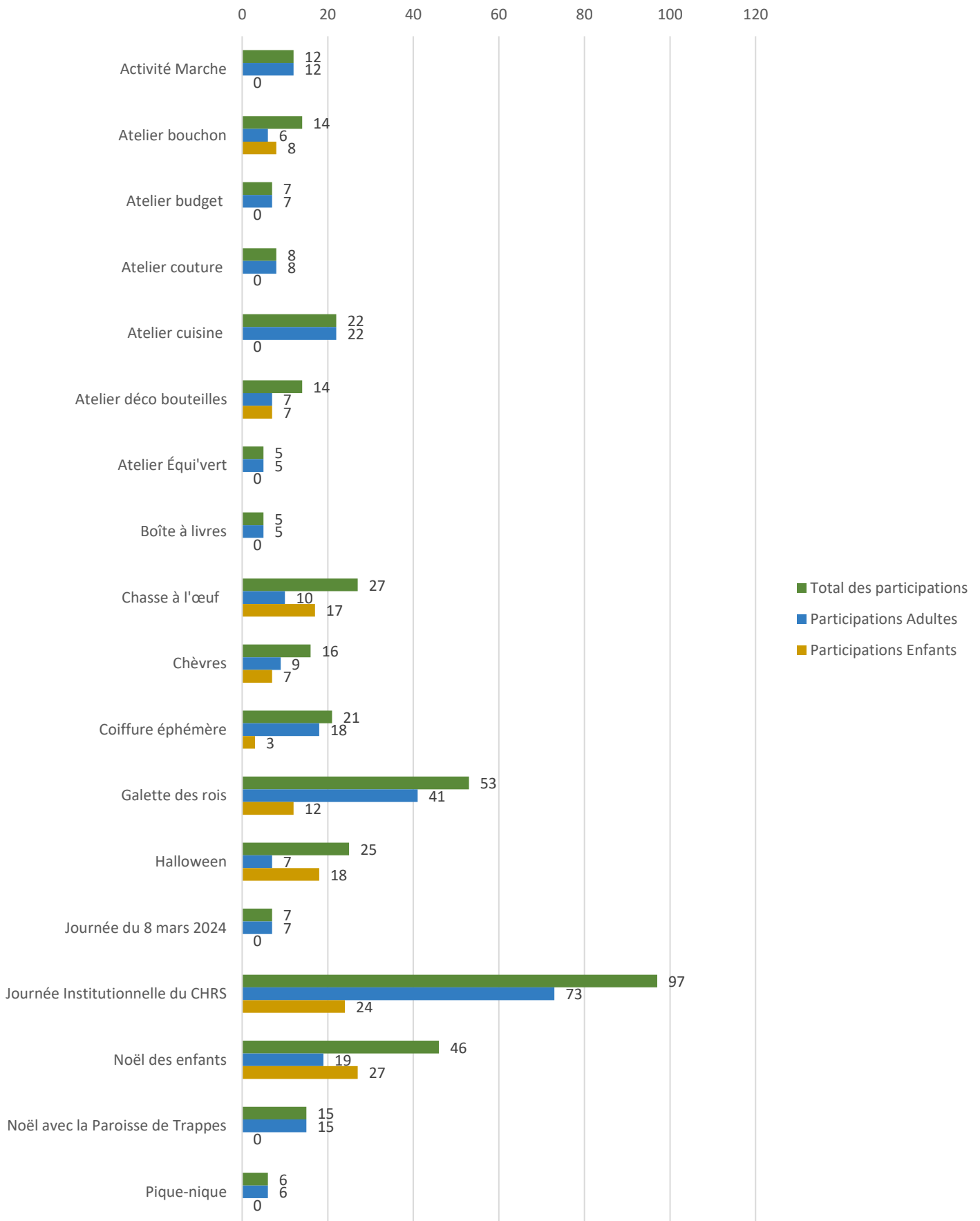
Journée institutionnelle



Goûter gourmand



Récapitulatif des animations en 2024 au CHRS l'Equinoxe



7.6.3 Les sorties

Cinéma

Le 7 février 2024, 18 personnes hébergées au CHRS se sont rendues au Cinéma UGC de Saint-Quentin-en-Yvelines pour aller voir « *Opération Portugal 2 : La Vie de Château* ». Moments de rire et de bonne humeur avec en prime une séance photo avec D'jal, premier rôle de ce long métrage dont il est également le co-réalisateur. Un grand merci à UGC d'avoir offert les places.

Journées des Oubliés des Vacances

Pour les personnes dont la situation ne leur permet pas de partir en vacances, le Secours Populaire Français organise pendant l'été des animations et des petits voyages sur une journée. Cette année 2024, certaines personnes hébergées ont ainsi pu participer aux 2 journées (1 pour les enfants et 1 pour les jeunes adultes) du mois d'août. 5 enfants et 4 jeunes adultes hébergés au CHRS ont pu en profiter.

Marché Pop

Organisé par le Secours Populaire Français, certaines personnes hébergées au CHRS, ainsi que leurs enfants, ont participé à 2 sessions de cet événement en 2024 (mars et octobre). Ces événements regroupent plusieurs producteurs de la région et permettent aux personnes de bénéficier de produits alimentaires de qualité à des prix très attractifs.

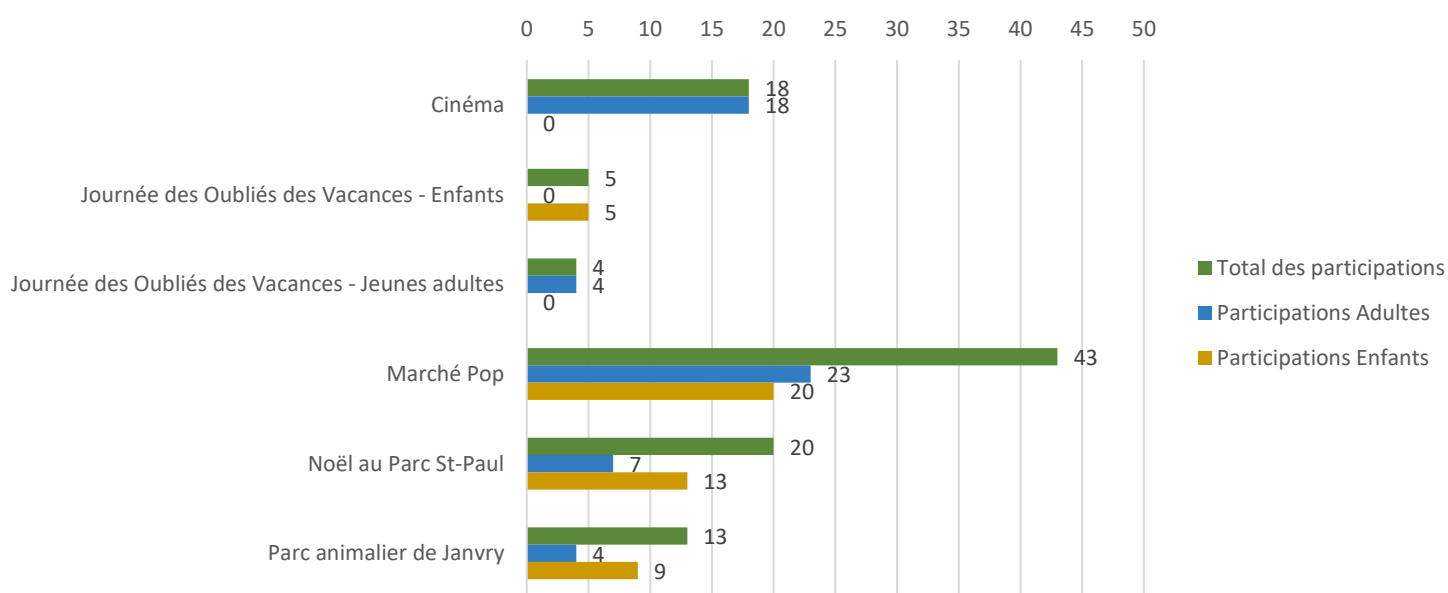
Noël au Parc Saint-Paul

Le 15 décembre 2024, 7 adultes et 13 enfants hébergés au CHRS sont allés passer une journée de loisirs dans ce parc d'attractions isarien. Malgré une météo de saison, les activités proposées ont fait le bonheur des participants.

Parc animalier de Janvry

4 adultes et 9 enfants hébergés au CHRS sont partis le 24 juillet 2024 pour aller passer une journée de détente au Parc animalier de Janvry dans l'Essonne. Ce fut l'occasion pour les petits et les grands de découvrir des animaux qu'ils n'avaient encore jamais vus.

Récapitulatif des sorties en 2024 au CHRS l'Equinoxe



7.6.4 Les actions de bénévolat

Grâce au Secours Populaire Français, des actions de bénévolat ont été proposées au CHRS l'Equinoxe pendant toute l'année 2024. Avec un total de 32 participations sur 12 occurrences, les personnes impliquées ont pu donner de leur temps dans des collectes alimentaires ou de jouets, ou pour l'emballage de cadeaux. Ces actions de bénévolat ont pu leur permettre de renforcer le lien social et de se reconnecter au monde du travail.

7.6.5 Les vacances

Vacances en famille

Cette année, 2 familles ont pu partir pour une semaine de vacances à l'Île de Loisirs de Moisson (95), soit un total de 7 personnes.

Vacances pour enfants

4 enfants sont partis cet été dans 4 familles différentes dans la Mayenne et le Béarn. De plus, 3 enfants sont partis en colonie en Charente Maritime.

Vacances pour séniors

En octobre 2024, 2 personnes sont parties pendant une semaine en Bretagne afin de profiter de la mer et découvrir la région.

Bons VACAF

Avec l'aide de l'Animatrice du CHRS, 1 famille de 2 personnes est partie en juillet en camping en Bretagne.



Noël des enfants



Chasse à l'œuf

8 Les locaux

8.1 Accueil

Le CHRS l'Equinoxe est joignable 24h/24. Un accueil téléphonique est assuré jour et nuit par des agents de sécurité au 01 30 48 40 00. Tout appel entrant est traité immédiatement. Si l'agent s'absente de son poste pour une ronde ou tout autre déplacement, les appels sont automatiquement basculés sur un téléphone portable.

Les résidents in situ peuvent joindre l'accueil ou être appelés sur une ligne interne, chaque appartement étant équipé d'un téléphone.

Tout évènement constaté par l'accueil est consigné dans une main-courante électronique. Les agents de sécurité peuvent appeler à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit la Directrice ou la Cadre Socio-Educative en astreinte, selon un planning prédéfini.

L'accueil est assuré par un prestataire extérieur, la société SPG. Chacun des agents intervenant sur le site de l'Equinoxe est SSIAP de formation. Cette professionnalisation de l'accueil représente un véritable gage de sécurité pour l'établissement et l'ensemble des personnes accueillies.



8.2 Hygiène



Le nettoyage et l'entretien quotidien des locaux du CHRS l'Equinoxe est assuré par un prestataire de service, la société DAG Nettoyage. Outre la prise en charge de l'établissement principal de l'Equinoxe à Montigny-le-Bretonneux (parties communes et bureaux), le prestataire intervient également pour l'entretien des parties communes des deux maisons de Plaisir, ainsi que l'entretien des poubelles.

Concernant le Service d'Accueil d'Urgence, des roulements entre résidentes sont mis en place pour le nettoyage de la cuisine et des chambres.

Concernant le Service d'Insertion, des plannings sont également établis permettant aux résidents de s'organiser pour le nettoyage régulier des couloirs et de la buanderie.

Des ateliers collectifs de nettoyage, animés par des professionnels de l'Equinoxe, peuvent être mis en œuvre avec les hébergés lorsque les professionnels constatent des difficultés d'entretien dans le logement.

9 Pôle Intendance et Maintenance

9.1 Pôle Intendance

9.1.1 Organisation du Pôle Intendance

L'équipe Intendance est représentée par 2 Maîtresses et 1 Maître de maison, avec pour objectif d'améliorer la qualité de suivi et d'entretien des hébergements du CHRS l'Equinoxe.

Le travail en équipe a permis un suivi sans interruption malgré un arrêt maladie de longue durée.

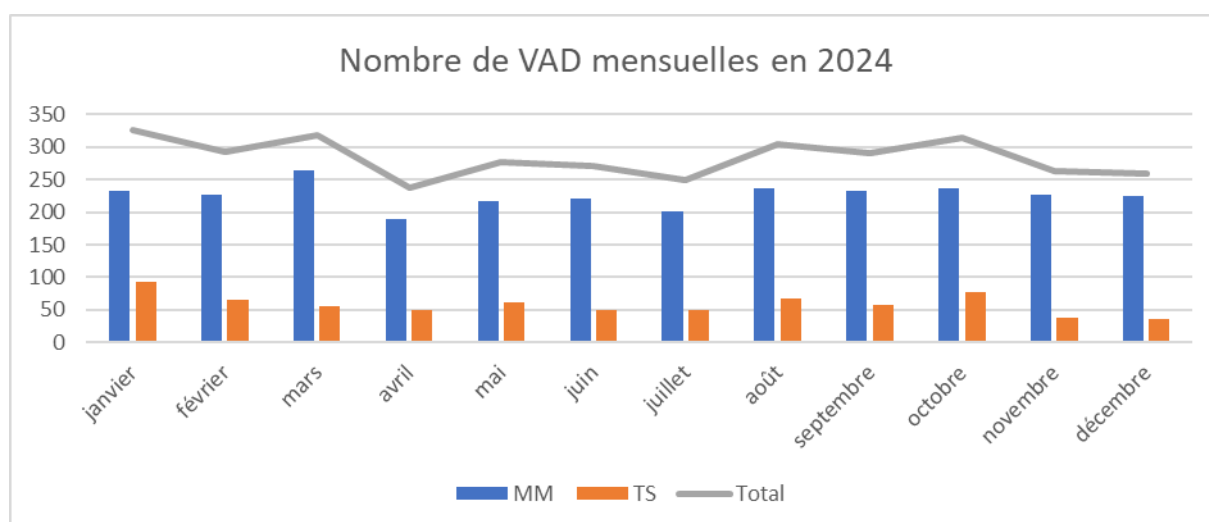
La répartition des secteurs a été modifiée équitablement entre chaque collaborateur (Insertion/Urgence). Cette modification a permis à l'équipe de rencontrer tous les résidents et d'avoir une connaissance de chacun des appartements pour permettre une approche efficace avec les personnes accueillies.

La diversité des rôles de l'équipe Intendance permet de répondre plus précisément aux besoins des personnes accueillies liés au bien-être physique et psychologique dans leur quotidien (alimentation, hygiène, hébergement).

9.1.2 Suivi mensuel des VAD

Pour poursuivre et améliorer la fréquence des visites à domicile (VAD), le suivi hebdomadaire avec partage transverse des informations (réunion de coordination avec le Pôle Social) est poursuivi.

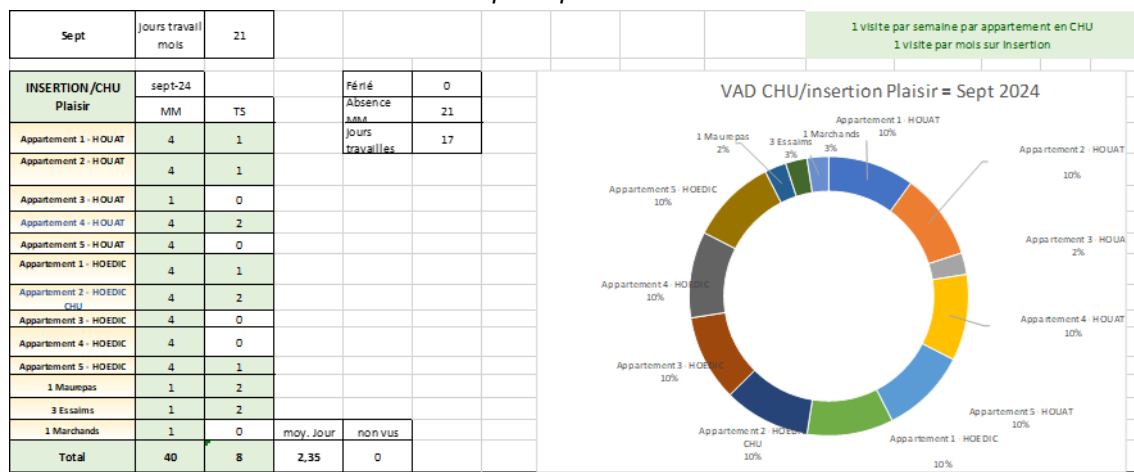
Par ailleurs, une réunion de synthèse est programmée pour chaque entrée ou sortie des personnes accueillies. En fin d'année, la mise en place de réunions de régulation trimestrielles dans chaque appartement avec la présence des hébergés, sur rendez-vous, permet d'approfondir les VAD et de faire avec elles, et non à leur place.



Le suivi des visites à domicile permet de garantir que chaque hébergement a bien été visité au moins 1 à 2 fois par mois selon les usages en vigueur. Les fréquences de passages sont déterminées par la typologie d'appartement (SAU 1 fois par jour/ CHU 1 fois tous les 15 jours/ Insertion 1 fois par mois).

S'ajoute la mise en place d'un planning pour les nouvelles arrivées (1 passage par semaine pendant 1 mois) et pour les mouvements en interne (2 passages sur 15 jours) pour s'assurer de la bonne intégration des personnes accueillies et de la prise en compte des gestes et bonnes habitudes à adopter dans la gestion de leur quotidien.

Exemple septembre 2024



La présence au quotidien des équipes sur le terrain et le partage des informations entre le Pôle Intendance et Maintenance et le Pôle Social améliorent l'anticipation des besoins et permettent une meilleure réactivité dans les appartements mis à disposition.

Sur l'année 2024, le taux de couverture moyen du parc d'hébergement du CHRS l'Equinoxe par le Pôle Intendance, en termes de visites à domicile, est de 100 %.

Suivi annuel des visites à domicile par l'Intendance

MOIS	janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24		juil-24		août-24		sept-24		oct-24		nov-24		déc-24		Totaux	
	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS
Total SAU	132	12	126	18	138	36	126	36	120	36	126	8	114	12	130	8	126	18	132	38	126	19	126	19	1522	260
Total CHU	21	13	26	23	31	20	28	19	22	15	22	15	19	14	22	17	20	14	20	15	20	11	17	5	268	181
Total Plaisir	31	9	16	8	22	19	40	19	37	8	40	6	40	7	40	9	40	10	40	2	40	16	29	10	415	123
Total Insertion Ext,	23	22	21	17	25	16	22	11	19	17	25	13	19	17	27	23	24	10	19	8	23	6	24	6	271	166
Total Insertion site	26	12	30	13	31	11	25	10	26	6	26	16	28	16	28	12	29	11	29	21	30	12	29	13	337	153
TOTAL GENERAL	233	68	219	79	247	102	241	95	224	82	239	58	220	66	247	69	239	63	240	84	239	64	225	53	2813	883
Sites visités	57		57		57		57		57		57		57		57		57		57		57		57		100%	
Non vus	0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0			
taux de couverture	100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%			

9.1.3 Suivi hebdomadaire des réserves de l'établissement

La méthode de réapprovisionnement de commande a été modifiée par la mise en place d'un tableau simplifié afin de mieux maîtriser les flux de commandes.

Les besoins de commandes et de stock se font sur la base des produits et fournitures disponibles, et selon les besoins des personnes accueillies.

L'inventaire des actifs mobiliers a été réalisé cette année avec un étiquetage par code barre pour numérisation, permettant un suivi des biens selon les personnes accueillies (famille nombreuse, femme seule et/ou avec un ou plusieurs enfants). De plus, cela permet de connaître et accroître la durée de vie du mobilier, mais également d'anticiper les besoins de renouvellement.

9.1.4 Ateliers pédagogiques organisés par le Pôle Intendance

Dans la continuité des 2 années précédentes, les ateliers pédagogiques organisés par le Pôle Intendance se sont poursuivis dans le but de transmettre des informations aux personnes accueillies quant à leur connaissance et à l'utilisation des kits ménagers distribués au CHU.

De même, l'atelier tri sélectif est poursuivi, la sensibilisation environnementale étant un axe majeur à transmettre dans le contexte actuel.



De nombreux ateliers ont été mis en œuvre par les professionnels du Pôle Intendance auprès des personnes accueillies, directement sur leur lieu de vie. Les supports distribués lors de ces ateliers pédagogiques restent disponibles pour une utilisation régulière en fonction des nouveaux arrivants.

Chaque atelier est accessible à tout public adulte. Une attention particulière a été apportée à la facilité de compréhension de chaque atelier pour un public parfois allophone.

9.1.5 *Maintien des relations avec les professionnels extérieurs liés aux logements en diffus*

En 2024, la base de données recensant tous les professionnels extérieurs à l'établissement, liés aux logements en diffus, pour lesquels le CHRS l'Equinoxe est propriétaire ou locataire, a été remise à jour.

Les liens entre les professionnels de l'Intendance et les gardiens de logements locatifs/syndics de copropriété ont été maintenus ou développés.

L'objectif pour l'établissement est d'être informé en temps réel de tout besoin ou intervention dans les appartements, tout en resserrant la communication au quotidien avec la personne référente du Pôle Intendance. Ceci permet une facilité d'intervention et la mise en œuvre de solutions rapides en cas de nécessité.

L'image du CHRS l'Equinoxe s'en trouve renforcée par une meilleure connaissance mutuelle.

9.1.6 *Gestion des flux énergétiques*

Du fait de l'augmentation continue du prix de l'énergie, en particulier le gaz et l'électricité, le CHRS l'Equinoxe continue d'associer les personnes accueillies à sa démarche de maîtrise de la consommation énergétique.

Les professionnels ont poursuivi, tout au long de cette année, l'analyse des données sur la consommation énergétique (gaz, électricité, eau) pour chacun des logements de son parc immobilier et ont procédé aux changements des anciens radiateurs par de nouveaux, plus écologiques, qui permettent le maintien de température défini au préalable. La pose de luminaires LED est en cours au CHRS in situ.

Les professionnels maintiennent la sensibilisation auprès des personnes accueillies, afin de les informer en temps réel de la gestion de leur consommation d'énergie. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle constitue également un préalable au relogement, offrant une visibilité sur les coûts engendrés par chacun, en termes de charges énergétiques, au sein d'un logement.

9.2 **Pôle Maintenance**

9.2.1 *Organisation du Pôle Maintenance*

Pour l'année 2024, l'équipe Maintenance a été composée de deux agents de maintenance, soit 2 ETP. Les travaux importants sont effectués par des prestataires afin de permettre aux professionnels d'être plus disponibles et réactifs.

9.2.2 Interventions

Au 31 décembre 2024 le parc immobilier du CHRS l'Equinoxe comptabilisait **57 hébergements (chambres ou appartements)**, ainsi répartis :

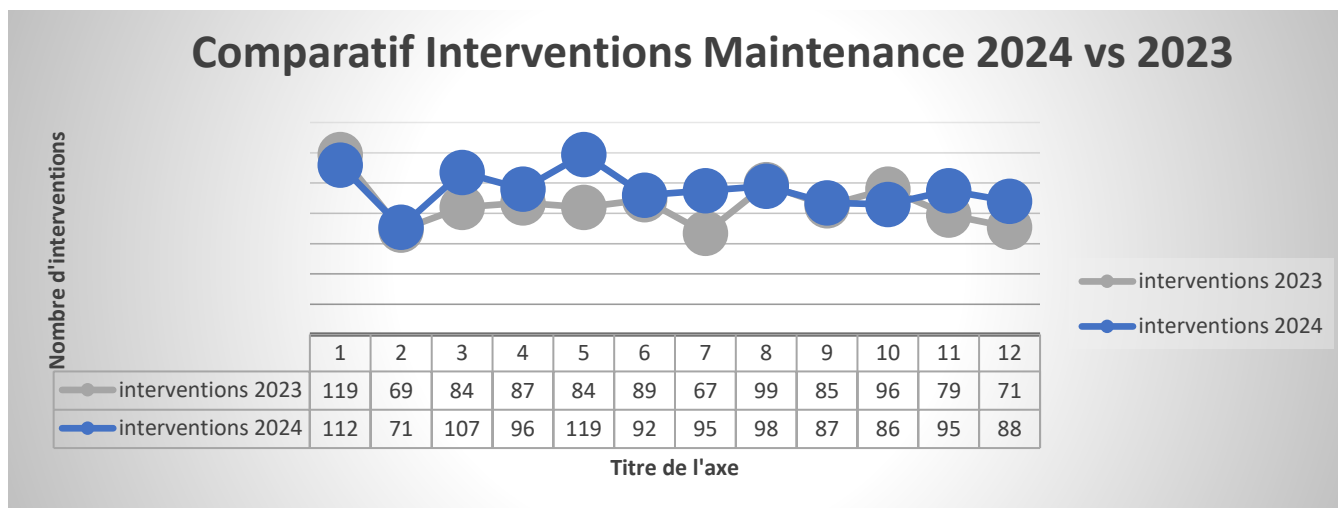
Service d'Accueil d'Urgence	6 chambres sur site <i>(De la chambre individuelle à la chambre partagée de 4 personnes)</i>
Insertion sur site	14 studios sur site <i>(Du studio individuel au studio pour 5 personnes)</i>
Insertion extérieure	23 appartements en diffus <i>(Du studio au F5)</i>
Centre d'Hébergement d'Urgence	14 appartements en diffus <i>(Du studio au F4)</i>

Viennent également s'ajouter les 3 logements actuellement occupés en bail glissant, dont le locataire principal est le CHRS l'Equinoxe.

En 2024, le Pôle Maintenance a réalisé **1.146** interventions, tant dans les hébergements sur site que dans les appartements extérieurs (contre 1.044 en 2023).

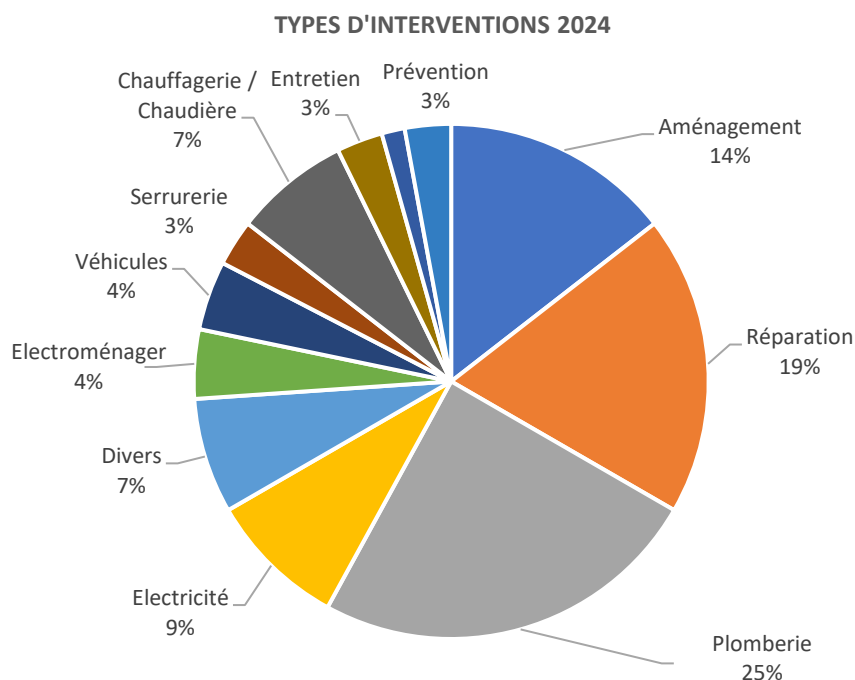
Au 31 décembre 2024, 99 % des demandes d'intervention ont été traitées (hors le cas des interventions de prestataires extérieurs).

91 % des demandes sont traitées en moins de 72 heures.



Une analyse des fiches techniques montre une activité diversifiée concernant principalement :

- Plomberie (25 %) ;
- Réparations (19 %) ;
- Aménagement (14 %) ;
- Electricité (9 %) ;
- Divers (7 %).



Enfin, au cours de cette année, d'autres interventions, plus conséquentes, ont été menées à bien et/ ou sont en cours de réalisation par le Pôle Maintenance.

- Rénovation de 3 studios in situ et 1 appartement en diffus ;
- Rénovation de la façade CHRS ;
- Installation de dalles LED au sein de la structure ;
- Réfection du vide sanitaire ;
- Installation d'un système de visioconférence en salle de réunion ;
- Affichage numérique à l'accueil du CHRS ;
- Changement des chaudières vétustes dans certains appartements.

9.3 Flotte de véhicules professionnels

Avec l'arrivée d'un nouveau véhicule, ainsi que la reprise de 2 véhicules en circulation depuis plusieurs années, la flotte est actuellement de 10 véhicules, dont 1 utilitaire, pour assurer les visites à domicile et le Bureau Mobile pour l'Accueil de Jour pour les femmes victimes de violences, l'Étincelle.

La révision des contrats d'assurance a été effectuée en 2024 ; tous les véhicules ont un suivi d'entretien mécanique à jour.

9.4 Les chèvres de l'Equinoxe

Le CHRS prend soin de ses 3 chèvres, pour le plaisir des personnes accueillies et des professionnels.

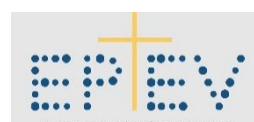
L'une d'entre elles, Noisette, a été traitée du fait d'une maladie bactérienne mais son état est désormais stabilisé.



10 Nos partenaires

Nous remercions sincèrement nos partenaires principaux pour toutes les aides qu'ils nous apportent :

- **La Préfecture des Yvelines – Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Yvelines**, qui accompagne le CHRS au niveau financier, apporte son soutien ainsi qu'une solide expertise ;
- **La Mairie de Montigny-le-Bretonneux** avec laquelle des échanges réguliers sont mis en place à divers niveaux (insertion et emploi, travaux sur site ...) ;
- **La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines** pour son soutien ;
- **La Ferme de Bel Ébat, Théâtre de Guyancourt**, financé intégralement par la **Ville de Guyancourt**, qui offre à nos résidents un lieu d'accès à la culture ainsi qu'un accompagnement artistique de qualité au sein d'ateliers ;
- **Le Secours Populaire Français** dans le cadre de séjours enfants et de sorties ;
- **Emmaüs** pour les dons de meubles lors de la sortie de nos résidents en logement autonome ;
- **Iris Beynes** pour des dons variés de vêtements, de produits de soin et d'hygiène, de produits secs et de produits bébés ;
- **Féminité sans Abri, Carmila « Centre Commercial Carrefour de Chambourcy », la Paroisse de Trappes et l'Église Protestante Évangélique de Versailles** pour leurs dons.



11 Conclusion

Ce rapport d'activité revient sur les différentes réalisations, les défis relevés, et les projets à venir du CHRS L'ÉQUINOXE. Il reflète également sa vision d'avenir qui repose sur une mise en œuvre continue de son Projet d'Etablissement, ainsi que sur la concrétisation des réalisations et investissements dans le cadre du CPOM. Ce dernier prendra fin en 2025. Un nouveau CPOM sera établi afin d'assurer l'avenir du Centre.

L'établissement, par son statut public et sa mission sur le territoire, se doit d'assurer sa pérennité à long terme, et ce rapport témoigne de sa volonté de garantir un avenir solide et durable pour les années à venir.

Isabelle MAURETTE

Directrice du CHRS l'Equinoxe



**Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale L'ÉQUINOXE**
1 avenue Nicolas ABOUT – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Adresse postale : BP 60440 – 78055 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
www.chrs-equinoxe.fr
Tél. 01 30 48 40 00